

COSTUMES

HISTORIQUES

DES XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES.

Paris. — Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND, r. d'Erfurth, 1.

COSTUMES

HISTORIQUES

DES XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES,

EXTRAITS

DES MONUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,

DESSINÉS ET GRAVÉS

PAR P. MERCURJ,

Avec un Texte historique et descriptif

PAR

CAMILLE BONNARD.

PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE.

TOME SECOND.

LONDON,

PUBLISHED, AT 14, PALL. MALL EAST,

BY PAUL AND DOMINIC COLNAGHI AND C°,

PUBLISHERS TO HER MAJESTY.

—

1844



COSTUMES

DES XIIIE, XIVE ET XVE SIÈCLES.

MCCCC. — N° 1.

RITES ECCLÉSIASTIQUES.

Un ancien rituel conservé dans la bibliothèque du Vatican, où il est coté n° 501, partie Ottobonienne, est enrichi de précieuses miniatures où sont détaillées les principales cérémonies qui accompagnaient l'admission aux ordres ecclésiastiques. La première de ces peintures, dont je donne ici une fidèle copie, traite de l'ordre de la tonsure.

Dans les ordinations générales, ceux qui doivent recevoir cet ordre, après avoir été appelés par l'archidiacre, s'agenouillent devant l'autel en présence de l'évêque assis sur la chaise épiscopale, et celui-ci, après les oraisons et formalités prescrites par le rituel, coupe successivement à chacun d'eux l'extrémité des cheveux en quatre endroits; sur le front, sur l'occiput, sur l'une et l'autre oreille, et enfin trois cheveux sur le sommet de la tête, et dépose les cheveux coupés dans le bassin d'or que lui présente un clerc.

L'évêque est coiffé d'une mître enrichie de pierres précieuses. Le bonnet de dessous est rouge. La chasuble est bleue, avec doublure blanche et collet écarlate. La dalmatique est couleur de laque, et l'aube est de toile blanche. Le manipule est rouge, avec des croix et des liserés d'or. La pantoufle est rouge.

L'archidiacre qui tient le livre a le collet de la soutane rouge, l'aube de toile blanche et la chape verte, avec des broderies en or.

Le clerc ou sous-diacre qui tient le bassin, porte un surplis de toile blanche. La tunique est bleue et la manche de dessous est rouge.

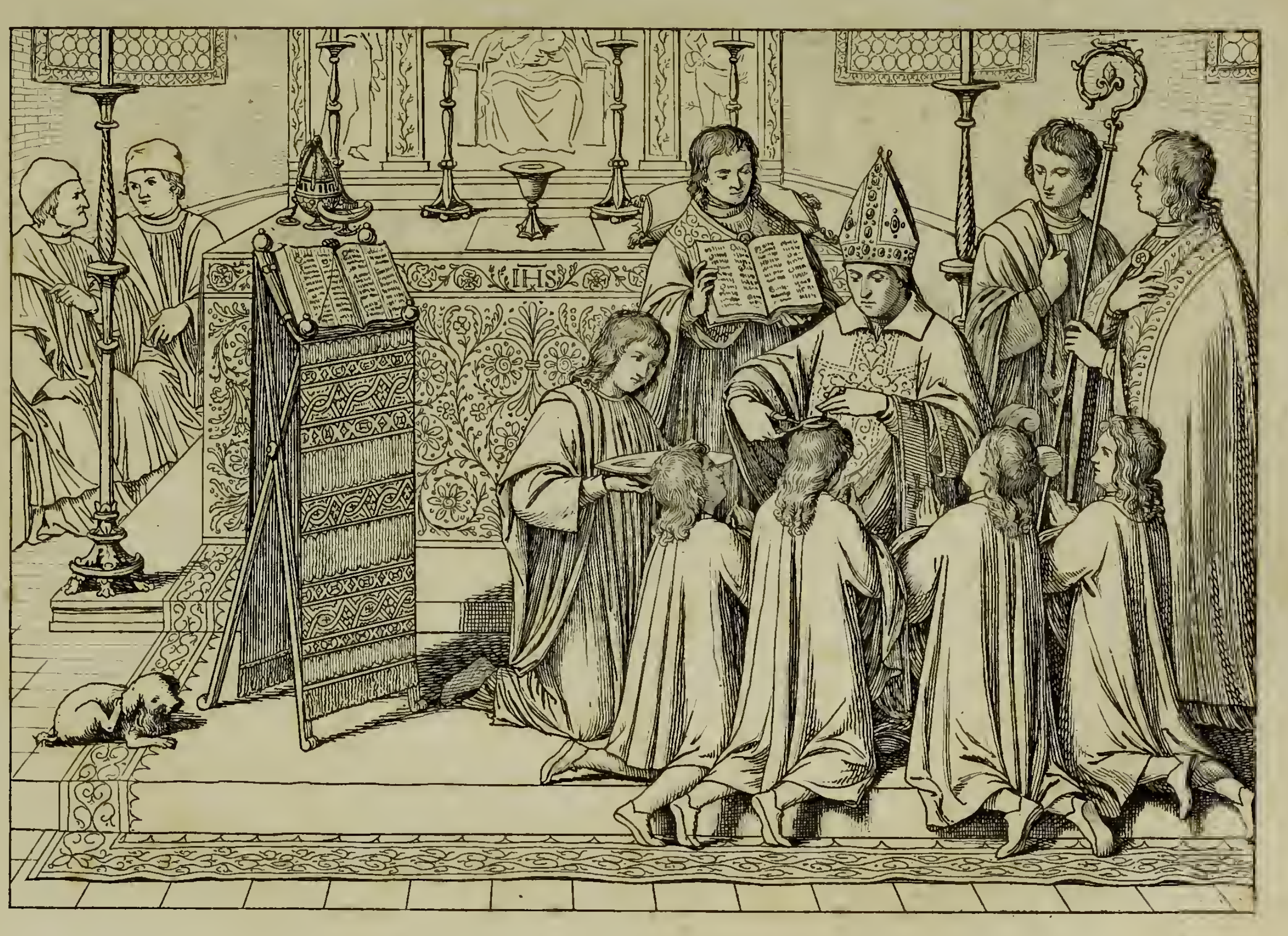
Le premier tonsuré porte un surtout bleu et des chausses violettes; le second, un surtout rouge et des chausses bleues; le troisième, un surtout bleu et des chausses rouges; et le dernier, un surtout violet et des chausses bleues. Tous les quatre ont des souliers noirs et portent leur surplis sur les bras.

L'archidiacre qui tient la crosse porte une chape écarlate changeante en or, avec bordure bleue bordée en or. Le rabat est violet, l'aube est de toile blanche, et la manche de la tunique est rouge. La crosse est dorée dans la partie supérieure, et le bâton est argenté.

Le chanoine qui est derrière l'archidiacre porte une soutane violette, un surplis de toile blanche et le capuchon écarlate, jeté sur l'épaule.

Le devant de l'autel est de damas rouge, avec des fleurs d'or. La bordure supérieure est fond bleu, rehaussé d'ornemens dorés et de fleurs bleuâtres. Le tapis qui recouvre les degrés de l'autel est vert, avec une bordure et des broderies d'or. Le chevalet est doré et recouvert d'une étoffe blanche, ornée de broderies rouges et bleues, et terminée par une frange d'or. La nappe de l'autel est de la même étoffe. Les ornemens de l'autel, vases et candélabres, sont dorés.

On voit, dans le chœur, derrière l'autel, deux chanoines, dont le premier porte un surplis de toile blanche. La tunique est rouge et le capuchon jeté sur l'épaule, et le bonnet, sont violets. L'autre porte également le surplis, la tunique et le capuchon bleus, et le bonnet écarlate.



MCCCC. N° 1.





MCCCC. N.° 2.

MCCCC. — No 2.

NOTAIRE.

Afin d'éviter d'inutiles répétitions de costumes, j'indiquerai ici, dans une description rapide, les divers rites contenus dans les peintures suivantes du manuscrit que je viens de citer au numéro précédent.

Dans la seconde miniature, l'évêque, se conformant aux décisions du concile de Carthage, qui défendent aux clercs de se faire croître la barbe, leur en coupe l'extrémité avec des ciseaux. Les clercs portent un surplis de toile blanche, et sont du reste vêtus comme celui qui présente le bassin dans la planche précédente.

Dans la troisième, commence la distribution des ordres *mineurs*. Le premier qui reçoit les ordres est le portier, auquel on remet les clefs de l'église. L'archidiacre invite les tonsurés à s'approcher, et le notaire appelle le portier par son nom. L'évêque, assis comme dans le numéro précédent, consigne, après quelques petites formalités, les clefs au portier. L'archidiacre le conduit ensuite aux portes de l'église, et les lui fait ouvrir et fermer. Le sonneur lui présente les cordes des cloches et les lui fait sonner.

Le notaire appelle ensuite le lecteur par son nom, et l'évêque lui remet le livre avec les mêmes formalités. Il en est de même des acolythes, qui, après s'être agenouillés devant l'évêque, reçoivent de ses mains un candélabre avec un cierge éteint et un vase d'huile vide.

Les quatre clercs portent le surplis.

Dans la quatrième miniature, sont représentés les rites qu'on observait en conférant les ordres sacrés et mineurs, qui sont : *le sous-diaconat*, *le diaconat* et *la prêtrise.* Ceux qui doivent recevoir ces ordres sont convoqués tous ensemble par l'archidiacre. Le sous-diacre porte la tunique sur les bras et le manipule à la main. Le diacre porte la dalmatique sur le bras et l'étole à

la main. Ceux qui doivent recevoir la prêtrise viennent avec l'amict, l'aube, la ceinture, le manipule et l'étole, et portent, comme les diacres, la chasuble sur les bras et une petite pièce de lin à la main.

Après les formalités prescrites par le rituel, le notaire les appelle successivement chacun par leur nom et en faisant mention de leur titre. L'évêque donne à chacun des prêtres un calice vide recouvert de sa patène. Ensuite l'archidiacre consigne aux deux autres un vase d'eau et un de vin, un bassin et un essuie-main; le tout scellé, et ils le reçoivent en y apposant leurs mains.

Le notaire qui doit assister à ces diverses cérémonies y est représenté vêtu d'une robe rouge à manches pendantes. Le collet est bleu. L'habit de dessous est d'un tissu d'or et laisse voir la chemise sur la poitrine et aux manches. La chaussure est noire.



MCCCC. N.º 3.

MCCCC. — N° 3.

NOBLE ITALIENNE.

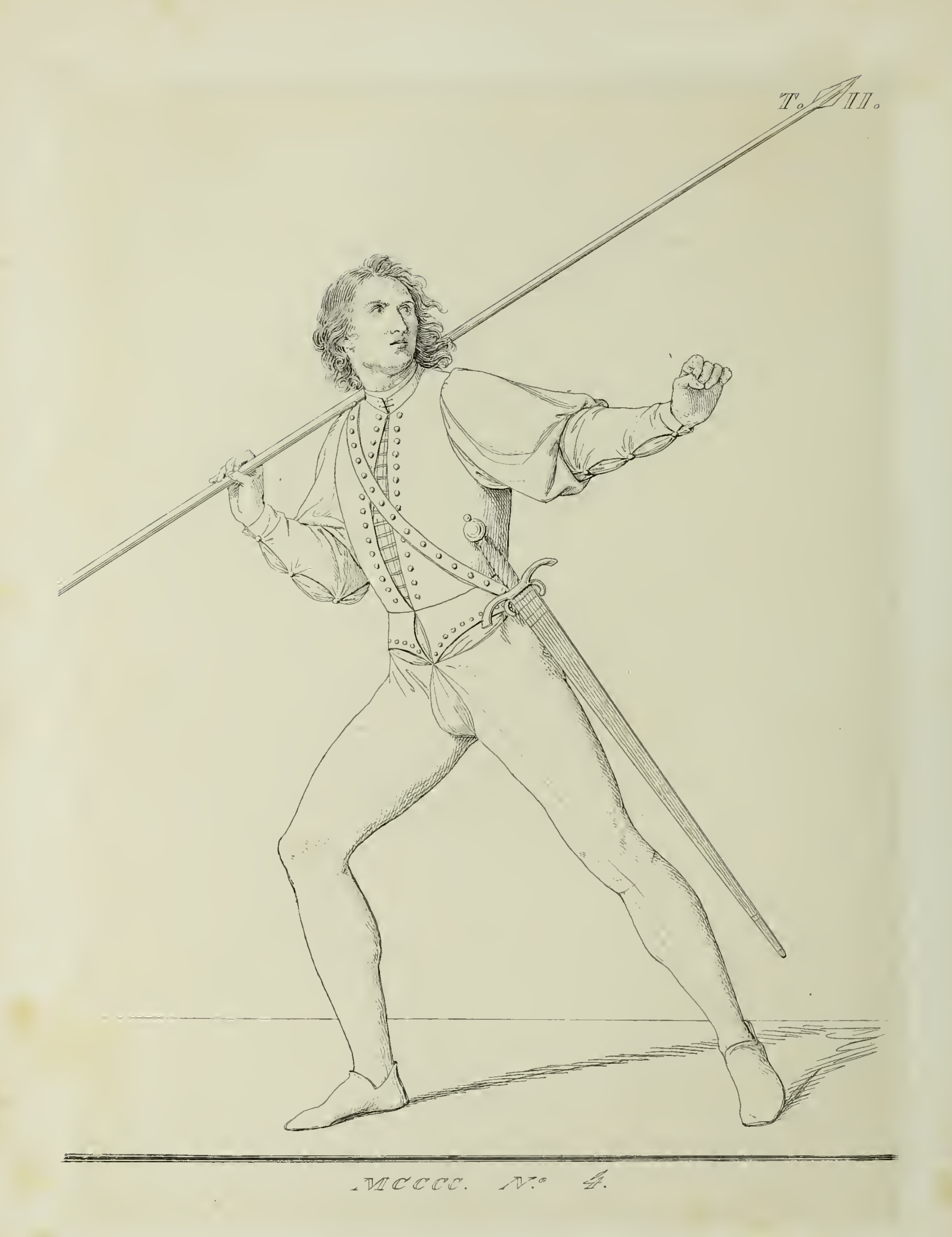
J'AI extrait ce costume d'une noble italienne, des belles miniatures qui enrichissent la magnifique bible du duc d'Urbin, conservée aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican. Les peintres des XIVe et XVe siècles se mettaient fort peu en peine des anachronismes : s'ils avaient à traiter un sujet, quel que fût le siècle, quel que fût le peuple auquel il appartînt, ils y introduisaient les personnages de leur temps, avec leurs usages, leurs costumes, et les détails qui s'offraient journellement à leurs yeux. C'est après un long examen de ces bizarres compositions, devenues aujourd'hui si précieuses et si instructives, que j'ai acquis, ainsi que je l'ai déjà dit, la conviction que pendant deux siècles les costumes n'éprouvèrent pas de variations assez sensibles pour pouvoir leur assigner une classification chronologique. Le costume suivant en est une nouvelle preuve ; il figure dans une peinture exécutée vers la fin du XVe siècle, et semble cependant composé d'après une description des usages et des vêtemens des habitans de Plaisance, écrite par Jean Musso plus d'un siècle auparavant.

« A l'époque présente, dit l'historien, c'est-à-dire l'an de Christ MCCCLXXXVIII, les hommes et les femmes de Plaisance se livrent à des dépenses excessives pour leurs vêtemens et leur nourriture, et pour toutes choses au-delà de ce qui est convenable ; car les femmes portent des simarres amples et longues, de velours de soie, de brocart, de tissus d'or et de soie, d'étoffes de laines écarlates ou violettes des plus précieuses.... Ces simarres ont des manches fort larges et tellement longues, qu'elles couvrent la moitié de la main, et souvent même arrivent jusqu'à terre. Elles sont fort larges près de l'épaule et terminées en pointes, à peu près comme les boucliers catalans, qui sont larges dans le haut et aigus et étroits dans le bas. Souvent

elles enrichissent leurs simarres de trois et même de cinq onces de perles, ou elles les ornent d'une large bordure d'or autour du cou, ainsi qu'à l'extrémité des manches et dans le bas de la robe de dessous. Elles portent de petits chaperons ou chapeaux ornés de broderies d'or et de perles, et se serrent la taille avec de belles ceintures mêlées d'or et de perles....* »

La noble italienne dont je donne ici le costume, est coîffée d'un chapeau de velours couleur de laque, dont la partie relevée est noire. Le bouton et les filets sont en or. La simarre est de soie couleur de laque, avec de larges manches ornées d'une broderie d'or et doublées d'une fourrure brune. La ceinture est couleur de laque, avec des ornemens en or. La manche de la robe de dessous est de velours bleu, et laisse voir la chemise.

* Murator. Rer. Italic. Script. t. XVI, pag. 579.



MCCCC. N.° 4.

MCCCC. — N° 4.

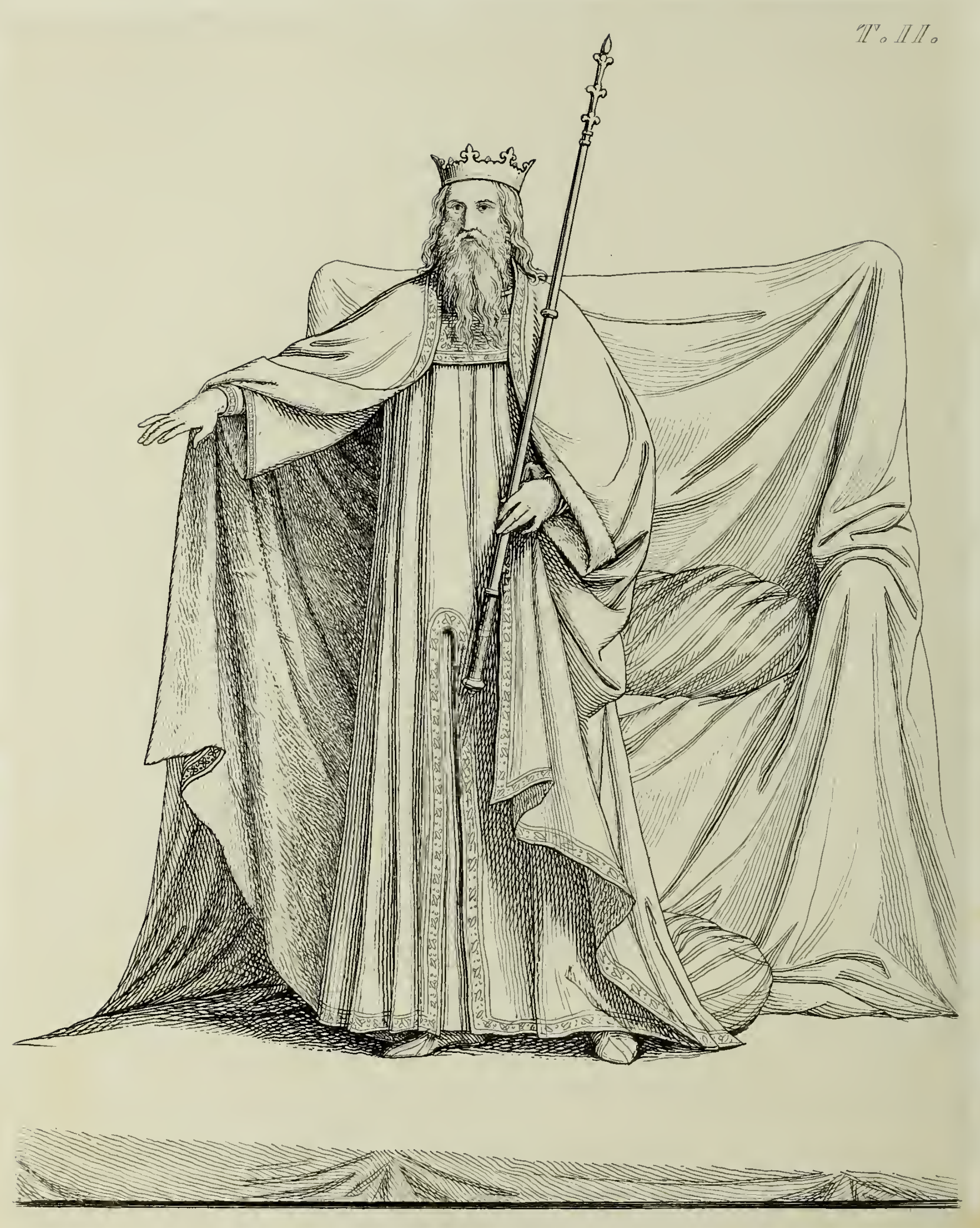
FANTASSIN ITALIEN.

Dans les guerres des XIVe et XVe siècles, l'infanterie était composée de paysans ou de bourgeois mal armés, mal disciplinés, qui combattaient sans ordre et sans art, et qui lâchaient presque toujours le pied dès la première charge de cavalerie. Cette infanterie se trouvait en outre surchargée d'une foule de valets et de maraudeurs, qui pillaient les pays par où l'armée passait, et augmentaient le trouble et le désordre d'une déroute. La guerre se faisait plus au peuple qu'à l'armée, tout le corps de la nation étant traité en ennemi, ce qui rendait la défense générale et contraignait toute la population à prendre les armes. Lorsque les milices des petits états d'italie étaient convoquées dans un besoin pressant, l'ordre était donné à tous les citoyens de se rendre au camp, pendant que la grosse cloche sonnait, et avant qu'une bougie allumée sous l'une des portes, eût achevé de brûler. Mais si la crainte du châtiment suffisait pour armer les citoyens, elle ne leur donnait ni le courage de se battre, ni l'habitude de manier les armes. Plus tard, ces divers états se trouvant assez riches pour soudoyer des soldats mercenaires, adoptèrent l'usage si fatal ensuite pour eux, de confier à des aventuriers le soin de soutenir leurs querelles. Ils épargnèrent ainsi le sang de leurs citoyens, mais ils perdirent aussi la force et l'énergie à laquelle ils devaient d'être libres.

Le fantassin dont je donne ici le costume, est extrait des miniatures de la grande bible du duc d'Urbin. Il porte un pourpoint de velours couleur de laque, lacé sur la poitrine avec un cordon de même couleur. Les boutons sont en or. Le pourpoint laisse voir la chemise sur la poitrine, au cou, aux épaules et à la ceinture. Le baudrier est noir et orné de boutons blancs. La poignée de l'épée est dorée et le fourreau est noir. La brayette est formée par

une bande bleue au milieu de deux bandes blanches. La chausse droite est bleue ; l'autre est blanche en dedans jusqu'au genou, et rouge dans la partie inférieure. L'autre bande est rouge jusqu'au genou, le reste est blanc. Les souliers sont noirs.

On trouve des soldats avec le même costume que celui-ci, souvent coiffés d'une petite toque écarlate.



MCCC. N.º 3.

MCCC. — N° 5.

ÉDOUARD III.

L'histoire du siége de Calais est si connue, qu'il n'est personne qui ne se rappelle le noble dévouement des six bourgeois qui s'offrirent à la vengeance d'un vainqueur irrité. Il est impossible de lire sans attendrissement le récit touchant et naïf que nous en a laissé Froissart. Ces citoyens, conduits vers Édouard, s'agenouillèrent, *et dirent à jointes mains, Gentil sire roy, veez nous ici six, qui avons été bourgeois de Calais, et grans marchands. Si vous apportons les clefs de la ville, et du chastel : et nous remettons en vostre pure voulonté, pour sauver le remanant du peuple de Calais : qui a souffert moult de griefs. Si veuillez avoir pitié et mercy de nous, par vostre haute noblesse.*

Les comtes, barons et chevaliers anglais furent émus jusqu'aux larmes; le roi, seul inaccessible à la pitié, commanda qu'on leur tranchât la tête, malgré les prières et les objections des seigneurs qui l'entouraient. *Adonc la royne d'Angleterre, (qui estoit moult enceinte) se meit à genoux en plorant, et dît, haa Gentil sire, depuis que je repassay la mer, en grand peril, je ne vous ay riens requis. Or vous prie humblement en don, que, pour le fils de saincte Marie, et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes mercy : le roy la regarda : et se teut une pièce : puis dît, haa Dame, j'aimasse mieux que vous fussiez autre part que cy. Vous me priez si acertes, que je ne vous puis éconduire. Si le vous donne à vostre plaisir. Lors la royne emmena ces six bourgeois en sa chambre. Si leur fit oster les chevestres d'entour le col : et les fit revestir et disner tout à leur aise. Puis donna à chacun six nobles : et les fit conduire hors de l'host à sauveté*.*

Le costume suivant est copié d'après le monument sépulcral du roi

* Froissard, chap. CXLVI, pag. 167 et suiv.

Édouard III, dans l'abbaye de Westminster. La couronne est extraite du monument de Henri III ; le sceptre, des peintures de Richard II ; et le trône, d'un ancien manuscrit. La couronne est d'or ; le manteau est bleu, enrichi d'une broderie d'or et doublé d'hermine. La tunique est couleur de laque avec une bordure d'or. L'habit de dessous est blanc. La chaussure est violette, avec des bandes blanches. Le trône et le tapis sont brun rouge ; les coussins sont blancs, avec des raies jaunes et violettes.

Ce costume a beaucoup d'analogie avec celui de Charles d'Anjou et de Frédéric II, et sert à confirmer encore ce que j'ai déjà dit sur le peu de variétés que présentent les costumes des diverses nations occidentales de l'Europe, du XIII[e] au XVI[e] siècle.

MCCCC. — N° 8.

SOLDAT ITALIEN.

On prenait les villes et les forteresses au moyen de l'escalade, ou en approchant des tours mouvantes des murs, afin d'y pénétrer par des ponts-levis. Mais le plus souvent on y réussissait par le moyen des béliers, des tortues et d'autres machines pour tâcher d'ouvrir la brèche et de monter à l'assaut. Les soldats, protégés et couverts par les claies, s'approchaient des murs, les perçaient et creusaient la terre au-dessous. Afin que le mur supérieur ne s'écroulât pas, on l'étayait jusqu'à ce que l'ouverture fût assez grande pour faire tomber une bonne partie de la muraille. Quand les choses étaient arrivées à ce point, on sommait ordinairement les assiégés de se rendre, en leur faisant connaître l'imminence de leur péril. Sur leur refus, on mettait le feu aux soutiens du mur, dont la chute ouvrait une large brèche, et l'on montait à l'assaut [1].

Le soldat italien dont je donne ici le costume, est encore extrait d'une des miniatures de la grande bible du duc d'Urbin. La cuirasse est couleur de laque, enrichie d'ornemens dorés. La soubreveste est bleue et brodée en or; les chausses sont couleur de laque. L'armure des bras et des jambes est d'acier, et la chaussure est noire. Le bouclier est couvert d'un cuir brun avec des ornemens en or.

On trouve souvent des soldats semblables à celui-ci, la tête couverte d'un petit casque d'acier, peu différent de celui du guerrier qui figure au n° 42, tome premier.

[1] Murator. Antiq. italic. Diss. XXVI.



MCCCC. N.° 9.

MCCCC. — N° 9.

JUGE CRIMINEL ANGLAIS.

Cette figure est extraite du monument sépulcral du juge Gascoigne, dans l'église d'Harwood en Angleterre, et pourra servir à préciser le costume des juges et magistrats anglais pendant les XIVe et XVe siècles. On y observera aussi une parfaite analogie avec la manière de se vêtir des Français et des Italiens pendant la même période, ce qui viendra encore à l'appui de ce que j'ai déjà dit à ce sujet dans la première partie de cet ouvrage. On consacre rarement à la mémoire du mérite et des vertus les monumens qui servent d'ornement aux édifices sacrés ou publics. Ce juge, Guillaume Gascoigne, aura sans doute été assez riche pour que ses héritiers aient fait élever le magnifique tombeau qui décore une église d'Angleterre; mais les annales de ce royaume disent seulement de ce personnage qu'il fut juge criminel du ban du roi Henri V, et qu'il mourut l'an 1429.

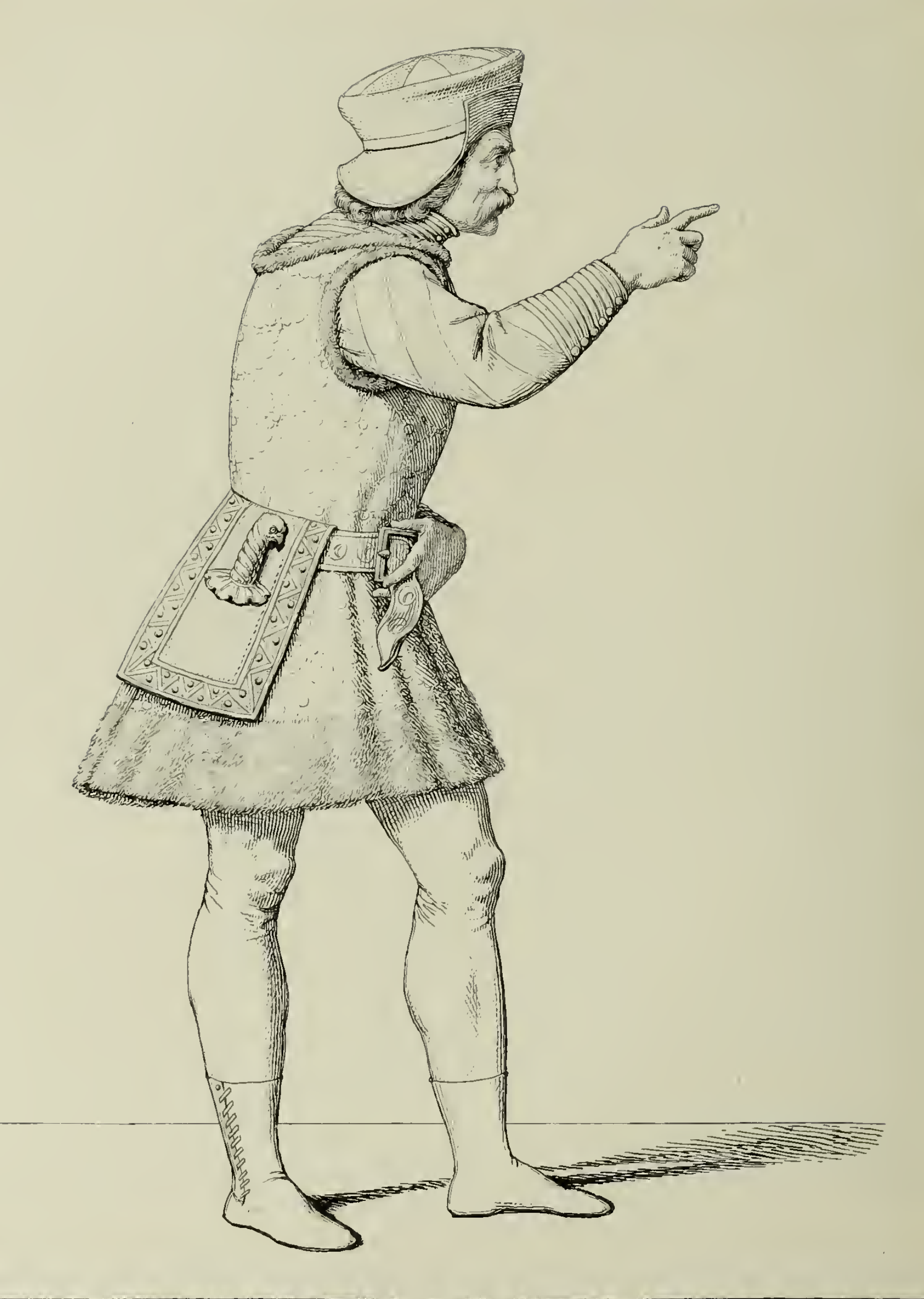
Ce monument servira aussi à prouver que, vers le commencement du XVe siècle, la sculpture était cultivée avec succès en Angleterre, et que dès lors cet art se perfectionnait successivement jusque dans les contrées du nord. Les tombeaux des Scaliger à Véronne m'ont présenté plusieurs répétitions de ce costume, que j'ai retrouvées aussi dans les miniatures du Tite-Live, de la bibliothèque Ambroisienne à Milan.

Le manteau de ce magistrat est retenu sur l'épaule par des boutons d'or; il est couleur de laque et doublé d'hermine. Le capuchon est violet et doublé de la même fourrure. L'habit de dessous est violet et doublé d'hermine. La ceinture est blanche et brodée en or, et la partie qui pend de la boucle est rouge, avec des ornemens en or. Les manches, étroites, sont rouges, avec des boutons d'or. La bourse est verte et le fermoir est doré. Le poignard,

appelé par Ducange, dans son Glossaire, *anelacium*, a la poignée verte et le fourreau rouge, avec des ornemens en or.

J'ai emprunté la description des couleurs des étoffes de ce costume à un ouvrage anglais qui les a désignées d'après d'anciennes peintures.

Ce magistrat portait ordinairement pour attribut de sa dignité un long bâton blanc. Cet usage s'est même maintenu jusqu'à nos jours chez divers peuples d'Europe.



MCCCC. N.° 10.

MCCCC. — N° 10.

NOBLE ALLEMAND.

Il y a des peuples qui semblent aussi stationnaires pour ce qui tient à leurs costumes, qu'ils le sont effectivement de mœurs et de caractère. Le costume de ce gentilhomme allemand, de la cour de Sigismond, peut enfournir une preuve évidente. Il est facile de se convaincre que la plupart des costumes civils sont dérivés de ceux qui ont été adoptés par les gens de guerre : or, si l'on compare le costume moderne d'un soldat autrichien avec celui du noble allemand qui figure ici, on y retrouvera une analogie frappante. Mêmes chausses, mêmes brodequins lacés; et le chapeau du XVe siècle offre même beaucoup de rapport avec le *shakos* du soldat moderne.

Lorsque Eugène IV orna la basilique de Saint-Pierre de deux portes de bronze, il y fit représenter les principaux événemens de son pontificat. J'ai extrait la figure suivante du groupe de gentilshommes allemands qui assistent au couronnement de l'empereur Sigismond. *Antoine Filarète* et *Simon*, sculpteurs florentins, ne correspondirent que faiblement aux espérances du pontife qui leur avait confié un si noble ouvrage; mais, malgré la bizarrerie des ornemens qu'ils y ont entassés, et malgré leur chétive exécution, ces portes n'en sont pas moins un monument précieux. On y retrouve cette exactitude de costumes qui est l'un des caractères distinctifs des ouvrages d'art des XIVe et XVe siècles.

Les soubrevestes dans le genre de ce gentilhomme étaient ordinairement de brocart ou de velours. Celle-ci pourrait être blanche et doublée et garnie de petit gris; les chausses bleu de ciel, ainsi que les portent encore aujourd'hui les soldats hongrois. Le pourpoint, dont les manches sont traversées par des bandes de broderies d'or, pourrait être, ainsi qu'on en trouve des exemples dans les anciennes miniatures, de couleur minium. J'ai remar-

qué aussi des chapeaux couleur de plomb, avec des ornemens dorés. Le bord relevé en était ordinairement ou noir, ou d'une couleur différente du chapeau. La bourse d'où sort la poignée d'un poignard, et la ceinture, étaient assez souvent vertes, avec des ornemens en or. Les brodequins sont noirs.

J'observerai encore que les moustaches ont été particulièrement en usage en Angleterre et en Allemagne.



MCCC. N.º 11.

MCCC. — N° 11.

NOBLE ITALIENNE.

Peut-être aurais-je hésité à introduire ce costume dans ce recueil, si, malgré les rapports qu'il a avec plusieurs de ceux que j'ai déjà donnés, il ne servait à préciser davantage la forme du manteau des femmes, et la manière de le porter. *Jean Musso*, dans son histoire de Plaisance, après avoir décrit les riches vêtemens en usage vers l'an 1388, ajoute que les matrones portaient un manteau noble, ou manteau large et long jusqu'à terre, rond dans le bas et entièrement ouvert sur le devant. Ce manteau était retenu par des boutons dorés ou des agrafes enrichies de perles. Chaque dame en avait ordinairement trois pour son usage, et tous les trois d'étoffes diverses doublées de soie ou de fourrures, et ornés de broderies d'or. Lorsqu'elles ne portaient pas le capuchon, elles se couvraient la tête d'un léger voile transparent de soie ou de coton.

Les veuves portaient des vêtemens entièrement semblables, mais de couleur noire, sans perles ni broderies d'or. Elles y joignaient un capuchon noir ou un léger voile blanc de coton ou de lin *.

En France, en Angleterre et en Allemagne, où la noblesse se faisait reconnaître dans les assemblées par ses titres et par la richesse des vêtemens, les femmes des seigneurs et des barons faisaient broder sur leurs manteaux leurs armoiries de famille, unies à celles de leurs époux. C'est ce qui peut servir le mieux à distinguer les costumes de ces diverses contrées, car la forme des vêtemens était, à cette époque, à peu près la même partout.

Cette noble Italienne figure dans le même tableau conservé à l'académie des Beaux-Arts à Sienne, auquel j'ai emprunté le n° 18 de la

* Murator. Rer. Italic. Script. t. XVI, pag. 579.

première partie. Elle est coiffée d'un voile blanc mêlé de filets noirs et or. Le manteau est couleur de laque changeante en or, et enrichi de broderies d'or. La robe de dessous est verte, et la chaussure est noire.



MCCCC. N.° 6.

MCCCC. — N° 6.

JEUNE ITALIEN.

Ce jeune Italien porte un chapeau violet enrichi de broderies d'or. Le bord relevé en est de tissu d'or. Le pourpoint est de velours cramoisi et brodé au poignet. La partie sur la poitrine est de tissu d'or, et les ouvertures laissent entrevoir le pourpoint de velours. La soubreveste est de damas vert, avec une ceinture et des broderies d'or. Elle a les manches garnies d'une fourrure brune au-dessus des coudes. Les chausses sont couleur de laque, avec des broderies d'or au-dessous du genou. Les bottines sont de cuir jaunâtre. On trouve très-fréquemment des répétitions de ce chapeau ; j'en ai remarquées dans les peintures de *Giotto*, des *Orcagna* et de *Berna* de Sienne, ainsi que dans un très-grand nombre de monumens de la Lombardie. Il paraît avoir été d'un usage général. La manière de saluer était, à cette époque, la même que de nos jours. On soulevait son chapeau ; ou, si l'on était coiffé d'un capuchon, on le rejetait en arrière, ainsi que j'en ai vu plusieurs exemples dans le manuscrit de Tite Live du XIVe siècle de la bibliothèque Ambroisienne, à Milan.

J'ai extrait ce costume des miniatures de la grande bible du duc d'Urbin, qui m'a déjà fourni les numéros 3 et 4. Il a beaucoup de rapports avec quelques-uns de ceux du premier volume, mais j'ai cependant cru utile de le donner pour compléter ce que les autres peuvent laisser à désirer. L'usage des bottines paraît avoir appartenu particulièrement aux habitans du nord de l'Italie.



MCCCC. N.° 7.

MCCCC. — N° 7.

JEUNE ITALIENNE.

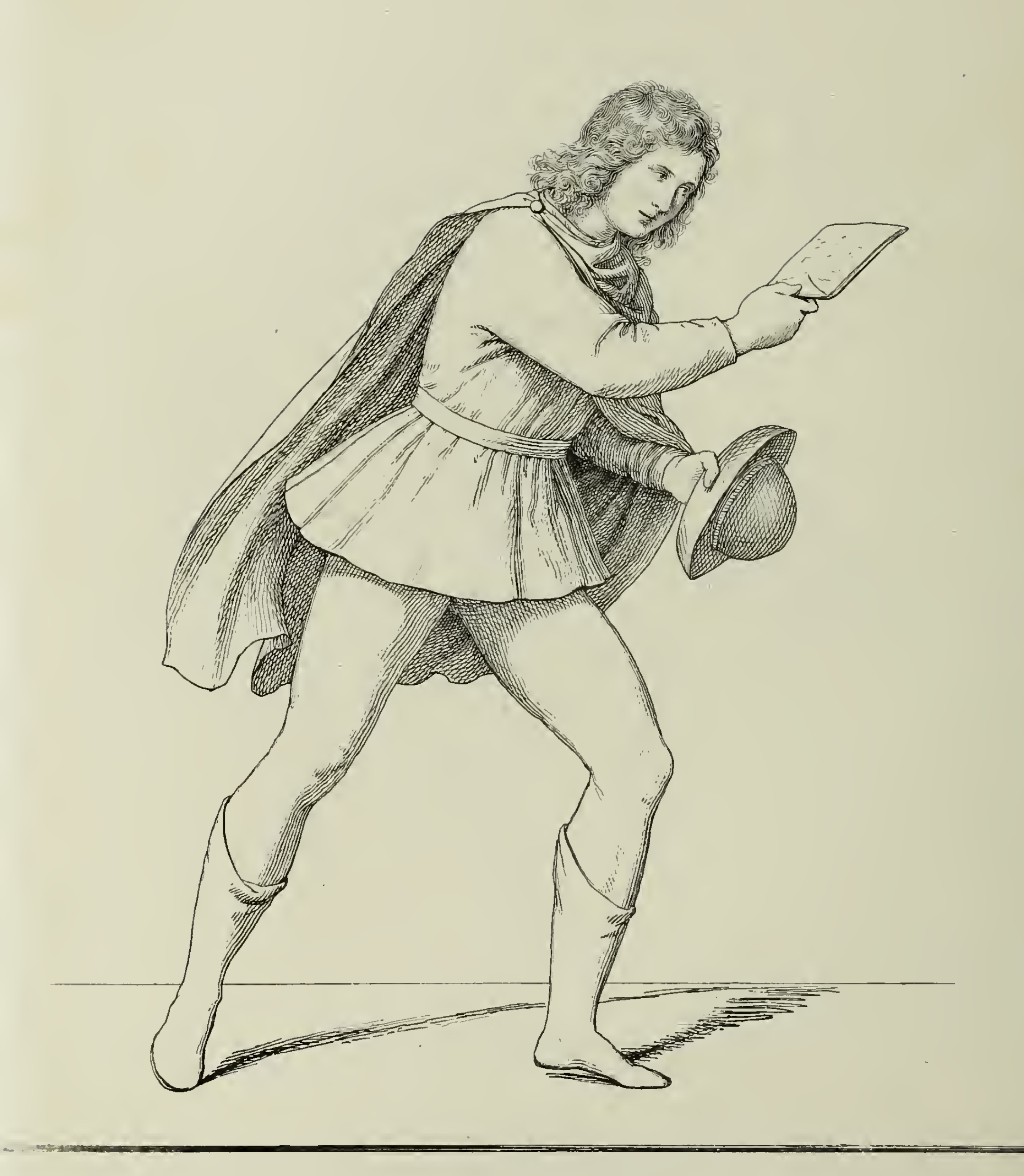
Ce costume est encore extrait des mêmes miniatures que le précédent. Il est extrêmement simple, et sert à confirmer toujours davantage la grande analogie que présentent entre eux les costumes de cette époque. On pourrait même le faire remonter au siècle précédent, car on en trouve en tous lieux de nombreux exemples. Il diffère très-peu du costume n° 8 du premier volume. Une chapelle entièrement peinte à fresque vers le XVe siècle, dans la cathédrale de Monza, en présente aussi des répétitions; mais j'ai donné la préférence à la jeune Italienne que j'ai choisie pour la faire figurer ici, à cause de la diversité qu'offre sa coiffure. C'est en général la manière de disposer ce voile sur la tête qui constitue seule une différence sensible dans les costumes de ce genre, des XIVe et XVe siècles.

Cette jeune Italienne est coiffée d'un voile blanc. Son manteau est d'une étoffe rouge; la robe est bleue, ornée de filets d'or, et retenue par une ceinture dorée. La chaussure est noire.

Plusieurs bas-reliefs enlevés à d'anciens monumens de la famille Visconti, et conservés dans l'Académie de Brèra, à Milan, prouvent également que ce costume fut généralement en usage en Lombardie pendant tout le XIVe siècle. Il n'y a pas de ville où l'on n'en retrouve quelque répétition. La galerie seule de Brèra en offre un grand nombre.



MCCCC. N.° 8.



MCCCC. N.° 12.

MCCCC. — N° 12.

MESSAGER.

La correspondance des lettres, dans les premiers temps des républiques italiennes, présentait de grandes difficultés, et surtout beaucoup de lenteurs pour les particuliers, car il fallait qu'ils attendissent les missions extraordinaires du gouvernement, ou qu'ils en fissent eux-mêmes l'envoi. Ceux qui portaient les lettres d'un lieu dans un autre étaient nommés en italien *cavallari* ou *tabellari*.

J'aurai occasion d'expliquer plus tard la manière dont les messagers des princes et des souverains portaient les dépêches qu'on leur confiait, ainsi que l'étiquette en usage pour les consigner. Les peintures d'une chapelle de la cathédrale de Monza, près de Milan, ne m'ont rien laissé à désirer à ce sujet, et je renvoie aux détails pour de plus amples renseignemens.

Quelques auteurs florentins semblent vouloir revendiquer en faveur de l'Italie les premiers établissemens des postes, tandis que tous les historiens français les attribuent à Louis XI, roi de France.

J'ai extrait ce costume de l'une des miniatures de la grande bible du duc d'Urbin, conservée dans la bibliothèque du Vatican. Il représente un jeune messager au moment de consigner la dépêche dont il est porteur. Sa chlamyde est bleue avec doublure jaune, et elle est agrafée sur l'épaule par un bouton d'or. Le pourpoint est rouge et la ceinture est de la même couleur. Le chapeau et les bottines sont noirs. Les chausses sont bleu de ciel.



MCCC. N.° 13.

MCCC. — N° 13.

NOBLE FRANÇAIS.

Les romans de chevalerie offrent, au milieu des fables les plus extravagantes, des notions précieuses sur les mœurs et les costumes des XIIIe et XIVe siècles. La bibliothèque royale de Paris possède une riche collection de manuscrits de ce genre et j'y ai trouvé, ce qui manque dans les peintures éparses dans les villes d'Italie, des détails sur les rites et usages chevaleresques.

J'ai extrait ce costume de Noble français d'un manuscrit du roman de *Lancelot du Lac*, coté dans la bibliothèque royale n° 6964. Ce costume a été fort en usage en France et en Angleterre du XIIIe au XIVe siècle, et il fut même introduit en Italie par la famille française qui régnait à Naples C'est aussi l'époque de l'extravagante chaussure connue sous le nom de *Poulaines*. Elle était terminée par des pointes rembourrées de laine ou de coton, mais tellement longues, que ceux qui suivaient la mode dans ses plus grands écarts, furent contraints pour pouvoir marcher, de les relever avec de petites chaînes d'or ou d'argent attachées aux genoux.

La soubreveste de ce gentilhomme est jaune dans la partie droite et toute semée d'yeux. La partie gauche est violette et ornée de petites fleurs rouges entourées d'or. Le pourpoint et le capuchon sont bleus avec des filets d'or. La partie qui se voit au-dessous du capuchon est de tissu d'or. La soubreveste est boutonnée sur la partie violette ; les boutons sont d'or et placés entre deux filets d'or. La ceinture est bleue avec ornemens dorés ; la chausse droite est rouge, la gauche est noire.

L'usage était alors, parmi les chevaliers, d'orner leurs soubrevestes de devises d'amour; j'en ai trouvé dont les soubrevestes étaient semées de cœurs percés de flèches, etc. On portait aussi avec ce costume une chlamyde,

ainsi que j'en ai observé plusieurs exemples dans le même manuscrit. La chlamyde descendait jusqu'aux pieds et était agrafée sur l'épaule droite. D'autres ont sur la tête une espèce de bandeau de perles qu'on nommait *chapel*. Quelque-uns portent de riches chaînes d'or, mais partout la forme des vêtemens est absolument semblable.



MCCC. N.° 14.

MCCC. — N° 14.

VALET.

Cette figure est extraite des miniatures du même manuscrit que la précédente; elle servira non seulement à préciser le costume des classes inférieures à celles des chevaliers, mais encore à prouver combien l'usage des soubrevestes étroites était devenu général à cette époque, sans distinction de rang.

Ce valet est coiffé d'un capuchon rouge bordé sur la poitrine par une large bande de toile blanche. La plume est bleue. La soubreveste et le capuchon sont de la même étoffe. La partie de la ceinture qu'on entrevoit est blanche. Le poignard a le fourreau rouge, et la poignée en ivoire est garnie d'or. Les chausses sont couleur de plomb et les éperons en argent.

J'ai trouvé d'autres valets portant un petit poignard suspendu sur la poitrine par un petit lacet passé autour du cou.

Les miniatures du manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambroisienne, à Milan, m'ont offert un grand nombre de répétitions de ce costume, ainsi que du précédent. En général on le trouve dans presque tous les monumens de peinture et de sculpture du milieu du XIVe siècle. Je peux citer à l'appui de ce que j'avance les monumens de Bernabò Visconti, à Milan, et des Scaliger, à Vérone; mais il paraît cependant qu'il était particulièrement en usage en France et dans l'Italie septentrionale, car les monumens de la Toscane et des états romains m'en ont fourni à peine quelques exemples.



MCCC. N.° 15.

MCCC. — N° 15.

JEUNE FRANÇAISE.

Les costumes qui figurent dans les deux planches suivantes sont encore du même manuscrit. La forme des vêtemens des femmes avait beaucoup d'analogie avec ceux des hommes. Leurs manches étaient disposées de la même manière. Les miniatures de cette époque ne présentent pas plus de variétés dans le costume des femmes; elles adoptèrent même jusqu'à cette bizarre chaussure à la *poulaine* qui défigurait le pied d'une manière si désagréable.

Cette jeune française a les cheveux entortillés dans un lacet noir autour de la tête. La robe est blanche, brodée en argent, et contournée, au cou, aux épaules, aux coudes et dans le bas, par des filets d'or. Les petites manches qui arrivent du coude au poignet sont à carreaux rouges et blancs, et garnies de deux filets d'or. La chaussure est noire.

Toutes les autres femmes figurées dans ce manuscrit sont vêtues de la même manière; il n'y a de variété que dans la couleur et les étoffes. On observe cependant quelques différences dans les coiffures. Quelques-unes ont les cheveux entortillés de la même manière que celle que j'ai choisie, mais dans un voile blanc entrelacé d'un ruban bleu enrichi de perles; d'autres ont les cheveux épars et portent en guise de couronne un petit bandeau de perles.

Ce costume offre encore beaucoup d'analogie avec celui de Laure, n° 45, tome I. Non seulement il prouve la confiance que doivent inspirer les peintres italiens du XVe siècle pour ce qui tient aux costumes de leur époque, mais il sert encore à confirmer l'authenticité du portrait de Laure dans le chapitre des Espagnols à Florence.



MCCC. N.° 16.

MCCC. — N° 16.

CRÉATION D'UN CHEVALIER.

L'éclat de la chevalerie commença à s'obscurcir dans le XIVe siècle, et s'éclipsa entièrement vers la fin du XVe. C'est le roman de *Lancelot du Lac* qui m'a fourni de précieux détails sur les rites qu'on observait encore dans le XVe siècle à la création d'un chevalier. J'ai déjà parlé, dans la première partie de ce recueil, de l'éducation que recevait le jeune homme destiné à faire partie de ce noble corps, qui ne l'admettait dans ses rangs qu'après des preuves brillantes de valeur et d'habileté dans le maniement des armes. Le jeûne, une nuit connue sous le nom de *veille des armes*, passée en prières, préparait le jeune novice à sa réception. Excepté les cas où l'on créait les chevaliers sur le champ de bataille avant de commencer l'action, ou après le combat pour récompense de valeur, la cérémonie avait ordinairement lieu dans l'intérieur d'une église ou d'une chapelle. Le jeune homme se présentait au prêtre qui lui bénissait son épée suspendue à son cou, ensuite il allait s'agenouiller auprès de celui qui devait l'armer chevalier. Ce dernier lui rappelait les devoirs de la chevalerie et après les demandes et les réponses d'usage, les assistans couvraient le nouveau chevalier de ses armes ; ils lui chaussaient les éperons dorés et lui ceignaient son épée. Alors le seigneur choisi pour lui conférer la chevalerie lui donnait, ou un léger soufflet, ou un coup du plat de l'épée sur l'épaule en disant : *Au nom de St.-Michel, de St.-Georges, etc., je te fais chevalier; sois preux, hardi et loyal.* Quelquefois un bain précédait la veille des armes et ces chevaliers en prenaient le nom de *chevaliers baignés* *.

L'armure du jeune chevalier est brune. La soubreveste est rouge avec des carreaux couleur de laque et une rosette rouge. La ceinture est bleue

* *Mémoires sur l'ancienne chevalerie.*

et enrichie de perles et d'ornemens dorés. L'épée a le pommeau doré, la poignée bleue et le fourreau rouge. La chaussure est rouge et les courroies sont noires. Celui qui donne le soufflet a l'habit de dessous et le capuchon bleus, l'habit est couleur de laque et garni d'or au-dessous du capuchon. La ceinture est rouge et enrichie de perles. Ceux qui chaussent les éperons sont tous les deux vêtus de la même manière; la soubreveste est jaune et semée d'yeux. La ceinture est dorée et soutient un petit poignard à gaîne noire avec une poignée en ivoire. Une partie de la soubreveste, ornée de fleurs en argent, est bleue, et le capuchon est rouge. Les chausses sont bleues. En arrière est un prêtre dont la chappe est couleur de laque, ornée de rosaces d'or et doublée de vert. L'aube est de toile blanche.

Ce prêtre est sur les marches de l'autel et tient dans ses mains le rituel.

Les tombeaux des Visconti, à Milan, et des Scaliger, à Vérone, offrent de nombreuses répétitions du costume militaire de ce jeune chevalier.



MCCC. N.° 17.

MCCC. — N° 17.

BÉNÉDICTIN.

Saint Benoit né à Norcia se retira dans les montagnes de Subiaco, où bientôt il se vit suivi par de nombreux disciples attirés par la sainteté de sa vie, ce qui le décida à y fonder un monastère. Plus tard il en érigea un autre près du mont Cassin, et y écrivit la règle de son ordre. On ne sait pas l'époque précise à laquelle il la rédigea, mais il est certain que ce fut avant saint Grégoire-le-Grand. Cet ordre religieux s'accrut et se répandit extrêmement ; leur habit religieux fut prescrit par le concile de Vienne et fut ensuite confirmé par une bulle de Benoît XII l'an 1336. Cet habit était entièrement de serge noire *.

J'ai extrait ce costume des miniatures d'un manuscrit français conservé dans la bibliothèque du Vatican sous le n. 3839 ; il représente un religieux Bénédictin de la congrégation de Cluny. Cette nouvelle congrégation de Bénédictins eut son origine dans un monastère près de Cluny en France, vers l'an 890 : d'abord elle fut composée de douze moines, mais elle s'accrut beaucoup dans la suite. Ces religieux portaient un habit semblable à celui des moines connus sous le nom de congrégation du mont Cassin **.

Le religieux Bénédictin représenté dans la planche suivante servira en conséquence à préciser le costume des deux congrégations de cet ordre. L'habit est entièrement de serge noire.

Ce costume de Bénédictin se trouve encore répété dans un grand nombre de monumens de peinture et de sculpture de la Lombardie.

* *Filip. Bonanni, Ordin. Relig. Catal. T. I, num.* 99.

** *Ibid. num.* 101.



MCCC. N.° 18.

MCCC. — N° 18.

JEUNE FRANÇAIS.

Le costume suivant est extrait des miniatures d'un manuscrit français du XIVe siècle, intitulé *Roman de la Rose*, et coté n. 6985 dans la bibliothèque royale de Paris. Ce jeune homme se trouve souvent répété avec le titre de *l'amoureux*. Je l'ai choisi d'autant plus volontiers qu'il me fournit l'occasion non seulement de préciser un costume français, mais encore de prouver avec plus d'évidence l'analogie qu'ils avaient avec les costumes italiens de la même époque. Ce jeune homme porte une soubreveste bleue dont les larges manches sont doublées d'hermine. La ceinture est noire; le pourpoint est d'une étoffe de couleur brun-rouge, dont les manches recouvrent les mains et sont boutonnées au poignet. Le capuchon est de la même étoffe que le pourpoint; la chausse droite est rouge; la gauche est blanche. Les pieds sont défigurés par ces extravagantes *poulaines*, si en usage à cette époque, et dont j'ai déjà eu occasion de parler.

Dans les répétitions de cette figure, on voit que le capuchon était terminé par derrière par une longue pointe semblable à celle du capuchon de Cimabue (Tome I, costume n. 32); mais elle est ici de la même étoffe au lieu d'être en or.

Les peintures d'Orcagna dans le Campo Santo de Pise renferment des costumes qui ont beaucoup de rapport et de ressemblance avec celui que j'ai introduit dans ce recueil. L'arrangement des cheveux est absolument le même, et il y a encore beaucoup d'analogie dans la forme du capuchon.

Un missel du chapitre de la basilique Ambroisienne à Milan, offre plusieurs répétitions de ce costume qu'on retrouve aussi dans les bas-reliefs qui ornent un grand nombre de monumens sépulcraux soit à Milan, soit à Vérone.



MCCC. N.° 19.

MCCC. — N° 19.

FEMME DU PEUPLE.

Lorsqu'il s'agit de faire connaître tous les costumes des diverses classes de la société pendant la durée des républiques italiennes, on doit, malgré leur extrême simplicité, introduire dans un recueil de ce genre, les costumes plébéiens. Moins variés dans leurs détails, ils ne se font pas remarquer par de riches ornemens ; un ou deux suffisent même pour préciser un siècle, mais ils offrent cependant un grand intérêt historique et peuvent servir à expliquer cette grande simplicité de costumes, objet des regrets de Ricobaldo, et dont Ricordano Malespini et Jean Villani nous ont transmis une description détaillée.

Le capuchon était généralement en usage pendant le XIVe siècle, et les femmes l'avaient adopté aussi bien que les hommes.

La femme du peuple dont je donne ici le costume est encore extraite des miniatures du *Roman de la Rose*. Son capuchon est bleu ; le voile de dessous est blanc ; l'habit de dessus est couleur de laque avec une doublure blanche. La robe de dessous et les manches sont écarlates ; la chaussure est noire ; le siége est de bois de noyer.

J'ajouterai encore que la plus parfaite analogie se trouve entre ce costume français et ceux appartenant à l'Italie dont les peintures et les monumens de la Lombardie m'ont offert de nombreux exemples qui ont servi à me démontrer non seulement l'authencité de celui qui figure dans la planche suivante, mais encore combien ils variaient peu d'un pays à l'autre, ainsi que j'en ai fait déjà la remarque.



MCCCC. N° 20.

MCCCC. — N° 20.

NOBLE PROVENÇAL.

Le manuscrit auquel j'ai emprunté ce costume présente un des plus précieux monumens de l'histoire des costumes. Le roi René de Provence en fut l'auteur et y a décrit les lois des tournois et la manière d'exécuter ces jeux guerriers. Je m'en sers avec confiance pour enrichir mon recueil de tous les détails qui peuvent aider à la connaissance parfaite des mœurs et des usages de cette époque. Ce précieux manuscrit est conservé dans la bibliothèque royale de Paris ; le frontispice montre le roi assis sur son trône et acceptant la dédicace du livre; j'ai choisi dans la foule des seigneurs et des courtisans qui environnent le prince, le noble provençal qui figure dans la planche suivante.

Le bonnet est couleur de laque avec un liseré blanc ; il est recouvert d'une fourrure grisâtre avec de petits boutons d'or. Les plumes sont rouges et enrichies de paillettes d'or ; le pourpoint est de velours rouge et se voit à l'ouverture de la manche et au cou avec la chemise. L'habit est couleur de plomb et fermé sur la poitrine par des boutons d'or; l'habit de dessus est violet, garni et doublé d'une fourrure brune qu'on voit à l'ouverture de la manche et à son extrémité. La ceinture et la petite bourse sont rouges avec un filet et des boutons d'or; le poignard a le pommeau doré et le fourreau blanc ; le gant sur lequel pose le faucon est jaunâtre ; les chausses sont vertes et les souliers rouges. Ce gentilhomme porte une riche chaîne d'or.

La chapelle des Bentivogli, dans l'église de Saint-Jacques-le-Majeur, à Bologne, renferme dans ses peintures divers portraits dont le costume diffère peu de celui de ce noble provençal.



MCCCC. N.° 21.

MCCCC. — N° 21.

SERMENT SUR LES ÉVANGILES.

Les chroniques du moyen âge parlent souvent de cet acte solennel que le juge exigeait, dans l'espoir de connaître de quel côté était le bon droit. Mais combien de fois l'une des parties, bravant la crainte du parjure, n'a-t-elle pas fait hésiter la justice, qui, n'osant prononcer une sentence incertaine, en abandonnait la décision à ce qu'on nommait *le jugement de Dieu*.

La preuve par le combat, par le feu ou par l'eau bouillante devint chaque jour plus générale, par suite de l'abus du serment sur les évangiles. « Car, est-il dit dans le préambule de la constitution d'Othon II, si la charte de quelque héritage était attaquée de faux, celui qui la présentait faisait serment sur les évangiles qu'elle était vraie ; et, sans aucun jugement préalable, il se rendait propriétaire de l'héritage · ainsi, les parjures étaient sûrs d'acquérir (*). »

L'établissement du gouvernement républicain dans la plupart des villes d'Italie, et les lois écrites qui y réglaient l'administration de la justice, y firent cesser l'usage du combat judiciaire et des autres épreuves que les Lombards y avaient introduit. Cependant, sur la fin du XVe siècle, on fut sur le point de voir à Florence un exemple mémorable de l'épreuve par le feu.

J'ai extrait les figures suivantes des miniatures d'un manuscrit conservé dans la bibliothèque royale de Paris, sous le N. 6829. Le juge est coiffé d'un bonnet de velours cramoisi que sa forme avait fait nommer *mortier*. La simarre est de brocart d'or, doublée et garnie d'hermine. Le dossier du siége est orné d'une étoffe jaune; et le siége est en bois de noyer ainsi que le pupitre sur lequel est placé le livre des évangiles.

Celui qui prête serment porte une simarre violâtre garnie de martre. Son

* Montesquieu, Esprit des lois, liv. XXVIII, chap. XVII.

chaperon, rejeté sur l'épaule, est noir ainsi que la chaussure. L'autre porte une soubreveste blanche tramée d'or, et changeante en bleuâtre; elle est garnie et doublée de martre. Le pourpoint est de velours cramoisi brodé en or, au cou. La manche de dessous est blanche et les chausses sont noires.

Ces trois figures serviront encore à confirmer la grande analogie des costumes des divers peuples pendant le XVe siècle. Le juge a beaucoup de rapports avec le podestat N. 9. (Tome I.), et les deux autres avec plusieurs autres costumes italiens.



MCCCC. N°22.

MCCCC. — N° 22.

PAYSANS.

Déja la forme des vêtemens des moines m'avait confirmé dans l'opinion que les classes les plus pauvres et les plus humbles de la société, chez les peuples de l'Italie et de presque toute l'Europe, avaient, à l'époque dont je m'occupe, une ressemblance entre elles de costumes qui permettrait peu d'établir une distinction précise de nation à nation. J'ai trouvé dans les miniatures qui ornent les bibles et les anciens manuscrits les costumes les plus usités par les cultivateurs; et en les comparant entre eux j'ai reconnu qu'ils offraient très-peu de variétés.

Les costumes suivans ne se font remarquer ni par la richesse, ni par les ornemens; mais ils ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance, et n'en sont pas moins intéressans et utiles pour compléter le tableau animé de l'histoire des républiques du moyen âge.

Le premier de ces deux paysans est entièrement vêtu d'une étoffe grisâtre. Sa ceinture et sa bourse sont noires.

Le second porte un bonnet couleur de laque, qui en recouvre un autre qui est blanc. L'habit est blanchâtre. La ceinture et la bourse sont noirâtres, et dans la bourse est passé un couteau dont le manche est de buis et la gaîne est noire. Les chausses sont rouges et les souliers de cuir brun.

Les peintures de Giotto, dans le campo santo de Pise, offrent aussi des costumes de paysans presqu'entièrement semblables à ceux-ci, que j'ai extraits du même manuscrit que ceux du numéro précédent.

Le célèbre manuscrit de Virgile, avec des notes de la main de Pétrarque, conservé dans la bibliothèque Ambroisienne à Milan, est orné d'une miniature de Simon Memmi qui offre avec bien peu de variations une répétition de ces costumes de paysans. Il n'y a de différence notable que dans la chaussure.



MCCCC. N.° 23.

MCCCC. — N° 23.

NOBLE FRANÇAISE.

La bizarrerie de cette coiffure m'a déterminé à faire entrer dans ce recueil un costume dont les miniatures du manuscrit N. 6829 de la bibliothèque royale de Paris m'ont offert de nombreuses répétitions. Dans celles qui ornent les chroniques de Froissart et d'un grand nombre d'autres manuscrits, les dames françaises et anglaises y sont vêtues absolument de la même manière. Leurs robes ont toutes la même forme, une ceinture pareille, et sont toutes garnies de fourrures semblables : la coiffure seule présente quelque variété par cette forme conique si élevée, qui s'est maintenue en usage pendant environ un siècle, et dont je donnerai quelques exemples dans les numéros suivans.

La coiffure de cette noble française paraît avoir été d'une étoffe de soie dont la couleur variait suivant le caprice. Cependant, la couleur noire est celle qui se retrouve le plus fréquemment. Quelques-unes sont couleur de rose. La robe est d'une étoffe blanche garnie de fourrure. La couleur de la robe varie encore fort souvent. Celle de dessous est jaune et ornée d'une broderie d'or au cou. La chaussure est noire.

J'ai retrouvé des répétitions de cette coiffure dans le manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambroisienne à Milan; mais comme ces peintures sont antérieures d'un siècle à celles qui m'ont fourni les figures suivantes, j'y ai remarqué quelques différences dans la forme des robes, dont les manches sont fort larges vers le coude et viennent se resserrer au poignet, dans le genre de celles que la mode avait fait adopter il y a quelques années, et auxquelles on avait donné le nom de *manches à gigot*, à cause de leur forme. Dans les miniatures de Tite-Live, les robes n'ont pas de ceinture; elles sont simplement resserrées à la taille et ne sont pas traînantes.



MCCCC. N.° 24.

MCCCC. — N° 24.

DÉFI DU TOURNOI.

Pour faire noblement un tournoi, dit le roi René; il faut être prince, haut-baron ou seigneur banneret. Celui qui donne un tournoi est nommé *appelant*. Il doit premièrement faire sonder le prince auquel il veut faire présenter l'épée, pour savoir si c'est son intention de l'accepter. Puis il choisit le roi-d'armes de la contrée, ou en cas d'absence de celui-ci, quelque héraut notable auquel il donne une épée rabattue, telle qu'on use dans les tournois, en lui disant: «Roy d'armes tenez ceste espée et alez devers N. N. luy dire de par moy, que pour sa vaillance et prud'hommie et grant chevalerie qui est en sa personne, je luy envoye ceste espée en signifiance que je querelle et demande de frapper ung tournoy et behourdis d'armes contre luy, en la présence des dames et damoiselles, et de tous autres, au jour nommé et temps deû, et en lieu à ce faire idoine et convenable. Duquel tournoy luy offre pour juges-diseurs de huit chevaliers et escuyers les quatre : c'est à savoir tels pour chevalier, et tels pour escuyers, lesquels juges-diseurs assigneront le temps et le lieu, et feront faire et ordonner la place.»

Le seigneur appelant doit toujours élire la moitié des juges-diseurs du pays du seigneur défendant, et les autres de son pays ou d'ailleurs, à son plaisir, mais choisis parmi les plus sages et les plus connaisseurs en faits d'armes (*).

Dans la planche suivante, copiée d'une des miniatures du traité des tournois du roi René conservé à la bibliothqèue royale de Paris, le roi-d'armes, accompagné de deux hérauts, reçoit de son seigneur l'épée qu'il doit aller présenter au prince qu'il défie.

Le prince est coiffé d'un chaperon écarlate. Le pourpoint est de velours cramoisi; la soubreveste est blanche, changeante en bleuâtre et tramée d'or : la doublure en est jaune. Les chausses sont couleur de laque et les

* M. S. de la main du roi René.

souliers noirs. L'épée est d'acier, sans ornemens ni dorures. Le dais est d'une étoffe bleue, enrichie d'une frange d'or, des armoiries du prince et d'une garniture de damas fond jaune. Le fauteuil est recouvert d'hermine.

Le gentilhomme qui tient le fourreau de l'épée porte un bonnet couleur de laque; le peu de pourpoint qu'on voit au collet est vert. La soubreveste est écarlate; les chausses grisâtres et les souliers noirs. Le chapeau est noir et orné d'une plume jaunâtre. Le fourreau de l'épée est noir avec une boucle d'acier. Le poignard est aussi en acier.

Le jeune gentilhomme à gauche du prince est coiffé d'un bonnet couleur de laque. La soubreveste est bleue avec un revers de velours cramoisi au-dessus du coude. Le pourpoint est jaune, la ceinture noire, les chausses couleur de laque, et le chapeau et les souliers sont noirs. L'autre figure qui s'appuie sur celle-ci porte un bonnet écarlate, un pourpoint bleu et une soubreveste couleur de laque avec doublure bleue. Les chausses sont couleur de plomb, et le chapeau et le poignard sont noirs.

Le roi-d'armes a une cotte d'armes d'hermine. La soubreveste est verte avec un filet d'or. Le pourpoint est couleur de laque et le bonnet écarlate. Il porte en outre de grandes bottes de cuir avec des éperons en fer. Les chausses sont couleur de laque. Le héraut de droite à sa suite a une soubreveste verdâtre, un pourpoint couleur de laque, des chausses rouges et des souliers noirs. L'autre héraut porte une soubreveste couleur de laque, un pourpoint noir, des chausses couleur de plomb, des souliers et un bonnet noirs.

Le sergent-d'armes porte un bonnet couleur de laque, une soubreveste écarlate, un pourpoint bleu, des chausses vertes, et des souliers et un chapeau noirs. La masse est d'acier garnie en or.

Toutes ces figures ont leurs chaussures terminées par ces longues pointes nommées *poulaines*, dont la mode se conserva pendant presque tout le XVe siècle.



MCCC. N.° 25.

MCCC. — No 25.

FRANCISCAIN.

Après avoir donné dans le premier volume un des plus anciens et des plus authentiques costumes des Dominiquains, qu'on puisse désirer, j'ai dû chercher celui d'un religieux d'un ordre dont le fondateur fût contemporain de St-Dominique. La rapidité avec laquelle se propagea l'ordre de St-François fût cause de quelques variations, soit dans l'habit, soit dans la règle, et de là prirent origine les nombreuses réformes qui ont répandu de l'obscurité sur le véritable costume des premiers franciscains. Les plus anciennes peintures où j'aie vu figurer le saint, sont à Assise : elles sont du XIIIe siècle, et cependant il paraît que déjà, dès cette époque, le costume donnait lieu à des doutes et à des contestations. Celui que j'ai choisi est d'une époque un peu postérieure, car il est extrait d'un tableau de Simon Memmi, mais il est semblable à ceux que j'ai observés dans les fresques de Cimabue, de Giotto et des anciens peintres qui ont orné l'église de St-François, à Assise. Ce costume a d'ailleurs assez de rapports avec celui des basses classes du peuple, au XIIIe siècle, pour qu'il soit permis de croire que si ce n'est pas celui qui fut adopté par le saint, il en diffère du moins très-peu.

J'ai extrait ce costume d'un précieux tableau de Simon Memmi, qui devait être gravé dans l'*Etruria Pittrice*, où il est cité. Il fait aujourd'hui partie de la collection de M. Artaud, qui a su profiter d'un long séjour en Italie pour y rassembler laborieusement une collection complète des ouvrages de presque tous les peintres des XIVe et XVe siècles.

Le franciscain dont je donne ici le costume porte une tunique d'une étoffe d'un gris brun. Une corde blanche lui sert de ceinture.

J'ai trouvé des répétitions si fréquentes de ce costume religieux, si important dans l'histoire des XIIIe et XIVe siècles, que leur seule nomenclature formerait ici un long catalogue de monumens de peinture ou de sculpture.

J'en citerai cependant quelques-uns, pour compléter ce que peut laisser à désirer celui auquel j'ai dû donner la préférence. Le monument de Bernabò Visconti, à Milan, présente dans ses bas-reliefs plusieurs figures de St-François, dont le costume est absolument semblable ; la tunique seulement laisse entrevoir les pieds, qui sont nus, et dont la chaussure est formée par une sandale semblable à celles que portent encore aujourd'hui plusieurs ordres religieux.

Trois tableaux de la galerie de Brèsa m'ont offert des répétitions exactes de ce franciscain. Il y en a même un peint par Fra Carnevali, qui tient à la main une petite croix absolument semblable ; seulement elle paraît de cristal, et ornée de perles et de pierres précieuses. Dans presque toutes ces peintures, le St-François est représenté déchaussé.



MCCC. N.° 26.

MCCC. — N° 26.

JEUNE ITALIEN.

Ce costume militaire est encore extrait de l'un des tableaux de la collection de M. Artaud. Cette peinture est, sans nul doute, de ce même Vanni de Sienne, qui m'a fourni plusieurs des costumes du premier volume de ce recueil. Ce peintre est fort remarquable pour l'époque à laquelle il appartient, car ses compositions sont en général remplies d'allégories parfaites, essor que n'osaient guère se permettre les artistes ses contemporains, à moins que ce ne fussent des allégories religieuses.

Ce jeune Italien est coiffé d'un bonnet écarlate. La soubreveste est blanche et recouverte d'une cuirasse d'acier ornée de boutons dorés. Le collet du pourpoint est écarlate, avec un réseau noir, et laisse voir un peu de la chemise. Les manches sont de damas violet. La chausse droite est noire; la gauche est blanche avec une bande écarlate à la partie extérieure de la jambe. Le fourreau du poignard est rouge.

Le bonnet de ce jeune homme peut servir aussi à compléter le costume N° 52 du premier volume. Cette forme de bonnet était d'un usage assez général parmi les jeunes gens des XIVe et XVe siècles. Souvent un jeune gentilhomme portait ses chausses composées de pièces ou bandes des couleurs qui entraient dans ses armoiries; souvent aussi les milices des villes portaient ainsi les couleurs du quartier auquel elles appartenaient.



MCCC. N.º 27.

MCCC. - N° 27.

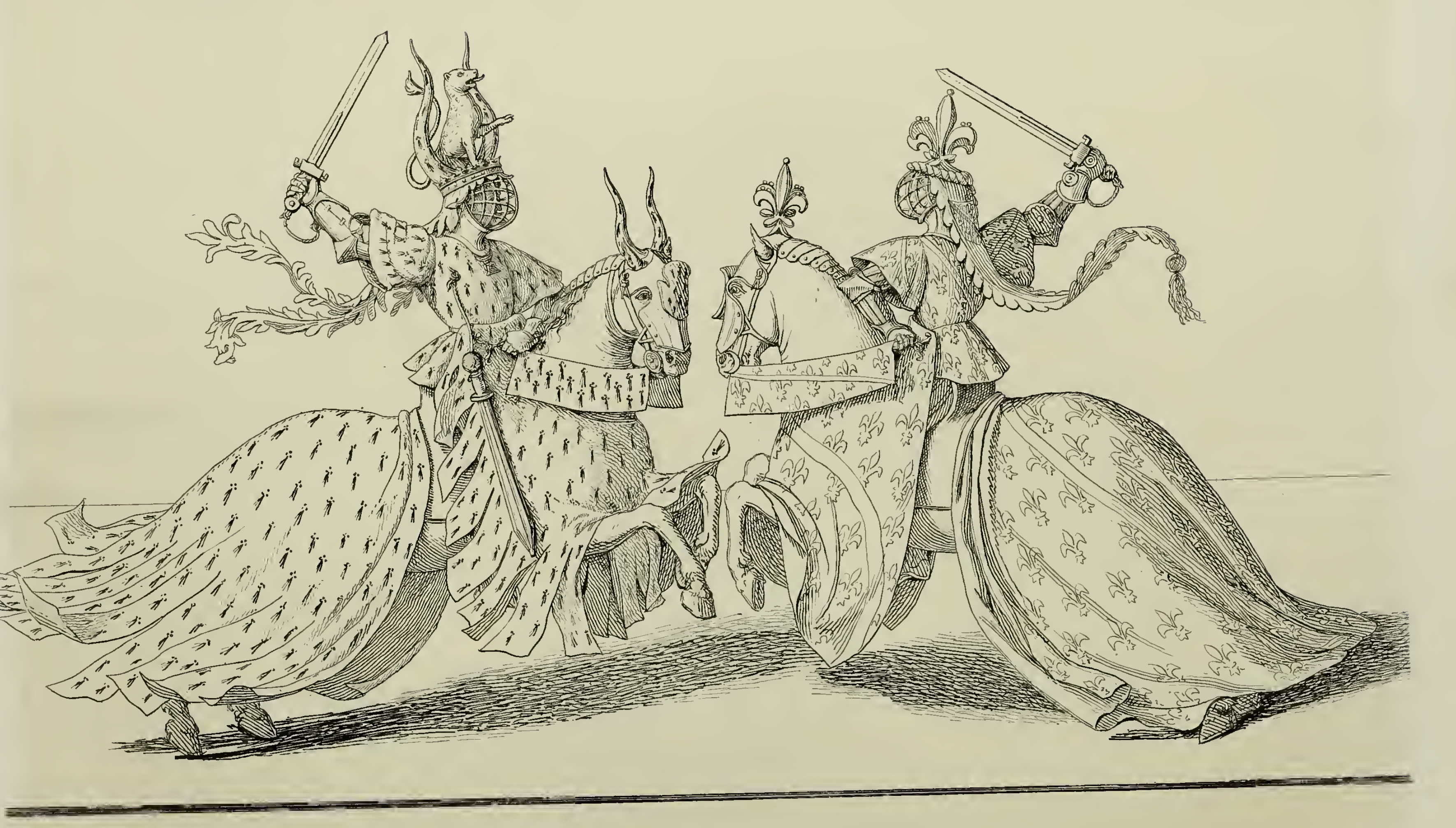
JEUNE ITALIENNE.

J'ai encore emprunté ce costume au même tableau que le précédent. J'y ai remarqué beaucoup d'analogie avec les costumes français de cette époque.

Cette jeune Italienne est coiffée d'une espèce de turban violet, recouvert d'un riche réseau d'or. Ce turban ne pose que sur le sommet de la tête, et laisse voir les cheveux entortillés dans un lacet blanc, de la même manière que ceux de la jeune Française dont j'ai donné le costume au N° 15. Un petit filet noir lui passe sur le front. La simarre est de tissu d'or, bordée d'hermine, et laisse voir la chemise autour du cou. Les manches de la simarre sont d'un tissu d'or, d'un autre travail; elles sont garnies d'hermine et doublées d'une étoffe d'un vert foncé. La ceinture de la simarre est enrichie de boutons dorés. La manche de dessous est de damas vert. La chaussure est rouge et les bas sont blancs.

Les peintures de Dominique de Bartoli, dans l'hôpital de Sienne, offrent divers costumes de femmes avec des coiffures presque semblables à celle-ci.

Les miniatures du manuscrit de *Tite-Live* de la bibliothèque ambroisienne à Milan auraient pu servir à expliquer cette manière d'entortiller les cheveux; mais les nombreux exemples que j'ai dû en donner dans plusieurs costumes, où ce genre de coiffure se trouve répété de manière à le bien concevoir, m'ont paru ne laisser rien à désirer.



MCCCC. N° 28.

MCCCC. — N° 28.

CHEFS DU TOURNOI.

J'AI donné au N° 24 le défi du tournoi; dans les miniatures suivantes du manuscrit du roi René on voit le roi-d'armes présentant d'abord au seigneur défié l'épée dont il a été chargé : il la tient par la pointe. Puis, celui-ci l'ayant acceptée, le roi-d'armes déroule devant lui un parchemin sur lequel sont figurées les armoiries des juges-diseurs. Ces deux miniatures n'offrent de diversité avec celles que j'ai déjà données que dans la pose des personnages ; mais les costumes y sont les mêmes, et j'ai dû éviter de tomber dans des répétitions inutiles.

Dans la miniature suivante, dont je donne ici une copie, sont représentés les deux chefs du tournoi, à cheval, armés et blasonnés, comme ils doivent l'être le jour du tournoi. Le seigneur défendant fait donner au roi-d'armes deux aunes de drap d'or ou de velours velouté, ou satin figuré cramoisi, sur lequel il a fait mettre l'effigie des deux chefs du tournoi, peinte sur une grande peau de parchemin. Le roi-d'armes met cette pièce d'étoffe en guise d'un manteau noué sur l'épaule droite, et prend congé du seigneur pour aller vers les juges-diseurs pour savoir s'ils veulent accepter cet office.

Le chevalier aux armoiries d'hermine a le casque orné d'une couronne d'or surmontée de deux cornes blanches mouchetées d'hermine, et d'une espèce de léopard jaunâtre. Les lambrequins sont verdâtres; l'armure est d'acier et les cercles du gorgerin sont dorés. Les courroies de l'armure et le pourpoint sont rouges. La soubreveste est d'hermine avec doublure bleue. La selle est rouge, la bride est blanche, et la housse du cheval est d'hermine avec doublure bleue. La masse d'armes est en bois, avec la garde en acier, la poignée rouge et le pommeau doré. L'épée est en acier sans dorure ni ornemens.

L'autre chevalier a un casque d'acier surmonté d'une fleur de lys dorée,

et un borelet entortillé de jaune, de bleu et de rouge. Le lambrequin est blanc et terminé par une houppe en or. Les autres parties de l'armure sont en cuir bouilli garni de lames d'acier. La soubreveste et la housse du cheval sont à fond bleu semé de fleurs de lys d'or et traversées par une bande rouge. La doublure de la soubreveste est écarlate; celle de la housse est grise. La bride est bleue; la selle est noire et le chanfrein des deux chevaux est en acier.



MCCC. N.° 29.

MCCC. — Nº 29.

JEUNE FLORENTIN.

Les peintres des XIIIᵉ et XIVᵉ siècles ont bien rarement traité des sujets de l'histoire contemporaine. Presque tous leurs tableaux ont dû être composés pour satisfaire aux pieux désirs des religieux qui les commandaient, et ne représentent en général que l'assemblage de plusieurs figures de saints mises à coté les unes des autres. Dans quelques autres compositions ils ont travesti l'histoire sacrée en donnant les costumes de leur temps à tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il est à regretter qu'ils n'aient pas été chargés de consacrer la mémoire des faits historiques de leur patrie; car on peut être convaincu, par l'examen de ce qu'ils ont fait, de la naïve et scrupuleuse vérité avec laquelle ils les auraient rendus. J'ai extrait le costume suivant d'un autre tableau de l'école florentine où le peintre a osé plus que ses devanciers. Il a représenté une des scènes décrites par Bocace dans l'introduction de chacune des journées qui composent son décaméron.

Le jeune Florentin est coiffé d'un bonnet verdâtre sur lequel se croise un petit voile blanc. La simarre est écarlate, et les manches ont une doublure verte. La ceinture est de cuir brun, et les chausses sont rouges.

Ce tableau offre beaucoup d'analogie, soit dans l'exécution, soit dans les costumes, avec les peintures à fresque qui ornent une salle basse du palais Borromée, à Milan, et avec celles dont les restes, presque effacés, se voient encore sous les portiques de la cour de ce même palais.



MCCC. N.° 30.

MCCC. – N° 30.

NOBLE FLORENTINE.

Ce costume est encore extrait du même tableau que le précédent, et l'on y verra combien était général, en France et en Italie, l'usage d'entortiller les cheveux dans un lacet noir. J'en ai fourni déjà plusieurs exemples, et celui-ci servira encore à confirmer, d'une manière toujours plus positive, combien les costumes de France, d'Angleterre et d'Italie avaient de rapports entre eux. Les nombreux boutons d'or qui garnissent la simarre de cette jeune Florentine prouvent encore l'abus qu'on faisait de ces riches ornemens que des lois somptuaires n'avaient pu proscrire.

Cette noble Florentine est vêtue d'une ample simarre d'une étoffe d'un bleu clair richement brodée en or. La doublure en est jaunâtre. La manche de dessous est bleue, et ornée d'une broderie d'or. La seconde robe est écarlate, également brodée en or, et la chaussure est noire. La ceinture est de cuir brun, avec des ornemens dorés.

Les peintures de Michelini, dans le palais Borromée, à Milan, offrent encore une analogie frappante avec le costume de cette noble Florentine. J'en ai retrouvé de nombreux exemples dans plusieurs autres monumens du XIVe siècle.



MCCCC. N.° 31.

MCCCC. — N° 31.

NOBLES FLORENTINS.

J'Ai extrait ces deux nobles Florentins d'un tableau de Dello qui fait partie de la précieuse collection de monsieur Artaud, à Paris. Le peintre y a représenté un triomphe de Jules-César; mais il a, suivant l'usage de son temps, habillé les sénateurs romains en nobles Florentins, et j'ai profité de cet anachronisme, pour achever de préciser, avec le secours de ces deux figures, ce que pouvaient encore laisser à désirer les N°s 52 et 75 du tome premier et les diverses modifications de ce costume.

Le chaperon y est encore mieux expliqué que dans les costumes précédens, et on y remarquera une forme de manches dont je n'avais pas encore eu occasion de donner d'exemple.

Le premier de ces jeunes Florentins est coiffé d'un chaperon écarlate. Le pourpoint est de velours noir. La soubreveste est écarlate, doublée et garnie d'une fourrure brune. La ceinture est noire, et les chausses sont écarlates.

Le second est coiffé d'un chaperon couleur de laque. La soubreveste est de la même étoffe que le chaperon, et garnie de petit-gris. Le pourpoint et les chausses sont écarlates.

On aura eu plus d'une fois occasion de remarquer que la couleur écarlate était particulièrement consacrée aux chevaliers et aux premiers magistrats. Les costumes suivans appartiennent au commencement du XVe siècle.

J'ai trouvé plusieurs répétitions de la forme de ces manches, soit dans les bas-reliefs qui décorent un tombeau, dans une des chapelles de l'église Saint-Ambroise, à Milan, soit dans plusieurs peintures et portraits de cette époque. L'église de Saint Eustorge, à Milan, en offre plusieurs exemples.







MCCCC. N.° 32.

MCCCC. — N° 32.

COSTUME MILITAIRE.

Ce costume est extrait d'un autre tableau précieux de l'école florentine, et l'un des plus remarquables de la collection de monsieur Artaud. Le sujet paraît en avoir été puisé dans l'un des triomphes de Pétrarque. Parmi les nombreux hommes-d'armes qui y sont figurés, j'ai choisi celui que je donne dans la planche suivante; car, s'il paraît d'abord avoir beaucoup de rapports avec les Nos 22 et 58 du premier volume, on verra aussi qu'il sert à compléter tout ce qu'ils laissent à désirer. Le casque est entièrement différent de ceux que j'ai donnés précédemment, et l'on y voit aussi de quelle manière ces chevaliers suspendaient leur épée à leur côté.

L'armure est entièrement d'acier ainsi que les parties de mailles qu'on en voit. Le casque est surmonté d'un cimier doré, et retenu par une courroie rouge. La soubreveste est écarlate, et garnie d'une fourrure brune. Les lacets de l'armure sont rouges; l'épée a la poignée d'acier et le fourreau noir; elle est suspendue par des courroies noires. La chaussure est rouge, et l'éperon d'acier. Les harnais sont d'un cuir blanchâtre, avec des ornemens dorés.

Ce costume appartient à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe.

L'authenticité de ce costume m'a été confirmée par de nombreuses répétitions que j'ai remarquées, soit dans une antique chapelle de la cathédrale de Monza, soit dans les peintures qui ornent plusieurs églises de Padoue, soit enfin dans les monumens que la république de Venise avait érigés à quelques-uns de ses généraux.





MCCCC. N.° 33.

MCCCC. — N° 33.

JUGES DISEURS.

Cette planche et les suivantes sont encore extraites du manuscrit du roi René, auquel j'ai emprunté les nos 24 et 28. Elles serviront à réunir ici tout ce qu'il importe le plus de connaître sur les formalités qui précédaient ou accompagnaient les tournois. Le roi d'armes, ainsi que je l'ai dit plus haut, se rendait avec ses deux hérauts vers les quatre juges désignés pour le tournoi, et il leur présentait ses lettres de créance. Lorsqu'ils avaient accepté, ils le priait de fixer le jour du tournoi, et attachait ensuite leurs écussons aux quatre coins du parchemin armorié. Il se rendait, après cette formalité, sur la place publique pour y faire le cri du tournoi. Dans la miniature qui exprime cette scène, le roi d'armes, costumé de la même manière que dans la planche suivante, est monté sur une pierre élevée; il est environné de ses hérauts, et crie à haute voix : *or ouez, or ouez*, etc.

Le roi d'armes est vêtu comme dans la planche n° 24, sauf cette différence, qu'il porte en guise de chlamyde la pièce d'étoffe que lui a donnée le seigneur auquel il a transmis le défi du tournoi.

Le premier des juges diseurs a un chapeau noir, un pourpoint de velours cramoisi; une soubreveste jaune, dont la doublure est bleue; des chausses couleur de plomb, et un poignard, dont le fourreau est noir et la poignée, partie en acier et partie dorée.

Le suivant est coiffé d'un chaperon écarlate; la soubreveste est bleue, la manche gauche est jaune; la ceinture est noire et les chausses sont couleur de laque.

Le troisième porte un chapeau noir, un pourpoint bleu, une soubre-

veste couleur de laque, avec une ceinture et une bourse bleues. Les chausses sont verdâtres.

Le dernier porte un chapeau noir, surmonté d'une plume blanche, passée dans un lacet doré. Le pourpoint est écarlate; la soubreveste bleue, changeant en or, et les chausses écarlates. Le poignard a le fourreau noir et la poignée, partie en acier et partie dorée. Le bâton est jaunâtre.

Tous ces personnages ont une chaussure noire, terminée par de longues pointes.



MCCCC. N.° 34.

MCCCC. — N° 34.

ENTRÉE DES JUGES DISEURS.

Les juges diseurs faisaient ordinairement leur entrée dans la ville, précédés par quatre trompettes sonnant, et portant chacun d'eux la bannière de l'un des juges; et après les trompettes, quatre poursuivans, portant chacun une cotte d'armes de l'un des juges diseurs ainsi que les trompettes. Venait ensuite le roi d'armes, vêtu comme on le voit dans la planche précédente et marchant seul. Après le roi d'armes s'avançaient d'abord les deux juges diseurs chevaliers, montés sur de beaux palefrois richement caparaçonnés de leurs armoiries, et après eux, de la même manière, les deux juges écuyers, vêtus comme eux de longues robes. Chacun des juges était accompagné d'un homme à pied, ayant la main à la bride du cheval. Ils avaient aussi un bâton blanc de leur hauteur qu'ils portaient toujours en tous lieux, comme signe distinctif de leur emploi.

Après eux venait ordinairement une nombreuse suite.

L'entrée des chevaliers avait beaucoup de rapport avec celle des juges. Le prince ou seigneur qui se rendait au tournoi était accompagné de tous les chevaliers et écuyers dont il était le chef : on déployait toutes ses bannières et toutes ses armoiries. Il était précédé de hérauts, de trompettes, de ménestrels et de joueurs de cornemuse. Arrivé à son logis, il faisait attacher par les hérauts un longue planche sur la façade, après y avoir fait peindre ses armoiries et celles de tous ceux de sa suite qui devaient figurer au tournoi. On plaçait aussi sa bannière déployée à la principale fenêtre.

Le premier juge est coiffé d'un chaperon noir. Le collet du pourpoint est noir. La simarre est écarlate avec paremens jaunes aux manches. La

housse du cheval est écarlate avec une bande blanche et armoiries bleues. La bride est bleue.

Le second juge porte un chapeau noir. Le collet est noir. Le pourpoint est de tissu d'or, et la simarre est écarlate doublée d'une fourrure brune. La housse de son cheval est blanche et traversée par une bande écarlate. La doublure en est jaune. La bride est bleue et ornée d'un filet d'or. Les deux juges ont des gants grisâtres.

L'écuyer est coiffé d'un bonnet bleu; il porte une soubreveste verte, des chausses couleur de laque, un chapeau grisâtre et une chaussure noire.



MCCCC. N.° 35.

MCCCC. — N° 35.

JEUNES FRANÇAIS.

Les juges diseurs devaient, autant que possible, être logés dans un couvent, où ils étaient défrayés par les seigneurs chefs du tournoi. Le lendemain chacun des concurrens devait envoyer ses armoiries et bannières chez les juges diseurs, qui les faisaient disposer tout le long du cloître pour y être passés en revue. Lorsque toutes les bannières, pennons et heaumes étaient ainsi disposés, les dames, demoiselles, et tous les seigneurs et chevaliers les examinaient en présence des juges diseurs, assistés d'un héraut, qui disait le nom du chevalier auquel appartenait chacune des armes; et s'il s'en touvait quelqu'un qui eût médit des dames, elles touchaient son heaume afin qu'il fut recommandé pour le lendemain. On était exclu du tournoi : 1° pour foi mentie; 2° pour être publiquement connu pour un usurier; 3° pour s'être ravalé au point d'épouser une roturière.

Dans les deux premiers cas tous les seigneurs et chevaliers du tournoi devaient s'arrêter sur le coupable et le battre jusqu'à ce qu'il fût contraint de dire qu'il donnait son cheval. Alors on faisait couper les sangles de la selle par les gens à pied et on faisait enlever le délinquant qu'on plaçait avec sa selle à cheval sur les barrières de la lice, et il était contraint de rester dans cette humiliante position jusqu'à la fin du tournoi. Son cheval appartenait aux trompettes.

Dans le troisième cas on battait le coupable de la même manière jusqu'à ce qu'il se rendît ; mais on se contentait alors de lui faire regarder la joûte d'un des coins de la lice comme prisonnier, cependant, s'il tentait de s'évader, il était traité comme dans les cas précédens.

Un quatrième cas d'exclusion, c'était d'avoir médit des dames. Le coupable était battu jusqu'à ce qu'il eût crié *merci aux dames* à haute voix, et de manière que chacun l'entendît.

Après la revue des heaumes et armoiries, chacun les faisait remporter chez lui dans le même ordre qu'on les avait apportés, et la journée se terminait par un souper et un bal.

Les deux jeunes gentilshommes qui figurent dans la planche suivante sont extraits de la miniature qui représente la revue des armoiries.

Le premier est coiffé d'un bonnet vert. La bande de son chaperon lui passe autour du cou; elle est couleur de laque. La soubreveste est bleue, avec un filet d'or. Les chausses sont rouges.

L'autre porte une soubreveste jaune, un pourpoint noir, et des chausses vertes. Ils ont tous les deux la chaussure noire.



MCCCC. N.° 36.

MCCCC. — N° 36.

NOBLE FRANÇAISE.

Le lendemain de la cérémonie décrite au numéro précédent, tous les seigneurs et chevaliers richement habillés, mais désarmés, avec leurs chevaux caparaçonnés, faisaient la montre devant les dames dans la lice, tenant chacun un bâton ou un tronçon de lance à la main.

Le soir on annonçait le tournoi pour le lendemain à une heure après midi. Les juges diseurs choisissaient parmi les dames deux des plus belles et des plus nobles pour les prier de nommer le chevalier d'honneur, celui qui, pendant le tournoi, devait, au nom des dames, faire cesser le combat lorsqu'un chevalier était en danger de périr.

La noble française suivante est extraite de la même miniature que les costumes précédens. Elle porte cette coiffure en pain de sucre qui fut si en usage en France pendant tout le XVe siècle : elle est garnie sur le front d'une bande de velours noir orné d'une broderie d'or. La partie de la robe qui se voit sur la poitrine est de velours noir ouvragé dans le haut, et de tissu d'or jusqu'à la ceinture. La robe de dessus est de velours bleu, brodée en or, et doublée et garnie de velours cramoisi. L'extrémité des manches est aussi en velours cramoisi. Le voile est d'un tissu blanc et transparent. La ceinture est verte avec des ornemens en or. La partie de la robe de dessous qu'on voit dans le bas est violette; la chaussure est noire.

La jeune fille qui porte la queue est coiffée d'un bonnet de velours noir. La robe est jaune et garnie sur la poitrine de velours noir; la robe de dessous est verte et la chaussure est noire.



MCC. N.° 37.

MCC. — N° 37.

PODESTAT DE MILAN.

Le costume suivant est extrait d'un monument érigé par le fanatisme et l'intolérance. Il a été copié d'après la statue équestre d'*Oldrado de Tressène*, podestat de Milan, l'an 1233, dont le seul titre à cette glorieuse distinction est exprimé dans une inscription latine qui lui attribue le mérite d'avoir le premier fait brûler des hérétiques. Frère Pierre de Vérone, que l'Église catholique a élevé au rang de ses saints, fut admirablement secondé par ce magistrat dans les persécutions qu'il dirigea contre de malheureux citoyens, qui souvent n'avaient à se défendre que du crime d'avoir des biens, dont l'inquisition s'arrogeait le droit de les dépouiller en vertu d'un bref du pape (*).

J'ai déjà eu l'occasion de parler, dans le premier volume, de l'origine de la charge de podestat et de ses attributions; ici il est représenté avec un costume dont la simplicité est en harmonie avec les mœurs du siècle auquel il appartient, et confirme, ainsi qu'en pourrait également faire foi le portrait du podestat de Monza, dans un bas-relief de la cathédrale de cette ville, et celui de Murano, dans l'église de Saint-Donat, que ce magistrat, pendant le XIIIe siècle, ne se distinguait pas des autres citoyens par son costume.

Le monument de sculpture auquel j'ai emprunté la figure suivante est un des plus grossiers essais de cet art au commencement du XIIIe siècle, mais le costume est si simple qu'il ne laisse aucun doute, et qu'avec le secours des peintures à fresque du même siècle on peut même en préciser les couleurs. Ce podestat porte un manteau de couleur ordinairement bleue, agrafé sur l'épaule par un bouton d'or. J'ai retrouvé des costumes à peu près semblables, où les chausses étaient d'une couleur jaunâtre.

(*) *Verri. Ist. di Milano. Cap. IX, Corio part. II*, pag. 96-97.



MCCCC. N.° 38.

MCCCC. — No 38.

JEUNE MILANAIS.

Ce costume a été copié d'après les bas-reliefs qui ornent le monument de la famille de *la Torre*, dans une chapelle de l'église de la *Madone des Grâces*, à Milan. Cette sculpture, ainsi qu'en fait foi l'inscription, est de l'an 1483.

Le jeune Milanais qui y est représenté est vêtu d'une soubreveste dont les longues manches pendantes étaient ordinairement doublées de fourrure ou d'une étoffe brune. Dans les peintures de cette époque, cette soubreveste se voit souvent d'une étoffe bleue, garnie, aux manches et dans le bas, d'une bande de velours noir. Elle est lacée sur la poitrine avec un cordon noir. Le pourpoint est écarlate, garni d'un filet et de boutons d'or aux manches, qui sont étroites, ouvertes en dessous, et laissent voir la chemise. Les chausses étaient le plus communément couleur de laque; mais on les variait aussi, et l'on en voit encore de couleurs plus claires. Les bottines, dont on rencontre si rarement des exemples dans les costumes du midi de l'Italie, deviennent d'un usage toujours plus fréquent à mesure que l'on consulte les monumens des régions plus septentrionales. Ce jeune Milanais tient une coupe d'or, et est paré d'une riche chaîne d'or.



MCCCC. N.° 39.

MCCCC. — N° 39.

NOBLE MILANAISE.

Ce gracieux costume de femme est extrait des miniatures qui ornent un petit livre de prières, qui est lui-même une vraie miniature. Le fini et l'exécution de ces précieuses peintures ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle elles appartiennent. On peut en fixer la date à la fin du XVe siècle.

Cette noble Milanaise est coiffée d'un petit bonnet blanc bordé de perles et enrichi de pierres précieuses. Le manteau est rouge, avec des broderies en or et une doublure verte. La robe de dessus est d'une étoffe blanche brodée en or, dont la doublure est couleur de laque. Celle de dessous est bleue. La chaussure est cramoisie et ornée de paillettes d'or.

Les manches appartiennent à la robe de dessus; elles ont un parement couleur de laque et brodé en or.

Le petit filet orné d'une pierre précieuse, qui passe sur le front, est noir, et les cheveux sont flottans.

J'ai remarqué dans plusieurs tableaux, et notamment dans une peinture d'un artiste du XVe siècle, nommé le Bourguignon, que les dames portaient leurs Heures dans une espèce de bourse en soie ou en velours richement brodée. La noble Milanaise dont je donne ici le costume, tient son livre ouvert sur cette enveloppe, qui est ici de velours cramoisi.

Les Heures d'où j'ai extrait ce costume sont conservées dans la bibliothèque Ambroisienne, à Milan.



MCCCC. N.º 40.

MCCCC. — N° 40.

SOLDAT MILANAIS.

La province de Milan se trouvait assujettie au gouvernement des ducs de la famille Visconti. Ces princes déployaient un luxe et une magnificence qui éclipsaient les cours des souverains les plus puissans. Ils s'entouraient aussi de gardes nombreuses et brillantes, qui ont fourni au peintre qui a orné la chapelle de Saint-Jean, à Monza, les moyens de varier à l'infini les riches costumes militaires qu'il y a réunis. J'y ai trouvé de nombreuses répétitions de la plupart de ceux qui figurent dans le reste de cet ouvrage; cependant celui que j'ai choisi, pour le faire entrer dans ce recueil, présente des différences qu'il ne sera pas inutile de faire connaître.

Le casque est d'une forme qui a l'élégance des casques antiques, et qui paraît avoir été, à cette époque, d'un usage assez commun en Lombardie. Il est rouge et enrichi d'ornemens en or. Ce fantassin porte un pourpoint très-étroit, joint aux chausses et sans ceinture : il est bleu. Le bras gauche, qui soutient le bouclier, n'est défendu que par une courte manche de mailles d'acier, qui laisse à découvert une partie de la manche bleue du pourpoint. Le bras droit est armé non-seulement d'une manche de mailles, mais encore d'un brassart en acier. On voit au cou une partie d'un second pourpoint écarlate. Les chausses sont composées de diverses couleurs. La gauche a une large bande blanche en dedans jusqu'au genou, et le reste est bleu. La droite est verte. Les jambes sont armées de plaques d'acier, avec des charnières, et contenues par une espèce de jarretière de cuir passée dans une boucle en or. La chaussure est la continuation des chausses. Le bouclier est jaune et retenu par des courroies de cuir jaune.

On remarque dans ces peintures un usage introduit sans doute pour la conservation des casques, mais qui n'a rien d'agréable à l'œil : plusieurs chevaliers portent un bonnet de laine rouge par-dessus leurs casques.



MCCC. N.º 41.

MCCC. — N° 41.

BERNABO VISCONTI.

Bernabo Visconti est un des plus cruels tyrans dont l'histoire ait consacré le souvenir pour servir à l'instruction des peuples. Ses querelles avec la cour de Rome furent un fléau de plus pour ses sujets, sans qu'il leur en résultât un seul avantage. Les guerres qu'il entreprit ne furent que des boucheries inutiles. Il ajoutait aux mœurs barbares de son siècle toutes les cruautés d'un cœur féroce. La chasse était devenue en lui une passion si effrénée, qu'il entretenait une quantité prodigieuse de chiens, dont cinq mille étaient destinés à la seule chasse du sanglier. Ils étaient nourris par ses sujets, qui étaient soumis à des revues aussi rigoureuses que ridicules et accompagnées de lois cruelles. Il fit punir sévèrement un jeune homme dont la faute était d'avoir rêvé qu'il tuait un sanglier; et l'année suivante, l'an 1385, il décréta que nul de ses principaux officiers ne pourrait recevoir de traitement s'il n'avait fait trancher la tête au moins à un malheureux, coupable d'avoir pris des perdrix (*).

Le tyran fut enfin la victime des embûches de Jean Galéas. Il fut d'abord renfermé, puis empoisonné dans le château de Trezzo, le 19 décembre 1385.

Le costume suivant est extrait du monument qui lui fut élevé dans l'église de Saint-Jean *in concâ*, et qui a depuis été transporté à *Brera*.

Ce prince porte une espèce de diadème blanc et or. La cotte de mailles est en fer noir avec une bordure dorée dans le bas. L'armure est noire avec des ornemens en or. On y voit une devise en lettres d'or presque illisible, qui est répétée en plusieurs endroits, et jusque sur les harnais du cheval. La soubreveste est blanche, brodée en or et ornée devant et derrière de la

(*) *Storia di Milano del Conte Verri. Cap. XIII.*

vipère, armoirie de la famille Visconti. La ceinture est garnie d'une riche boucle et d'ornemens en or. La cuirasse est arrêtée sur le dos par une brillante courroie passée dans une boucle en or. Les éperons sont en or; les gantelets en fer, garnis de peau en dedans. A droite, il porte un poignard, et tient à la main un bâton de commandement noir orné d'étoiles d'or.



MCCC. N.° 42

MCCC. — N° 42.

NOBLE MILANAIS.

Ce costume a été extrait de l'un des fragmens de peinture presque effacés dont on retrouve encore quelques vestiges sous les portiques qui entourent la cour de l'église de Saint-Ambroise, à Milan. Cette peinture appartient au commencement du XIVe siècle, et le peu qui en reste fait regretter de ne pouvoir juger qu'imparfaitement des progrès que cet art avait déjà faits en Lombardie à cette époque. Je n'ai pu retrouver ni le nom du peintre qui en fut l'auteur, ni l'explication du sujet qui y était représenté, quoique par tradition le peuple semble porter une sorte de vénération à une Vierge dont on peut à peine reconnaître quelques traits sur ce mur dégradé, et qui faisait partie du tableau dont ce personnage est l'un des acteurs.

Ce costume a beaucoup de rapports avec la plupart des nobles Italiens ou Florentins qui figurent dans le premier volume, mais il offre cependant quelques variations, qui ont pu motiver sa place ici, sans qu'il soit une répétition.

L'aumusse est de la même fourrure que celle du sénateur de Rome, ainsi que la doublure du manteau. L'habit de dessous avec les manches courtes est vert. Les manches de dessous sont noires. Le manteau est écarlate et fermé sur la poitrine par une rangée de petits boutons blancs. Il y en a également aux manches noires. La chaussure est noire.



MCCC. N.° 43.

MCCC. — N° 43.

NOBLE MILANAISE.

Cette noble Milanaise est extraite de la pierre sépulcrale d'une femme que l'on dit être de la famille Visconti, mais sans pouvoir la préciser ni la nommer. Ce monument est conservé dans la chapelle de Bréra. Cette dame y est coiffée d'un voile qui lui retombe sur les épaules. Elle a le menton et le cou enveloppés d'un autre voile. Elle porte un ample manteau retenu par un petit lacet en guise d'agrafe. La robe est sans ornemens et a pour ceinture une petite corde ou cordonnet semblable à ceux des moines. La robe est ouverte sur la poitrine pour pouvoir y passer la tête.

Ce costume s'est encore offert à moi avec peu de variations dans une ancienne peinture de Giotto, conservée dans la galerie de Bréra, et dans plusieurs autres monumens du XIVe siècle.

Le manteau y est ordinairement bleu et doublé de fourrure ou d'une étoffe blanche. La robe est ou couleur de laque ou violette, et la ceinture y est aussi en harmonie avec le reste. Les voiles sont blancs et la chaussure est noire.

Un bas-relief qui faisait partie d'un monument d'une autre Visconti offre encore une répétition du même costume de femme, avec la seule différence que celle qui y est agenouillée a des petites manches pendantes à partir du coude, et que celles de dessous sont garnies d'une rangée de boutons jusqu'au poignet.

Il y a dans la galerie de Bréra un tableau de *Fra Carnevali,* dans lequel il y a une noble Milanaise qui offre presque une répétition de ce costume, car il n'y a de différence que dans la coiffure. Le manteau est bleu et retenu au cou par un lacet rouge; il est garni d'une légère broderie d'or enrichie de perles, et doublé d'hermine. La robe est de brocart.

Il y a dans la même salle une Vierge de Giotto qui a autour du cou un

voile disposé de la même manière, et qui a également un costume presque entièrement semblable.

Une Madone de *Nicolo Fulignate*, dans la même salle, a la robe lacée avec un cordon en or ; elle a une ceinture absolument semblable à celle-ci et formée par un cordonnet en or.

Dans une autre peinture de *Carlo Crivelli*, à laquelle j'ai emprunté un costume vénitien, l'ajustement de la tête est absolument semblable à celui de la Visconti ; mais le voile qui recouvre les épaules est orné d'une broderie en or et d'une petite frange blanche.



MCC. N.° 44.

MCC. — N° 44.

COSTUME MILITAIRE.

S'il fallait s'en rapporter aveuglément aux traditions, le costume suivant serait extrait de l'un des plus anciens monumens de sculpture du moyen âge. On y verrait l'effigie du célèbre paladin Roland, neveu de Charlemagne. Le mot *Durindarda*, gravé sur la lame de son épée, a paru une preuve assez concluante pour faire reconnaître en lui ce chevalier si terrible dans les combats, mais si malheureux dans ses amours, dont le Bojardo et après lui l'Arioste ont chanté, l'un ses exploits, et l'autre le furieux délire.

Ce costume, quel que soit le guerrier dont on a voulu conserver l'image, fait partie des sculptures assez grossières qui décorent le portail de la cathédrale de Vérone. Elles appartiennent au XIe ou XIIe siècle, et précisent d'une manière assez certaine le costume militaire, non seulement de cette époque, mais encore des siècles précédens, et l'on peut même, sans crainte de commettre un anachronisme, remonter jusqu'au temps de Charlemagne: car, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, les costumes ont éprouvé bien peu de variations pendant toute cette période.



MCCC. N.° 45.

MCCC. – N° 45.

NOBLE ITALIEN.

Le Costume suivant servira à prouver la grande analogie qui régnait au XIVe siècle dans les modes de l'Italie septentrionale, de l'Allemagne et de la France. On a déjà eu occasion de voir dans le premier volume de cet ouvrage, N° 100, un noble Espagnol coiffé du même chapeau. Les miniatures d'un grand nombre de manuscrits de la bibliothèque royale à Paris en offrent plusieurs répétitions et l'on en retrouve aussi dans les peintures de Giotto et de Spinello Arétin dans le *Campo Santo* de Pise. J'ai extrait ce costume du manuscrit de Tite Live, conservé dans la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Le chapeau est enrichi d'ornemens en or et surmonté d'une plume. Ces sortes de chapeaux étaient assez ordinairement violets par dessus, avec le rebord retroussé vert. Il pose sur un bonnet blanc. Le manteau a de larges manches pendantes, avec des ouvertures pour passer les bras. Il est garni de fourrure dans le bas. Ce Costume appartenant à un noble Italien, il est à présumer que le manteau doit être de couleur écarlate, couleur qui ne pouvait être portée, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, que par les nobles, les chevaliers, ou par ceux qui dans les villes libres, appartenaient aux *arts majeurs*. Les broderies sont en or. Les manches sont bleues et les chausses ainsi que les souliers à la poulaine sont noirs.



MCCC. N.° 46.

MCCC. — N° 46.

COSTUME MILITAIRE.

J'ai extrait ce Costume militaire de l'une des statues qui ornent le tombeau de *Mastino II*, de la famille des Scaliger à Vérone. Ce guerrier porte un casque garni de mailles pour défendre le cou, dans le genre de celui que j'ai donné au N° 42 (1er volume), et de plus, il a au menton un morceau de cuir garni d'acier, qui se relevait sur le front, s'y accrochait, et servait à garantir le nez et cette partie de la figure. J'ai retrouvé de fréquentes répétitions de ce casque dans les monumens de sculpture et de peinture du XIVe siècle, soit à Vicence, à Padoue et à Venise. Ce militaire diffère encore de ceux que j'ai déjà donnés, en ce qu'il porte un manteau. J'en ai remarqué de semblables dans les peintures qui décorent une des chapelles de Sainte-Anastasie à Vérone. Le manteau y est ordinairement écarlate avec doublure de fourrure ou d'étoffe blanche. La soubreveste est blanche ; la ceinture noire avec des boutons d'or. Le poignard a le fourreau rouge et la poignée dorée. L'armure est d'acier et les gants sont noirs.



MCC. N.° 47.

MCC. — N° 47.

RELIGIEUX AUGUSTIN.

Les religieux de cet ordre célèbre occupent une place trop importante dans l'histoire du moyen âge, pour que je n'aie pas saisi avec empressement l'occasion d'en placer ici le costume, que j'ai extrait du tombeau de *Lanfranco Septala*, dans l'église de St-Marc à Milan. Ce monument porte la date de l'an 1243. Ce religieux y est représenté tenant école et entouré de ses disciples, dont les Costumes ont beaucoup d'analogie avec celui du jeune homme qui figure aux N°s 95 et 96 (1er volume). Des monumens semblables à Bologne à et Padoue, offrent aussi les mêmes répétitions. L'habit du religieux est noir avec un capuchon de la même étoffe. La ceinture est de cuir.

Ce Costume se retrouve dans plusieurs autres monumens sans la moindre variété.



MCCC, N.° 45.

MCCC. — N° 48.

JEUNES ITALIENNES.

Quoique ces Costumes aient beaucoup d'analogie avec ceux que j'ai extraits du roman de la Rose, à la bibliothèque royale de Paris, ils offrent cependant assez de variétés pour devoir figurer dans ce recueil. Les robes n'ont pas de ceintures, et la première de ces jeunes Italiennes a les cheveux entortillés de la même manière que dans quelques Costumes déjà donnés. La robe est garnie de fourrure dans le bas et d'une broderie en or autour du cou. Celle du milieu a une coiffure qui ressemble à celle que m'a déjà fournie une Bible manuscrite de la bibliothèque de Paris. La robe est également garnie de fourrure, mais la manche gauche et une partie du corsage est d'une autre couleur que le reste de la robe. La partie gauche est blanche, et l'autre est bleu de ciel. La troisième est vue par derrière; elle a la robe semblable à la précédente et toutes deux ont les manches ornées de boutons rouges. Le capuchon était ordinairement rouge ou noir. Elles portent toutes la chaussure à la poulaine.

J'ai extrait ces Costumes du manuscrit de Tite Live, conservé dans la bibliothèque Ambroisienne, à Milan.



MCCC. N.° 49.

MCCC. — N° 49.

PLEUREUR.

La coutume d'avoir des personnes vêtues de deuil et payées pour pleurer aux funérailles, semble fort ancienne. Cet usage paraît avoir été plus généralement répandu en France, où il se conserve encore de nos jours, et d'où il s'était propagé dans le nord de l'Italie, ainsi que j'en ait été convaincu par plusieurs monumens. Il y a dans une des chapelles de l'église de Saint-Ambroise, à Milan, un tombeau consacré à la mémoire de quelques membres de la famille Visconti, où le sculpteur a placé au-dessous du bas-relief qui représente les personnages qui y sont ensevelis, cinq figures de pleureurs dans une attitude de douleur. Le marbre a été peint en noir pour exprimer les vêtemens de deuil, ce qui produit beaucoup d'illusion. Les manches, par leur forme rétrécie, au poignet, participent aux modes en usage pendant ce siècle, et offrent quelque resemblance avec celles de quelques autres costumes que j'ai déjà donnés.

Un petit office conservé dans la bibliothèque Ambroisienne m'a confirmé dans l'opinion que ce costume est celui de l'un des pleureurs qui assistaient aux funérailles. Il en présente de semblables dans la même attitude autour d'un mort. Le beau manuscrit de Froissart, conservé à la bibliothèque royale de Paris, m'en a également offert d'autres répétitions.



MCCC. N.° 50.

MCCC. — N° 50.

FUNÉRAILLES D'UN ÉVÊQUE.

On conserve encore aujourd'hui en Italie l'usage de porter les morts à découvert à l'église et d'y exposer ainsi les personnages de distinction vêtus de riches habits. La planche suivante, est la copie fidèle d'une des précieuses miniatures qui ornent un Missel conservé dans les archives de l'église de Saint-Ambroise à Milan. Elle représente les funérailles d'un Évêque. Le mort est vêtu de ses habits pontificaux : chasuble blanche avec doublure violette. Le collet est noir et brodé en or. La tunique de dessous est verte et la mitre est blanche. La tête repose sur un coussin vert brodé en or, et le corps est placé sur une draperie écarlate ornée de broderies noires et blanches.

L'évêque qui officie est coiffé d'une mitre blanche avec ornemens noirs et pierres précieuses. La chape est violette avec bordure noire brodée en or. Il a des gants blancs et tient en main un aspersoir. Les costumes des autres figures sont à peu près semblables à ceux qui ont été décrits à la planche n° 1er du second volume. Les moines sont vêtus de noir.



MCCCC. N.° 51.

MCCCC. — N° 51.

NOBLE MILANAISE.

On a pu remarquer dans la plupart des costumes précédens quel excès de luxe les jeunes femmes avaient introduit dans leurs parures en dépit de toutes les lois somptuaires qu'on cherchait en vain à leur opposer dans les villes libres d'Italie. Dès cette époque la France donnait déjà ses modes aux autres nations, et partout on en exagérait ou la magnificence ou les capricieuses extravagances. Les femmes âgées conservaient seules dans leurs vêtemens une sorte d'austérité dont la noble simplicité formait un heureux contraste avec la richesse et le brillant des toilettes de la jeunesse.

Le costume suivant, confirmé par les miniatures de plusieurs manuscrits, à été extrait d'un tableau de la galerie de *Bréra*, à Milan. Cette matrone milanaise est coiffée d'un voile blanc. Le manteau est écarlate, mais il est ouvert sur le devant et sur les côtés pour laisser passer les bras. Les manches de dessous sont de velours noir. La robe est jaune et la chaussure noire.



MCCC. N.° 52.

MCCC. — N° 52.

CÉLÉBRATION DE LA MESSE.

La planche suivante a été extraite d'une miniature du même manuscrit qui a fourni la précédente ; elle servira à donner une idée exacte de la célébration de la messe aux XIIIe et XIVe siècles.

Le temple et l'autel devaient être décemment ornés, et ce soin concernait les prêtres. Il paraît, d'après l'examen des anciens monumens, que dans le moyen âge l'autel consistait en une simple table quadrilataire recouverte d'une nappe bordée de broderies. On ne remarque sur ces autels ni candélabres, ni aucune chose qui ne fût pas destinée au sacrifice. On n'y voit pas même la croix ; seulement d'un côté on suspendait quelques lampes, ainsi qu'une couronne d'or. Cependant vers le XIVe siècle la renaissance des arts donna lieu à des innovations, et l'on commença alors à décorer les autels de peintures et de candélabres.

Les ecclésiastiques hors de leur ministère ne portaient pas des habits essentiellement différens de ceux des séculiers. Seulement leurs vêtemens devaient être noirs ou d'une couleur modeste. Dans leurs voyages ils pouvaient faire usage à cheval de manteaux fermés, mais il leur était interdit de porter des chlamydes garnies de fourrures avec capuchon. Ils devaient également s'abstenir des couleurs écarlates ou vertes, ainsi que des chapeaux ou toques adoptés par les séculiers, et même des chaussures ornées de boutons ou terminées par de longues pointes (1).

Le prêtre porte une chasuble bleue avec des fleurs rouges et blanches et doublure verte. L'étole est blanche avec des croix rouges. Le jeune homme qui assiste à la messe est vêtu d'une soubreveste blanche dont

(1) *Murator. Antiq. Italic. diss.* 25 et 57.

les manches sont ornées de fleurs vertes. Le capuchon et les chausses sont bleus. La jeune femme qui est à côté a une robe verte avec des fleurs blanches et une espèce de diadème blanc sur les cheveux. La suivante a une robe bleue et les cheveux entortillés avec un lacet noir. La dernière est coiffée d'un voile blanc. L'homme agenouillé porte un habillement vert et des chausses rouges. L'autre enfin a le capuchon bleu bordé de rouge.



MCCCC. N.° 53.

MCCCC. – N° 53.

COSTUME DE VOYAGE.

La figure suivante est extraite d'un petit tableau représentant deux voyageurs agenouillés devant St. Jérome, et tenant la bride de leurs chevaux. Celui que j'ai choisi porte par dessus son pourpoint un capuchon gris. Le pourpoint est écarlate, et bordé sur la poitrine, aux poignets et dans le bas d'une bande noire. Il est lacé sur la poitrine avec un cordon noir, et y laisse entrevoir la chemise, ainsi qu'aux ouvertures sous les bras et aux coudes. La ceinture et la bourse sont de cuir noir ornées de boutons et de petits lacets blancs. Ces sortes de bourses se voient souvent répétées dans les peintures de cette époque. Les chausses sont d'un jeaune tirant sur la terre d'ombre. Les bottines sont noires avec des revers blancs.

Dans autre petit tableau du même peintre, on voit un malade, au lit, assisté à son agonie par un prêtre. Il est nu et coiffé seulement d'un petit bonnet de toile. Le prêtre est vêtu d'un surplis blanc, et tient un livre de la main gauche, et de la droite un aspersoir formé par un manche d'argent et une éponge, comme dans la miniature n° 50, qui représente des funérailles. Le lit est élevé sur un coffre qui règne tout autour de la chambre et sur lequel on s'assayait. Ces deux tableaux dont l'auteur est inconnu, sont conservés dans la galerie de Bréra à Milan.



MCCC. N.° 54.

MCCC. — N° 54.

NOBLE MILANAIS.

Ce Costume est extrait du portrait de *Pugiello Pertinario*, fondateur de la chapelle St. Pierre, dans l'église de St. Eustorge, à Milan. Il porte la date de l'an 1362.

Il est coiffé d'une espèce de bonnet fourré qui ressemble beaucoup à une perruque, et la tête par dessous paraît rasée. Le manteau a de larges manches; il est de damas blanc orné de broderies brunes, et garni d'une fourrure également brune. On voit la chemise au cou; la chaussure est blanche.

Pugiello Pertinario était un noble Florentin, questeur général des revenus ducaux de Milan. Il mourut l'an 1368.

En réparant le pavé du portique qui précède l'églisè de St Ambroise, on s'est aperçu que les dalles qui le composaient étaient pour la plupart des pierres sépulcrales retournées et des fragmens d'anciens édifices. On y trouva quantité de tombes aux quelles on attribua une antiquité très-reculée. Le Docteur *Labus*, savant antiquaire de Milan, signale la découverte qu'il fit d'un crâne, sur lequel se trouvait encore un tissu de laine brune à mailles, garni de mèches de cheveux châtains d'une grande finesse (1). Cette précieuse observation donne l'explication de cette espèce de bonnet, en forme de perruque, dont on remarque plusieurs répétitions dans les monumens milanais du XIV[e] siècle.

(1) Dott. Ferrario. monum. sacri e profani di S. Ambrogio.



MCCCC. N.° 55.

MCCCC. — N° 55.

BÉATRIX D'EST.

Le portrait suivant offre trop d'intérêt pour que l'on ne me sache pas gré de l'avoir choisi de préférence pour donner un des plus jolis Costumes de femme de la fin du XVe siècle. *Béatrix d'Est* est également célèbre dans l'histoire par ses brillantes qualités et par le noble ascendant qu'elle exerçait sur son époux *Louis le More*, protecteur aussi éclairé que généreux des beaux arts et des lettres, et qui réunissait alors dans sa cour les artistes les plus habiles et les hommes les plus marquans par leur génie.

Les cheveux sont noirs avec un filet noir sur le front, ainsi que le petit collier. La coiffure est de perles avec un bijou vers l'oreille, formé de deux pierres précieuses et de trois perles. Les cheveux finissent en une longue tresse entortillée d'un ruban noir et d'un blanc. La robe est d'une étoffe jaune à raies noires et bleues. Les lacets des manches sont couleur de rose et laissent entrevoir la chemise. La robe en laisse voir une seconde au cou qui est violette et bordée d'une bande de velours noir garnie de perles. Le coussin est violet.



MCCCC. N.° 56.

MCCCC. — Nº 56.

COSTUME MILITAIRE.

La figure à laquelle j'ai emprunté ce Costume, a trop le caractère d'un portrait pour laisser la moindre incertitude sur son authenticité. Quoique de beaucoup postérieur il a néanmoins quelques légers rapports avec certains Costumes des peintures de *Giotto* dans le *Campo Santo* de Pise.

Ce militaire diffère des Costumes donnés jusqu'ici en ce qu'il a des moustaches. Il est coiffé d'une espèce de bonnet ou chapeau blanc. Il porte un habillement ouvert sur les côtés, d'un drap couleur de terre de Sienne, avec un collet rabattu de velours noir. Il est armé d'un sabre suspendu à une courroie noire. Le fourreau en est noir et la garniture dorée. Les chausses sont d'un jaune rougeâtre, et il porte des bottines noires avec les revers blancs.

Le tableau d'où j'ai tiré ce Costume militaire, représente un crucifiement; il est de Michel de Vérone, et porte la date de l'an MDI.

Les soldats qui jouent aux dés les vêtemens du Christ, ont des casques à peu près semblables à ceux des soldats de la chapelle de la cathédrale de Monza, dont j'ai déjà fait mention.



MCCCC. N.° 57.

MCCCC. — N° 57.

NOBLE MILANAIS.

Ce noble Milanais est coiffé d'une toque noire, qui, dans le tableau original, est enrichie d'une couronne d'or ornée de perles. Le manteau est écarlate avec revers et garniture bleu de ciel. Le revers paraît s'arrêter au-dessous de la ceinture comme pour croiser sur l'autre. Ce manteau a des manches pendantes, est orné d'un galon d'or et n'a pas de doublure. L'habit de dessous est de brocart d'or avec des revers de velours ouvragé couleur de laque et bordés d'un rang de perles. Les boutons qui le retiennent sur la poitrine sont noirs avec une perle. La ceinture est noire. Il porte un riche collier de perles avec une agrafe d'or et de pierres précieuses. L'habit de dessous laisse entrevoir la chemise et un pourpoint vert fermé au cou par un lacet noir. On voit aussi le pourpoint et la chemise aux poignets. Les manches de l'habit de dessous sont également de brocart. Les chausses sont rouges et les souliers noirs avec un rebord jaune. Le pommeau du poignard est en or.

Ce tableau est de *Barthélemi Montagna*, et porte la date de l'an 1498. Il représente une Vierge et plusieurs Saints. Le saint Sigismond auquel j'ai emprunté ce costume est évidemment un portrait, et doit être celui du noble Milanais qui a restauré l'autel auquel appartenait cette peinture.

Il y a dans la même salle de la galerie de Bréra un beau tableau de *Jean Bellini*, qui offre plusieurs répétitions de ce costume.



MCCCC. N.° 58.

MCCCC. — N° 58.

NOBLE ALLEMAND.

Le costume suivant est extrait d'un petit tableau d'*Albert Durer*, conservé dans la galerie de la bibliothèque ambroisienne, à Milan. Le fini et le précieux de ce peintre sert de garantie à l'exactitude de ce costume dont il a vêtu saint Eustache, qu'il a représenté en noble Allemand chassant à cheval. Quoique les ouvrages d'Albert Durer appartiennent au commencement du XVIe siècle, on peut cependant adopter les costumes qu'il a donnés comme étant encore du XVe siècle, car cette peinture ne peut guère être postérieure à l'année 1502 ou 1503. Les Allemands avaient d'ailleurs à cette époque très peu modifié les costumes du siècle précédent.

Ce jeune Allemand est vêtu d'une soubreveste de velours couleur de laque, avec des taillades retenues par de petits lacets, ce qui établit déjà une sorte d'analogie soit pour le caractère, soit pour l'époque avec les costumes n°s 53 et 77 du 1er volume. Il porte un cornet noir suspendu à un baudrier de cuir noir brodé et garni en or. On voit par-dessous une seconde courroie en cuir qui paraît appartenir à la ceinture et est entrelacée avec un cordon blanc qui passe par dessus l'épaule. La manche du pourpoint est jaune. Les chausses sont d'un vert foncé. Les bottines sont lacées avec un lacet blanc. Les éperons sont dorés, ainsi que la poignée de l'épée, dont le fourreau est noir. La toque est écarlate et ornée d'un lacet noir avec un bouton d'or.



MCCCC. N.° 59.

MCCCC. — N° 59.

COMTESSE DE CELLANT.

J'ai emprunté ce costume au portrait d'une dame Piémontaise célèbre par sa beauté, par ses galanteries et par la mort tragique qu'elle reçut à Milan par ordre du connétable de Bourbon. Ce costume peut encore appartenir à la fin du xve siècle.

Cette jeune dame est coiffée d'un turban formé d'un tissu entrelacé de broderies en or. La simarre est de soie blanche ornée de broderies et de nœuds en or. Elle porte une chaîne d'or et tient un livre dont la reliure est rouge.

J'ai extrait ce portrait des peintures qui ornent l'église du monastère majeur à Milan.

The picture from which this figure is taken is reproduced by the Arundell Society. It is attributed to Luini. It is in the Church of St Maurizio (Monastero Maggiore) at Milan. The Arundell Society say it is a portrait of Ippolita Sforza. As to her relations with the Countess of Celant see Bandello, Parte Prima, Nov. IV.



MCCCC. N.° 60.

MCCCC. — N° 60.

SCÈNE DE MOEURS.

Ce recueil serait incomplet si je n'y mêlais quelques scènes de mœurs pour faire connaître avec certitude quelques détails de l'intérieur des familles, à une époque dont les traces et les traditions se sont totalement perdues. Un petit office manuscrit de la bibliothèque Ambroisienne m'a présenté, dans les miniatures dont il est orné, les renseignemens précieux que je donne dans la planche suivante.

Un gentilhomme milanais se chauffe pendant que sa gouvernante termine les apprêts de son repas. Il est coiffé d'un bonnet rouge. Sa simarre est brune et garnie d'hermine. Ses chausses sont rouges.

La femme qui met le couvert a une coiffure blanche, ainsi que le tablier qui lui recouvre la poitrine. La robe est rouge.

Les murs de la chambre sont peints en vert et les meubles sont en bois jaunâtre.



MCCC. N.° 61.

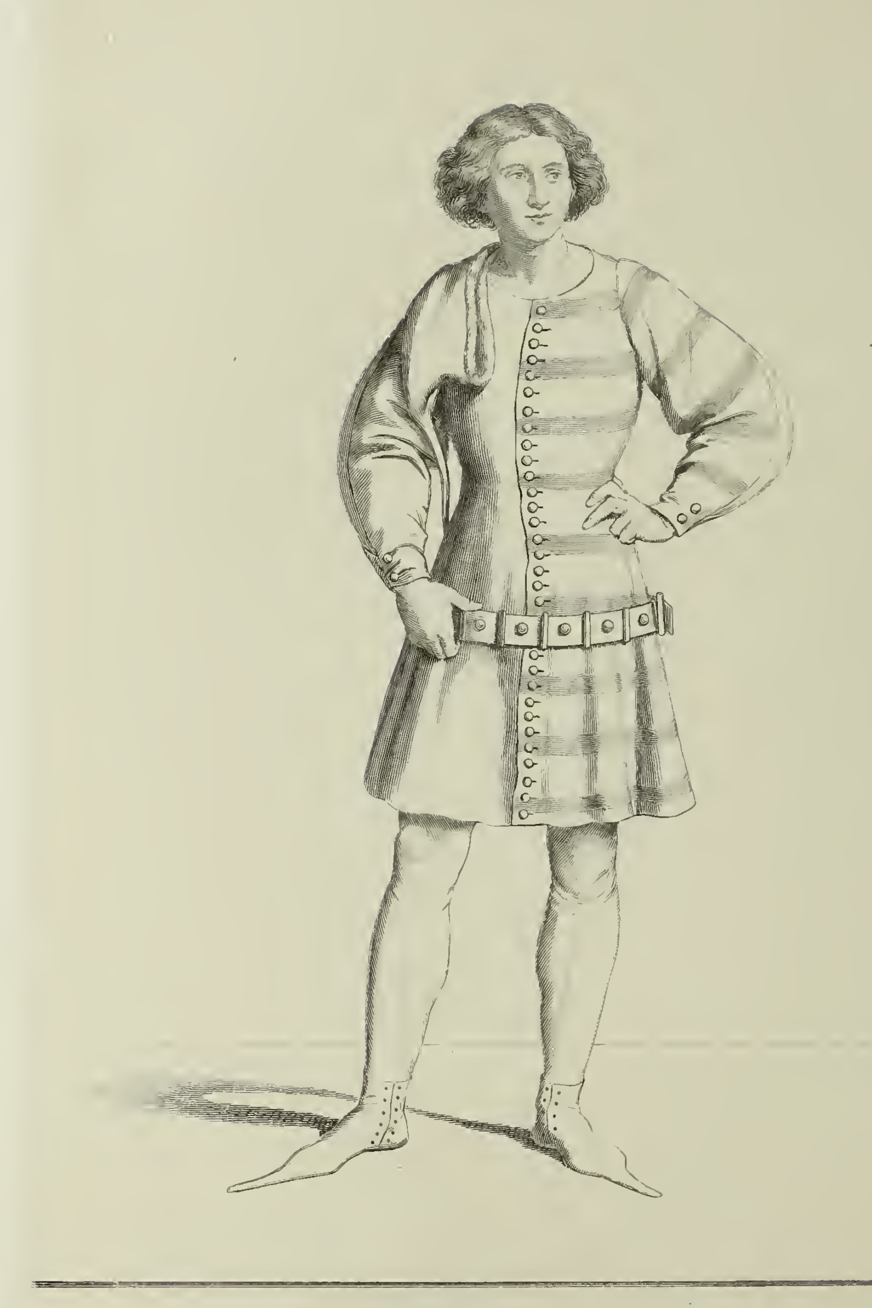
MCCC. — N° 61.

JEUNE ITALIEN.

La figure suivante sert à confirmer l'analogie qui régnait entre les costumes de l'Italie septentrionale et ceux de la France à la même époque. Les miniatures des manuscrits anglais et français du XIVe siècle en offrent pour preuve de nombreuses répétitions.

Ce jeune Italien est vêtu d'un ample manteau avec capuchon. Il est ouvert, suivant l'usage du temps, sur l'épaule droite, afin de laisser le bras libre. Ce manteau variait dans la couleur, mais l'écarlate était celle qui était la plus distinguée, et dont l'usage était réservé aux nobles et aux chevaliers. La soubreveste a des manches assez larges et fendues de manière à laisser voir la chemise. Elles sont retenues au poignet par trois boutons. La ceinture est fort riche, mais elle est placée presque au bas de la soubreveste, qui était ordinairement verte ou bleue. Les chausses sont couleur de plomb et la chaussure est terminée par cette longue pointe désignée sous le nom de *poulaine*.

J'ai extrait ce costume d'une miniature du manuscrit de Tite-Live, conservé dans la bibliothèque ambroisienne à Milan.



MCCC. N.° 62.

MCCC. – N° 62.

JEUNE ITALIEN.

J'ai évité, autant que possible, en formant ce recueil, les répétitions des mêmes costumes, et je me suis même borné à signaler, pour plusieurs, les variétés que m'avaient offert quelques monumens de la même époque, lorsque cette simple indication a pu suffire pour les caractériser. Cependant j'ai dû faire figurer ici le costume suivant extrait de la même miniature que le précédent, quoiqu'ils aient beaucoup d'analogie entre eux, parce qu'une simple description n'aurait pas suffi pour en préciser la différence.

La partie gauche de la soubreveste est blanche avec des bandes bleues. La partie droite est d'une seule couleur, qui n'est pas indiquée dans la miniature. La ceinture est placée de la même manière que dans la planche précédente, et le reste du costume en diffère fort peu. Le capuchon est renversé sur l'épaule droite.



MCCCC. N.° 63.

MCCCC. — N° 63.

SCÈNE DE MOEURS.

Voici encore une scène de mœurs, empruntée aux miniatures du manuscrit que j'ai cité au n° 60, qui servira à faire connaître d'une manière assez précise les usages du XVe siècle. Les amusemens du carnaval ont une origine fort ancienne, et le nom même semble indiquer les adieux bruyans que les chrétiens du moyen âge faisaient à la bonne chère, avant de se résigner à l'abstinence que leur imposait le carême. La miniature dont je place ici une copie fidèle, précède les offices prescrits pendant ce temps de pénitence, et forme avec cette partie du manuscrit un contraste assez singulier. Plusieurs groupes de masques circulent dans une salle. Les femmes assises, ainsi que celle qui donne le bras à un Turc, ont une jupe et un corset rouge, la coiffure blanche, les manches vertes, et un petit tablier blanc. Le Turc porte un turban blanc; la pélerine est également blanche. La simarre est de brocart et la ceinture blanche. Le groupe qui précède, ainsi que les autres figures, ont trop de rapports avec d'autres costumes que j'ai déjà donnés, pour qu'il soit indispensable d'en décrire ici les couleurs.



MCCCC. N.° 64.

MCCCC. — N° 64.

GASTON DE FOIX.

Je n'aurais peut-être pas dû placer ici le portrait de ce jeune héros. Il semble devoir plutôt appartenir au XVIe siècle. Mais comment se refuser au désir de reproduire l'image d'un capitaine qui, à l'âge de vingt-quatre ans, avait déjà captivé l'admiration de l'Europe. D'ailleurs il est incontestable que le costume est encore absolument semblable à ceux que m'ont offert la plupart des monumens de la fin du XVe siècle. Gaston de Foix, duc de Nemours, après avoir gagné la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, fut tué en poursuivant avec trop d'ardeur un gros d'Espagnols.

J'ai extrait le portrait suivant du monument que détruisirent, par une basse vengeance, les ennemis qu'il avait vaincus en bataille rangée. L'effigie de ce jeune guerrier fut préservée, et a été depuis transportée dans une salle de Bréra, à Milan. Elle est due au ciseau d'*Augustin Busti*, dit le *Bambaja*.



MCC. N.º 65.

MCC. — N° 65.

COSTUME MILITAIRE.

J'ai emprunté le costume suivant à une ancienne peinture presque effacée de l'église de Saint-Zénon à Vérone. Les armures et ornemens militaires des guerriers de la Lombardie ont tous une analogie parfaite avec ceux des monumens sépulcraux de France et d'Angleterre.

Ce chevalier porte un casque d'acier avec une armure au cou et des manches de mailles d'acier. La soubreveste est jaunâtre avec des broderies et une ceinture blanches. Le bouclier ainsi que le petit écusson sur la poitrine offrent pour armoirie une croix blanche en champ de gueule. La manche et les chausses sont brun rouge, et la chaussure est rouge. Le manteau est écarlate et doublé d'hermine. L'arçon de la selle est jaune, et la housse est verte avec une frange rouge et une bordure noire. Le fourreau du poignard est noir.

L'antiquité de cette peinture peut faire supposer que l'artiste y a représenté un de ces preux fanatiques qui se croisaient à cette époque contre les hérétiques.



MCCC. N.° 66.

MCCC. – N° 66.

NOBLE ITALIENNE.

Le temps où de barbares restaurations ont successivement altéré et fait disparaître la plupart des monumens de peinture et de sculpture qui pouvaient nous transmettre des notions précises sur les costumes des XIIIe et XIVe siècles. Heureusement les bibliothèques conservent parfois de précieux fragmens avec lesquels on parvient à remplir les lacunes que laissent la rareté des monumens des arts. J'ai extrait le costume suivant d'une miniature d'un petit manuscrit de la bibliothèque de *Brèra* à Milan. Il offre assez d'analogie avec quelques costumes français et anglais de la même époque pour démontrer que la Lombardie avait plus de rapport avec les peuples septentrionaux qu'avec ceux du reste de l'Italie.

Cette femme porte une coiffure conique en velours cramoisi, entourée d'une espèce de turban formé par un voile jaunâtre qui lui repasse sous le menton. La robe de dessus est d'un tissu d'or avec une garniture verte aux manches au-dessus du coude. Les autres manches sont grises. La robe de dessous est blanche et celle de dessus est garnie d'hermine dans le bas.



MCCC. Nº 61.

MCCC. — N° 67.

CAN DE LA SCALA.

La famille des Scaliger s'est distinguée au milieu des petits despostes qui dévoraient et ensanglantaient la malheureuse Lombardie, par quelques vertus et par la protection généreuse qu'ils accordaient aux arts et aux lettres. Aussi celui dont je place ici le costume devra-t-il une célébrité plus durable aux vers du Dante, auquel il donna un asile, qu'aux monumens funèbres que lui et sa famille se sont fait élever à grands frais pour perpétuer le souvenir de leur grandeur et de leur puissance.

Ce prince naquit l'an 1291 et mourut l'an 1329 à Trevise, d'où son corps fut rapporté à Vérone. Sa valeur et ses exploits le placèrent au rang des plus grands capitaines. Le mausolée le représente couché sur un lit et le monument est couronné par sa statue équestre.



MCCC. N.° 68.

MCCC. — N° 68.

ARCHER ITALIEN.

Il paraît, d'après les Chroniques de Froissart, que les Italiens passaient, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, pour les meilleurs archers, et que malgré le mépris que les chevaliers et hommes d'armes avaient pour cette sorte de soldats, ils contribuaient puissamment au gain des batailles. Ils étaient ordinairement protégés par un soldat qui les couvrait d'un immense bouclier ou *pavois*, de derrière lequel ils décochaient leurs flèches. Celui dont je donne ici le costume semble appartenir plutôt à un jeune gentilhomme qui se livre au délassement de la chasse, qu'à un de ces terribles archers dont les traits meurtriers portaient le désordre et la mort dans les rangs de la cavalerie. Je l'ai extrait du manuscrit de Tite-Live, conservé dans la bibliothèque ambroisienne, auquel j'ai déjà emprunté plusieurs autres costumes. Les couleurs n'y sont pas décrites, mais il est facile d'y suppléer par suite de l'analogie qu'on y trouve avec les autres costumes de cette époque.

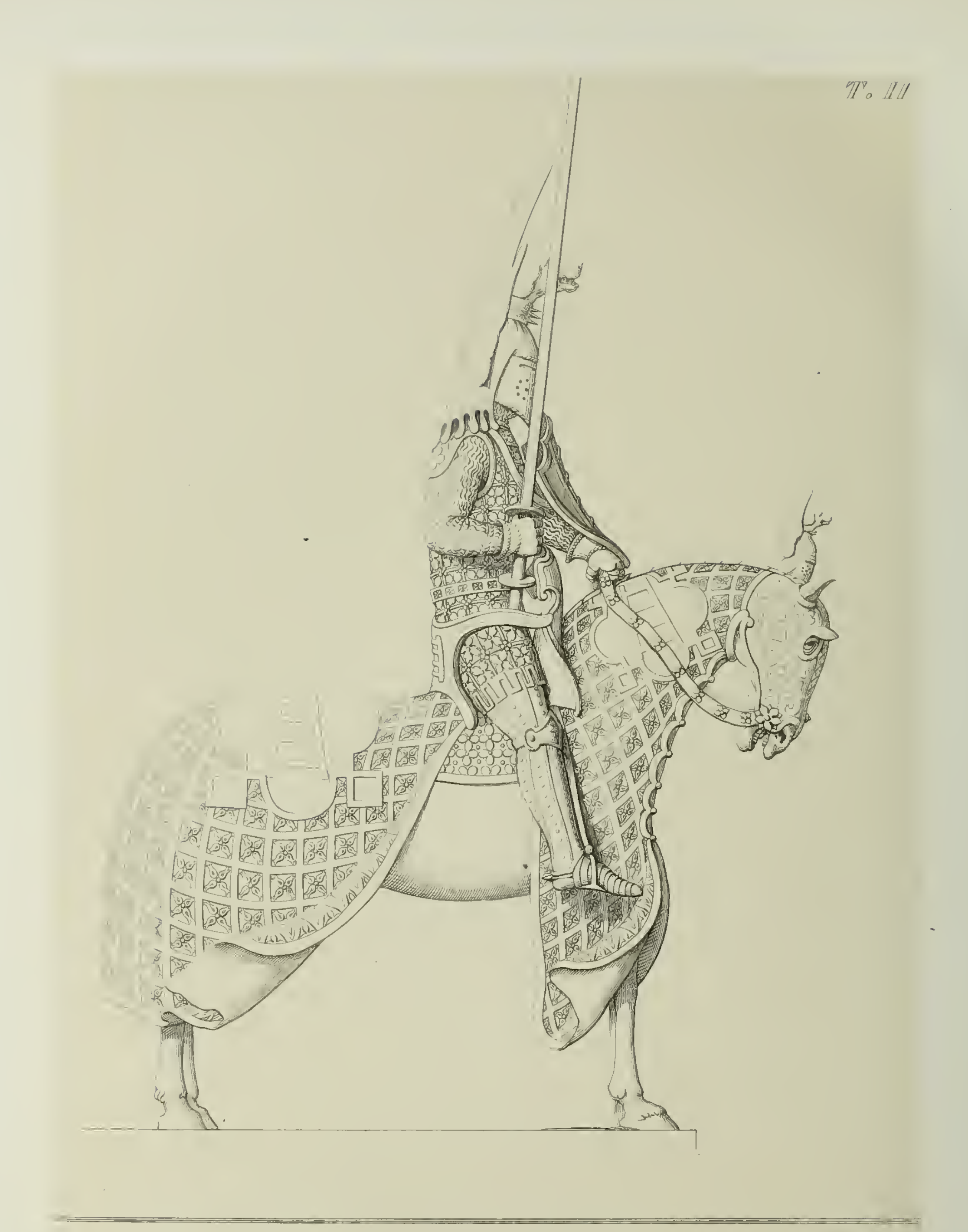


MCCC. N.° 69.

MCCC. — N° 69.

CAN SIGNORIO.

Parmi les précieux monumens d'antiquité qui rendent Vérone une des villes les plus remarquables de l'Italie, les tombeaux des *Scaliger* sont du nombre de ceux qui présentent le plus d'intérêt, soit par les personnages dont il nous ont transmis les traits, soit par les notions précieuses qu'ils nous ont conservé sur l'état de la sculpture à cette époque. Can Signorio naquit l'an 1340 et mourut l'an 1375. Il se fit élever ce monument et n'épargna ni soins ni dépenses pour surpasser en magnificence les autres mausolées. L'inscription fait un éloge pompeux des vertus, de la bonne foi et de la valeur de ce prince, sans parler du meurtre de son frère qu'il assassina le 14 décembre 1359.



MCCC. N.° 10.

MCCC. — N° 70.

MASTINO II.

Le costume suivant achèvera de complèter les détails qu'on pourrait désirer sur une famille qui régna avec quelque gloire à Vérone, y fit fleurir les beaux arts, et se rendit célèbre par sa magnificence et sa valeur. Le tombeau de ce guerrier est orné de quatre colonnes qui supportent une masse énorme de marbre verd antique au-dessus duquel est placé, à une très grande hauteur, sa statue équestre. C'est un des plus riches costumes militaires que m'aient offert les monumens du XIVe siècle.

Mastino II mourut l'an 1351, après avoir gouverné avec honneur Vérone, Brescia, Parme et Lucques.

La grille en fer qui entoure la place où ont été élevés ces divers tombeaux est un travail remarquable de cette époque. Elle est ornée des armes de la famille.



MCC. N.º 11.

MCC. — N° 71.

DOGE DE VENISE.

Les bornes de ce recueil ne me permettent pas de m'occuper des évènemens historiques qui ont précédé ou suivi l'origine de la dignité du doge de Venise, je vais seulement m'efforcer de préciser les diverses variations qu'éprouva le costume du premier magistrat de cette célèbre république. Celui que je donne dans la planche suivante est extrait des mosaïques qui décorent l'une des portes de l'église Saint-Marc. La toque est rouge, ornée d'une couronne d'or enrichie de perles et de pierres précieuses. Le bonnet de dessous est blanc. Le manteau est écarlate, doublé d'hermine, avec une bordure verte ornée de perles et de boutons d'or. L'aumusse est en hermine, avec une agrafe d'or et des pierres précieuses sur l'épaule droite. L'habit de dessous est violet, avec une broderie d'or et de pierres précieuses. La doublure de la manche est rouge. La petite manche est verte, avec une broderie d'or au poignet. Les chausses sont rouges, et la chaussure noire, avec des boutons d'or. Les mosaïques de l'intérieur de l'église offrent plusieurs répétitions presque semblables de ce costume.



MCC. N.° 12.

MCC. — N° 72.

NOBLE VÉNITIENNE.

Le costume suivant est également extrait des mosaïques de la porte de Saint-Marc. Cette noble vénitienne porte un manteau violet doublé d'écarlate, enrichi d'une broderie d'or et noué sur la tête. Elle est coiffée d'un bonnet rouge avec des ornemens d'or et une pierre bleue sur le front. La robe de dessous est rouge mélangée d'or; celle de dessus est blanche avec une agrafe d'or sur l'épaule. La ceinture est dorée; les manches sont ornées de broderies d'or. La chaussure est rouge. L'habillement de l'enfant est écarlate à la partie droite et violet à la gauche, avec bordures, broderies et ceinture en or. Les chausses sont également de deux couleurs, mais en sens inverse. Les bottines sont dorées.



MCC. N.° 13.

MCC. — N° 73.

NOBLE VÉNITIEN.

Les costumes vénitiens antérieurs au XIIIe siècle tiennent beaucoup des costumes grecs de la même époque. La figure suivante est encore extraite des mosaïques de la porte de l'église Saint-Marc. Le bonnet est violet, surmonté d'une perle et orné d'une broderie d'or. La chlamyde est verte, brodée en or et doublée d'écarlate. Elle est nouée sur l'épaule à peu près de la même manière que dans le costume du comte Boniface (première partie, n. 92). L'habit de dessous est violet et richement brodé en or à l'épaule, aux manches et dans la partie inférieure. La ceinture est rouge, avec boucle et ornemens en or. Les chausses sont vertes et ont une rangée de petits boutons. La chaussure est noire et bordée de blanc. Ce costume de noble vénitien est plusieurs fois répété dans ces mêmes mosaïques, sans offrir d'autres variations que dans les couleurs de la toque et des vêtemens. On y trouve une très grande analogie avec les n°s 91, 92 et 93 de la première partie.



MCC. N.° 74.

MCC. — N° 74.

NOBLE VÉNITIENNE.

Les mosaïques de la porte de l'église Saint-Marc offrent des répétitions complètes des costumes que j'ai remarqués dans les miniatures des manuscrits grecs des Xe et XIe siècles conservés dans la bibliothèque du Vatican à Rome. On y retrouve les mêmes ornemens, les mêmes détails et jusqu'à la même manière de nouer le manteau sur la tête.

La noble Vénitienne, qui figure dans la planche suivante, porte un manteau vert brodé en or et doublé d'écarlate. Le bonnet est orné d'un diadème blanc. La robe est blanche avec des parties rouges brodées en or, à la poitrine, aux poignets et aux manches. La chaussure est rouge.



MCC. N.º 75.

MCC. — N° 75.

OLIVIER.

J'ai déjà donné au n° 44 la figure dans laquelle les habitans de Vérone croient retrouver l'effigie du Paladin Roland. La même tradition attribue avec tout aussi peu de fondement celle que je place ici, à son cousin Olivier. Elle est également extraite des sculptures qui décorent le portail de la cathédrale de Vérone, et sert à compléter les costumes militaires d'une époque dont on a conservé un bien petit nombre de monumens, mais dont je suis parvenu cependant à retrouver assez de détails pour préciser d'une manière certaine les armures les plus usitées pendant ces siècles reculés. Ce guerrier est armé d'une de ces terribles masses d'arme dont les gens d'église faisaient un usage meurtrier lorsqu'ils marchaient dans les combats à la tête de leurs vassaux. Il n'a d'autre arme défensive qu'un vaste bouclier à peu près semblable à celui du costume n° 44.



MCC. N.° 16.

MCC. — N° 76.

NOBLE VÉNITIENNE.

Ce costume achèvera de compléter ceux d'une époque qui ne présente pas de variations bien sensibles dans la forme et les ornemens des vêtemens. Cette noble Vénitienne, extraite des mosaïques de la porte de l'église Saint-Marc à Venise, est coiffée à peu près comme les précédentes, mais elle a de plus un voile violet qui lui entoure le cou et lui retombe sur les épaules. Le manteau est vert, doublé de bleu et enrichi de broderies et d'étoiles d'or. La robe est violette avec broderies en or. La chaussure est rouge.

La Dogaresse est absolument vêtue comme la comtesse Mathilde (n° 93, première partie). Il n'y a de différence que dans la coiffure. Elle a les cheveux épars et porte une couronne d'or.

Les costumes de femmes des premiers siècles de la monarchie française ont également une très grande analogie avec ceux que m'ont offert ces précieuses mosaïques.



MCC. N.° 77.

MCC. — N° 77.

EGLISE SAINT-MARC.

Il s'est passé trop d'événemens mémorables dans cette célèbre église, elle a été également le théâtre de trop de cérémonies pompeuses, pour qu'on ne me sache pas gré d'en placer ici une vue intérieure, afin de donner en même temps une idée de l'architecture grecque du moyen âge. Cette église fut achevée vers l'an 1071, et enrichie de marbres précieux et de mosaïques à fond d'or, avec une telle profusion qu'elle passe, avec raison, pour un des temples les plus magnifiques de la chrétienté.

C'est sous le portique de cette église qu'eut lieu l'entrevue et la réconciliation du pape Alexandre III et de l'empereur Frédéric Barberousse. Aussi, ce pontife reconnaissant envers la république de Venise, institua, pour prix des secours qu'il en avait reçu, la cérémonie du mariage du Doge avec la mer Adriatique.



MCCC. N.° 78.

MCCC. – N° 78.

DOGE DE VENISE.

Dans le XIVe siècle, le doge de Venise avait cessé de porter les vêtemens grecs que j'ai décrits au n° 70. Le fameux *corno* a remplacé la couronne qu'il portait précédemment, et son manteau ducal s'est modifié sur les costumes en usage alors dans le reste de l'Italie.

Ce costume est extrait du monument sépulcral du doge Michel Steno dans l'église Saint-Jean et Saint-Paul. L'épitaphe porte pour date l'an 1413. Je l'ai comparé à plusieurs autres monumens du même siècle et n'ai pas remarqué entre eux de différences sensibles. Le *corno*, ou bonet ducal, était de velours cramoisi, garni d'une couronne d'or. Il reposait sur une espèce de coiffe ou bonnet blanc semblable à celui que porte le costume 91, première partie. La simarre ou manteau ducal était de brocart d'or.

La statue du doge François Dandolo, mort l'an 1330, est encore absolument semblable, pour le costume, à celui de Michel Steno.

Le doge *Tron*, dans l'église de *Frari*, a des manches très larges à sa simarre et doublées d'hermine. Il porte une ceinture, peu serrée, retenue par une boucle d'or.

Dans un admirable tableau de *Gentile Bellino*, conservé à l'académie des beaux-arts de Venise, le doge est représenté avec le bonnet ducal à tissu d'or. Le manteau est de brocart et l'aumusse d'hermine. L'habit de dessous est couleur de laque. On porte derrière lui une espèce de parasol doré dont le bâton est rouge, et un estaffier soutient sur l'épaule un coussin de tissu d'or, dont le doge se servait sans doute pour s'agenouiller dans l'église.



MCCC. N.° 79.

MCCCC. — N° 79.

SÉNATEUR VÉNITIEN.

J'ai compris, sous ce titre, la plupart des nobles vénitiens du XVe siècle, appelés par leur rang et leur naissance à faire partie du gouvernement, sous la présidence du doge, car le droit de siéger, soit dans le conseil des dix, soit dans le grand conseil, ou même les charges dont ils étaient investis, ne paraissaient pas leur imposer la nécessité d'aucun costume particulier. Il me suffira donc d'en décrire deux ici pour compléter les renseignemens qu'on pourrait désirer sur cette classe illustre des citoyens de Venise.

J'ai extrait ce costume du magnifique tableau de *Gentile Bellino*, dont j'ai parlé au n° précédent. Cette peinture, exécutée l'an 1496, représente une procession sur la place de Saint-Marc, où l'artiste a répandu avec profusion une multitude de portraits des principaux personnages de cette époque. Ce sénateur porte une toque rouge et un manteau d'écarlate doublé d'hermine. Le capuchon de la même étoffe est également garni et doublé d'hermine. L'habit de dessous est noir.



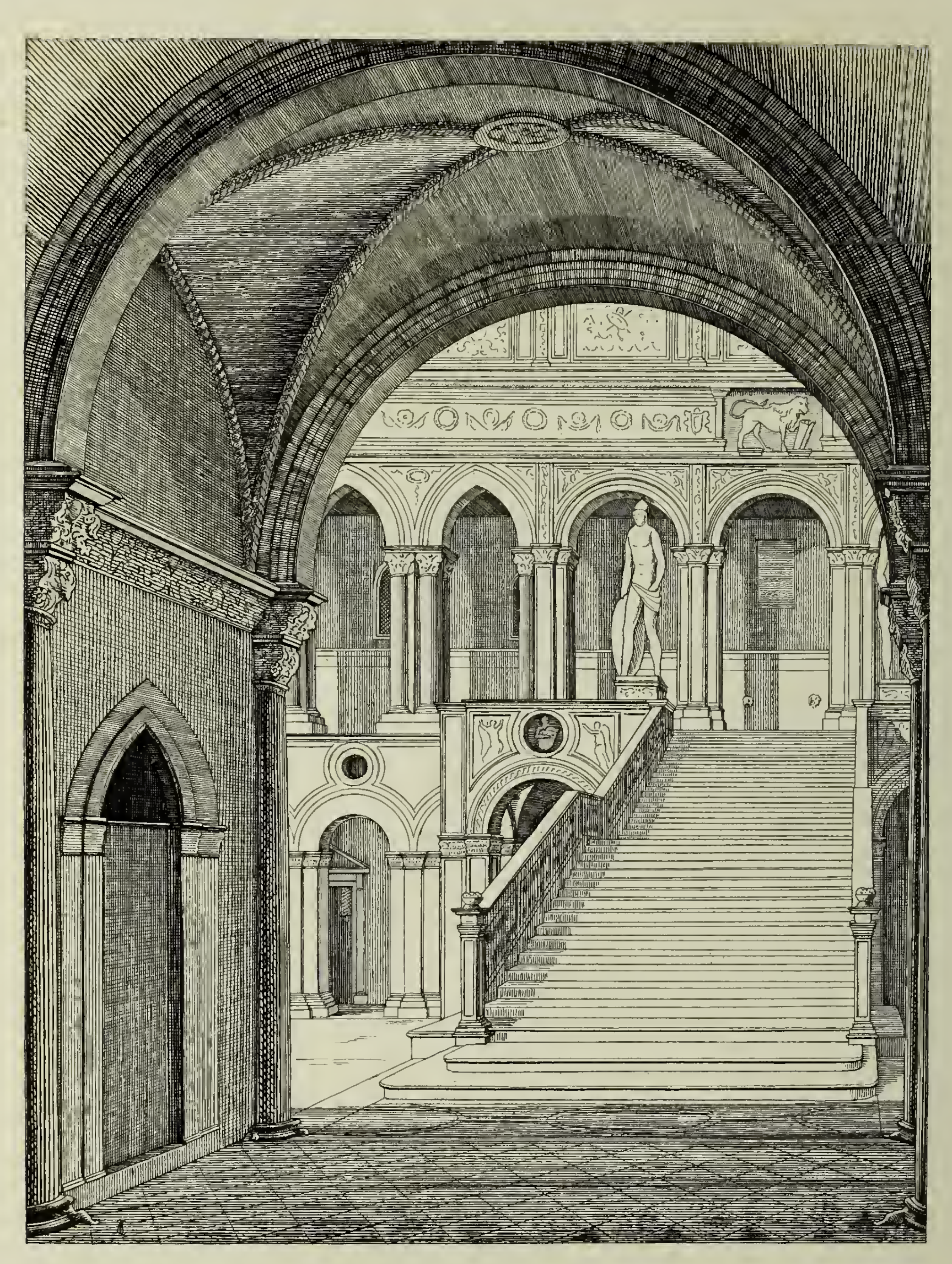
MCCCC. N.° 80.

MCCCC. — N° 80.

SÉNATEUR VÉNITIEN.

Ce second sénateur est extrait de la même peinture que le précédent, il porte une toque noire, la simarre à larges manches est en velours rouge doublé d'hermine. La chaussure est noire et l'étole est en velours noir.

Dans ce tableau, les nobles et les sénateurs sont presque tous vêtus de la même manière ; ce qui confirme mon observation du n° précédent. Ils portent tous d'amples simarres à larges manches doublées et garnies d'hermine, et n'offrent de variétés que dans la couleur des étoffes, sans qu'il y ait lieu d'attribuer ces légères différences à d'autres causes qu'au caprice.

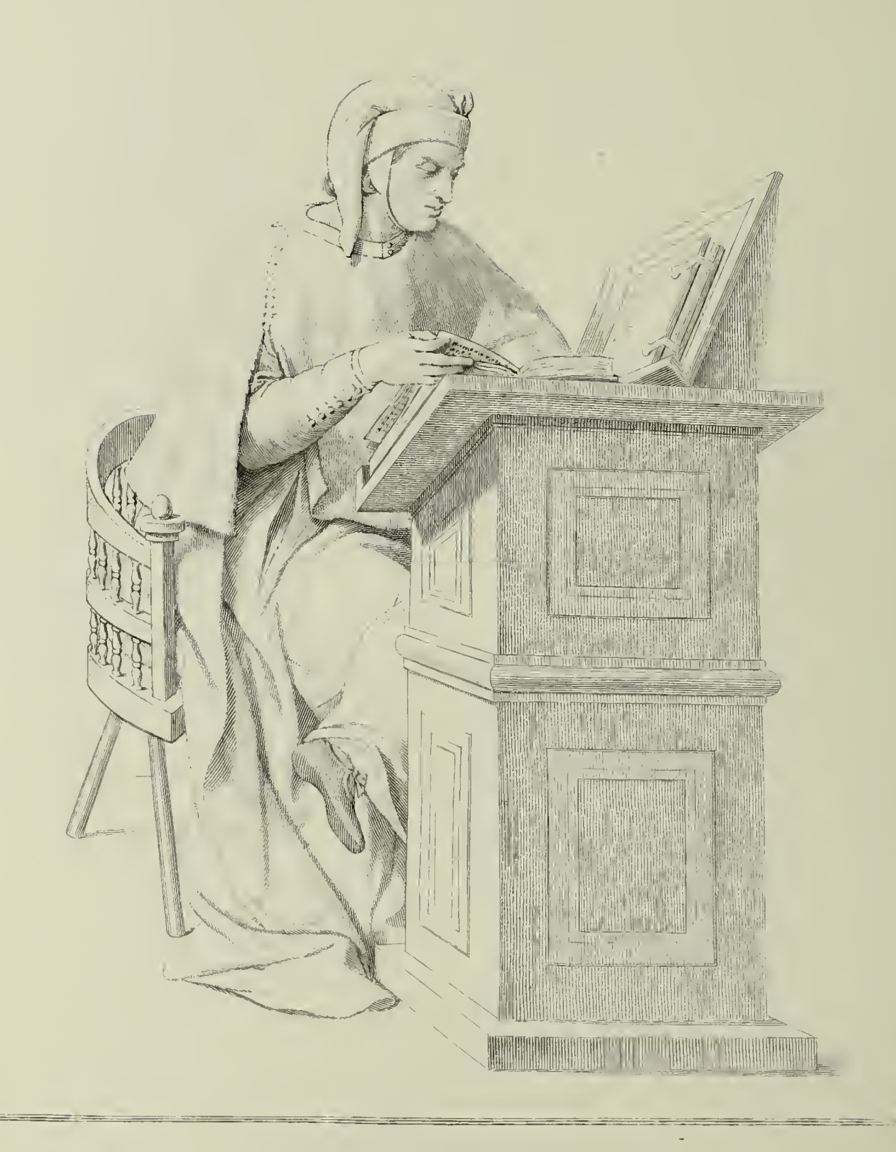


MCCCC. N.° 81.

MCCCC. — N° 81.

ESCALIER DES GÉANS.

Deux statues colossales placées à la partie supérieure de cet escalier, ont servi d'origine au nom qu'on lui a donné. Il conduit au portique du palais de Saint-Marc où étaient placées ces dangereuses bouches de lion où les délateurs allaient déposer leurs dénonciations. C'est par ses degrès que le doge nouvellement élu et tout resplendissant de la gloire et de la pompe souveraine, montait au palais ducal aux acclamations du peuple. C'est aussi sur le même marbre que roula, sous le cimeterre du bourreau, la tête vénérable du malheureux doge *Marino Faliero*. Aujourd'hui le palais est presque désert, les bouches de lion ont cessé d'inspirer de l'effroi au paisible citoyen, et ce noble monument de la splendeur d'une ville si célèbre, ne sert plus que d'un stérile ornement à la magnifique cour du palais ducal.



MCCC. N.° 62.

MCCC. — N° 82.

DOCTEUR DES LOIS.

L'Université de Padoue a occupé un des premiers rangs parmi les établissemens d'utilité publique pendant le moyen âge. Sa célébrité y attirait un nombre considérable d'étudians de toutes nations et ses professeurs jouissaient de grands priviléges. J'ai extrait la figure suivante d'une peinture en grisaille du *Guariento* dans l'église des frères ermites de Padoue. Ce costume presque semblable à celui des seigneurs de Carrare et des nobles Vénitiens que j'ai eu l'occasion d'observer, m'a donné la preuve, non seulement de son analogie avec les costumes des nobles Italiens de cette époque, mais encore de sa conformité avec ceux des professeurs de l'université de Bologne. Les monumens de cette dernière ville m'en ont offert plusieurs répétitions; entr'autres celui de *Nicolas dei Fabri* que j'ai trouvé dans l'église de Saint-Jacques majeur.

Quelques statues peintes m'ont donné la certitude que les Docteurs des lois de l'Université de Padoue se servaient pour leurs vêtemens des étoffes dont l'usage n'appartenait qu'aux nobles et aux chevaliers, telles que l'écarlate doublée et garnie d'hermine. J'ai encore remarqué dans l'église de Saint-Antoine de Padoue une statue d'un autre professeur de l'université dont tous les vêtemens sont peints en rouge avec garniture d'hermine. La chaussure est noire.



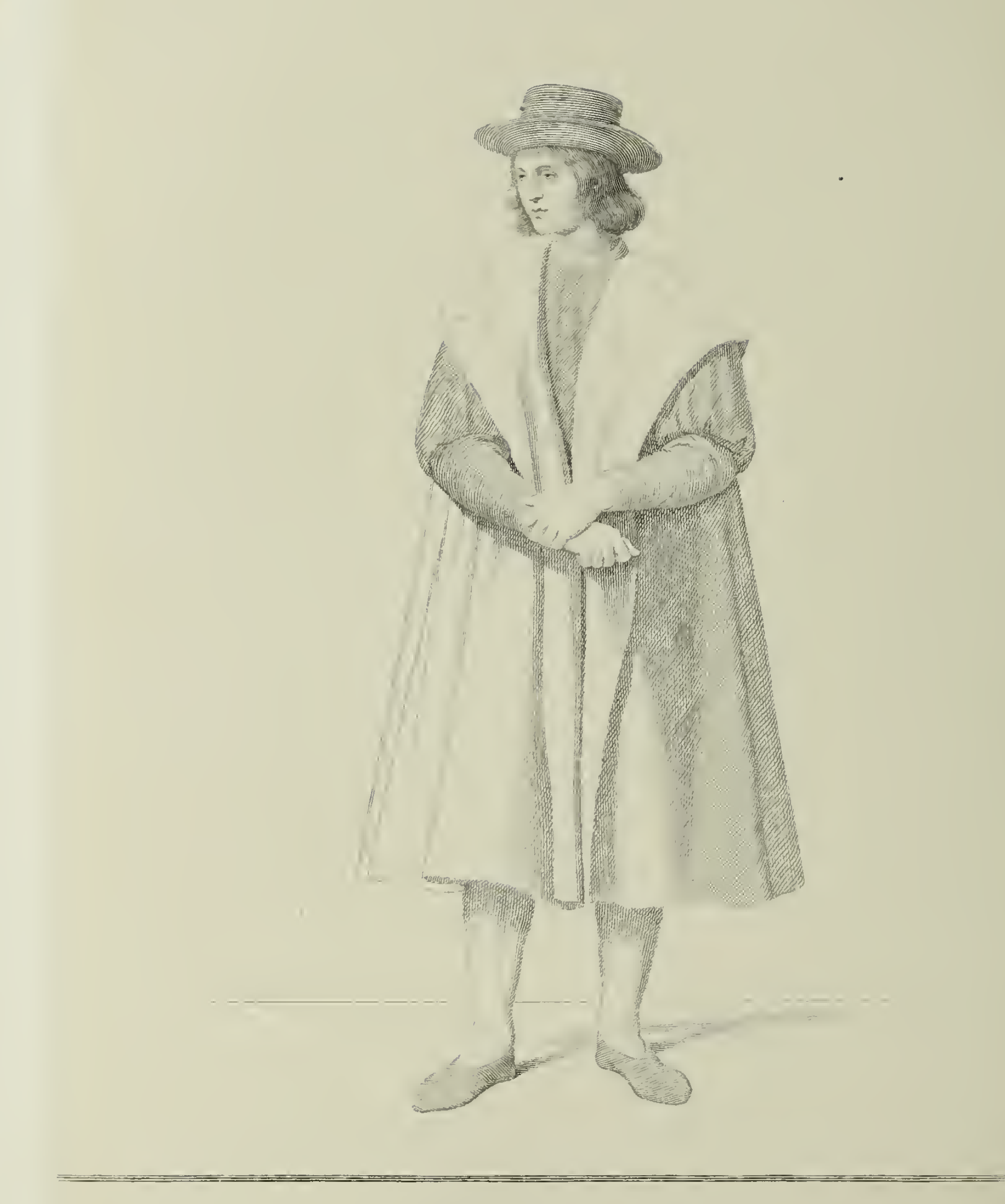
MCCCC. N.° 83.

MCCCC. — N° 83.

JEUNE VÉNITIEN.

Voici un des costumes le plus riche et le plus complet qu'on puisse désirer, il représente un jeune Vénitien, mais il est encore commun aux jeunes nobles des autres contrées de l'Italie et peut appartenir à la fin du XIVe siècle. Déjà l'art de la peinture avait fait à Venise des progrès surprenans, et les ouvrages de Charles Crivelli sont admirables, tant pour le précieux fini avec lequel ils sont rendus, que pour la beauté et la conservation merveilleuse des couleurs.

Ce jeune Vénitien, extrait d'un tableau de Crivelli, conservé dans la galerie de Bréra à Milan, est coiffé d'un bonnet de laine écarlate, dont l'usage fut si général parmi les jeunes gens à cette époque. Il porte un petit manteau de velours couleur de laque, doublé de velours broché vert. Ce manteau est brodé d'or et orné d'une broderie d'or autour du cou où l'on voit la chemise. L'ouverture pour passer la tête est fermée par trois doubles boutons d'or. Le collier est d'or avec une rangée de perles et un fermoir garni de perles et de pierres précieuses. Le manteau n'est pas ouvert sur le côté ainsi qu'on le remarque fréquemment dans beaucoup de costumes, et entr'autres dans un tableau de *Mantegna* de la même galerie. Il recouvre une partie de la main droite. La manche du pourpoint est de velours cramoisi mêlé d'or; elle est ouverte depuis le poignet jusqu'au coude, laisse voir la chemise et est retenue par des lacets rouges. Le reste du pourpoint est de velours bleu de ciel à fleurs d'argent. L'ouverture sur le côté est ornée d'un cordonnet mêlé d'or. La bordure du bas est formée par un galon d'or orné de broderies couleur de laque. La ceinture est doublée de velours vert et garnie en or. Les chausses sont de drap écarlate. Les souliers sont rouges et lacés avc un cordonnet jaune. La lance est terminée par une banderole blanche en dessus et rouge en dessous traversée par une croix seulement indiquée par un trait.

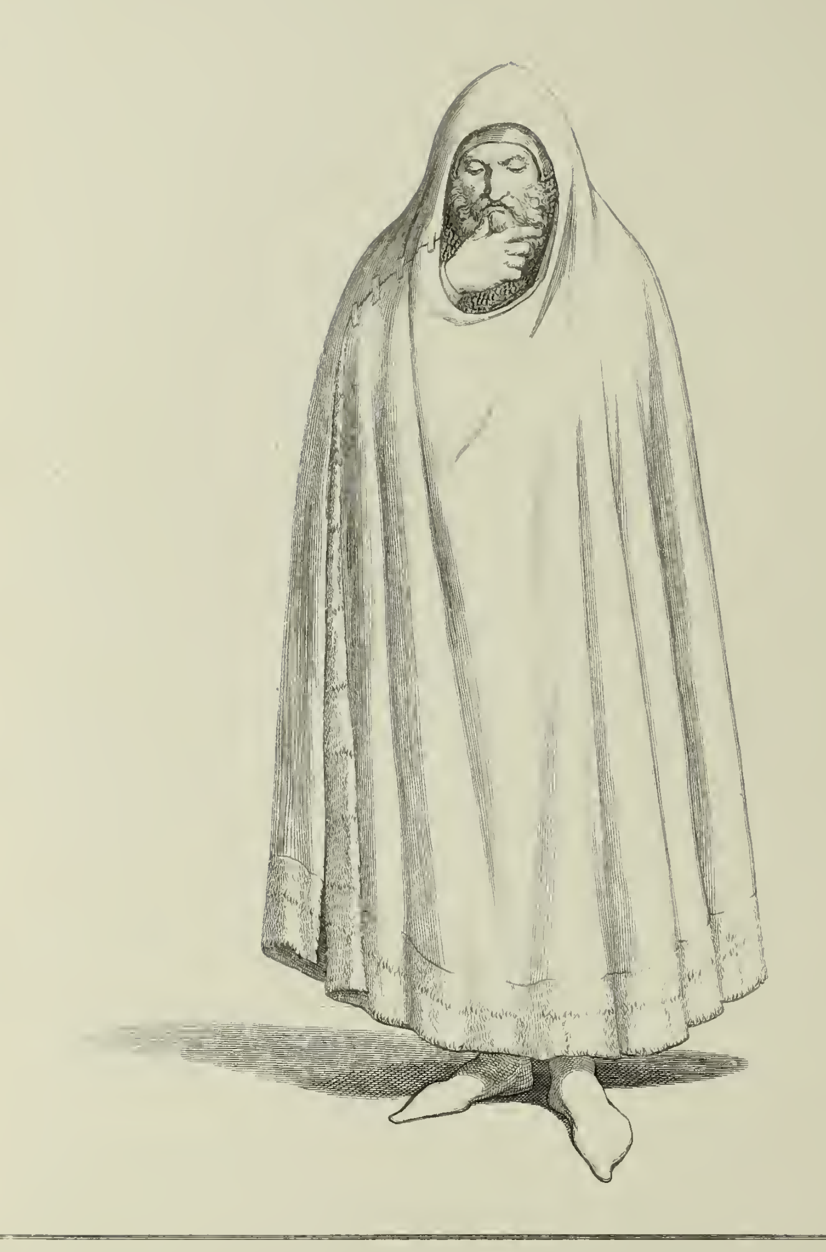


MCCCC. N.° 84.

MCCCC. — N° 84.

MARCHAND VÉNITIEN.

Les relations de Venise avec l'Orient, ses conquêtes, et surtout sa sage politique lui procurèrent des avantages commerciaux qui l'enrichirent, et donnèrent aux citoyens laborieux qui trafiquaient sur toutes les places des états voisins, une considération justement acquise. Aussi ai-je cru devoir faire figurer ici le costume d'un marchand de cette république. Je l'ai extrait de la foule innombrable de personnages que *Gentile Bellino* a rassemblé sur la place de Saint-Marc dans le beau tableau auquel j'ai déjà emprunté les Nos 79 et 80. Il est coiffé d'un chapeau noir et dans d'autres figures d'un bonnet ou *barette* rouge. Le manteau est sans manches et d'une étoffe jaune. Le pourpoint est de velours noir, les chausses sont rouges et les souliers noirs.



MCCC. N.° 83.

MCCC. — N° 85.

NOBLE ITALIEN.

Le costume suivant est encore extrait de cet inépuisable manuscrit de Tite-Live conservé dans la bibliothèque Ambroisienne à Milan, auquel j'ai emprunté un si grand nombre de détails précieux sur les mœurs et les costumes Italiens du XIVe siècle.

Ce noble Italien est vêtu d'un ample manteau écarlate agrafé sur l'épaule et doublé d'hermine. Cette sorte de vêtement ne pouvait guère convenir aux peuples de l'Italie méridionale; aussi n'en retrouve-t-on de fréquentes répétitions que dans les monumens de la Lombardie et des régions audelà des Alpes.

La manche du pourpoint était ordinairement bleue ou violette et la chaussure rouge ou noire.



MCCCC. N.° 86.

MCCCC. — N° 86.

NOBLE VÉNITIEN.

Il n'était guère permis de porter l'épée dans Venise, et il est rare de voir des figures armées dans les tableaux représentant des scènes de mœurs de cette ville. Sans doute *Gentile Bellino*, en y introduisant le costume suivant dans l'un des groupes qu'il a placés sur la place Saint-Marc, a voulu caractériser un gentilhomme Vénitien de la terre ferme, venu dans la ville pour y assister à la procession.

Ce personnage porte la toque ou bonnet rouge. Le manteau est écarlate et doublé de soie blanche. Le capuchon est également doublé de soie ornée d'un filet noir. Les chausses sont noires, et les souliers de cuir brun. Le fourreau de l'épée est noir.



MCCCC. N.° 37.

MCCCC. — N° 87.

REINE DE CHYPRE.

Les costumes suivans sont extraits d'un autre beau tableau de *Gentile Bellino* conservé dans l'académie des beaux arts à Venise. On y remarque le portrait de la reine de Chypre et de plusieurs Vénitiennes.

La reine de Chypre porte une couronne d'or enrichie de pierres précieuses par dessus une espèce de diadème vert brodé en or. Le voile qui lui retombe sur les épaules est très transparent. Le corset et les manches sont d'un tissu croisé d'or. On voit la chemise aux épaules, au col, au coude et au poignet. La robe de dessus est sans manches, d'un vert foncé et bordée autour du corset d'un galon d'or enrichi de perles et de pierres précieuses : elle est retenue aux épaules par trois lacets noirs avec la pointe en or. Les petits cordons rapportés sur la robe et la chaîne sont en or.

La jeune fille qui suit, est coiffée d'un réseau noir orné de perles et d'or avec un petit diadème en or. La robe est jaune et enrichie de perles et d'un cordon en or. Les manches sont formées par un réseau d'or sur un fond vert et laissent voir la chemise aux épaules, au coude et au poignet.

La troisième porte un voile blanc bordé d'or avec un petit diadème orné de perles et de pierres précieuses. Le corset et les manches sont d'un tissu d'or brodé de perles. La ceinture est noire avec un filet d'argent et de perles. La robe est jaune. La manche laisse voir la chemise comme dans les deux autres figures, et est retenue à l'épaule par deux petits lacets bleu et blanc.

La dernière est coiffée d'un voile transparent. Les cheveux son entortillés d'un lacet noir orné de perles. La robe de dessus est de velours bleu brodé d'or et de perles. La manche est formée d'un réseau noir sur un fond jaune. Le corset est également jaune, mais enrichi de perles et traversé par un galon d'or mêlé de perles qui se croise avec un cordon en or. Le lacet qui retient la manche à l'épaule est noir et or.



MCCC. N.° 88.

MCCC. — N° 88.

COSTUME MILITAIRE.

J'ai emprunté ce costume aux précieuses miniatures du manuscrit de Tite-Live de la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Quoiqu'il ait beaucoup de rapport avec quelques uns de ceux qui figurent au commencement de ce second volume, il n'en est cependant pas une répétition et présente de nouveaux détails sur les armes défensives du XIVe siècle.

On conserve encore dans l'arsenal quelques cuirasses semblables à celles dont sont armés et ce militaire et les personnages représentés au N° 16 de ce volume. Elles étaient composées de cercles d'acier qui s'emboitaient et obéissaient aux mouvemens du corps. On les recouvrait ensuite de tissus plus ou moins riches selon le rang et la fortune de celui qui en était armé.

Le soldat qui est représenté dans la planche suivante se sert d'un petit bouclier qui a été fort en usage parmi les *braves* et les spadassins Italiens jusqu'au XVe siècle

---



MCCC. N.° 89.

MCCC. — N° 89.

VICTOR PISANI.

J'ai extrait le portrait de ce grand homme de la statue qu'on lui a élevée, et qui est conservée dans l'arsenal de Venise.

Cet illustre général se distingua dans la guerre qu'il fit aux Génois, mais un revers fit oublier tous ses services ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. La peine fut cependant commuée en cinq années de prison. Les Génois profitèrent de la disgrâce de leur plus redoutable adversaire et vinrent, après de nombreux succès, braver les Vénitiens jusque dans leurs lagunes. Ceux-ci armèrent à la hâte le peu de galères qui leur restaient ; mais les matelots refusèrent à grands cris d'y monter si on ne leur rendait leur général. Victor Pisani vit s'ouvrir les portes du cachot où il languissait, et arriva au palais ducal aux acclamations du peuple. Bien loin de se ressentir de l'injuste outrage dont il avait été la victime, il approuva la sentence rendue contre lui, puisqu'on l'avait crue utile au bien public, et ce grand homme se vengea de l'ingratitude de ses concitoyens en faisant de nouveau triompher leurs armes. Il mourut l'an 1380.

J'ai eu occasion de décrire au costume précédent la composition des cuirasses dont étaient armés les guerriers de cette époque. Le portrait de Victor Pisani ne laisse plus rien à désirer pour les détails.



MCCCC. N.° 90.

MCCC. — N° 90.

GONDOLE VÉNITIENNE.

Les gondoles de Venise conservent depuis plusieurs siècles leur forme svelte et leur légèreté ; la situation singulière de cette ville qui semble sortir du sein des flots en a dû rendre de tout temps l'usage indispensable et a dû en faire perfectionner de bonne heure la construction. Celle que je donne dans la planche suivante est extraite d'un tableau de *Gentile Bellino*, conservé dans l'académie des beaux arts à Venise.

La gondole est noire avec un tapis blanc sur la proue qui est terminée par une pointe garnie de fer. Dans l'intérieur le bois de la gondole et les bancs sont d'une couleur claire. La cabanne est recouverte d'un tapis noir.

La dame qui est assise dans la gondole a des manches pendantes couleur de laque et garnies de perles dans la partie supérieure. Les cheveux sont entortillés avec un fil de perles. La manche pendante laisse voir la chemise à l'épaule, et la manche de dessous est jaune.

Cette dame est accompagnée d'une duègne entièrement habillée de noir, à l'exception d'un petit voile blanc sur la poitrine.

Le gondolier porte un bonnet rouge dont le bord retroussé est blanc. Le pourpoint est de velours bleu; les manches laissent voir la chemise aux épaules et aux coudes. La ceinture, la bourse et le poignard sont noirs avec garnitures d'argent. Les chausses sont jaunes.



MCCCC. N.° 91.

MCCCC. — N° 91.

COMPAGNIE DE LA CALZA.

La compagnie de la *Calza* était une société de gentils hommes vénitiens et de quelques étrangers de haute naissance, lesquels, avec l'approbation des magistrats, contractaient entr'eux les liens d'une amitié réciproque, et s'associaient pour des plaisirs honnêtes. Ils donnaient à leurs frais des fêtes publiques, accompagnées de représentations théâtrales; ils se réunissaient pour faire de la musique sur l'eau, des courses de gondoles, des mascarades et toute espèce de réjouissances. Ils portaient pour se reconnaître dans les fêtes publiques, la chausse droite ornée de diverses couleurs et même de broderies d'or, d'argent ou de perles (1).

Le jeune homme de cette compagnie dont j'offre ici un costume, est extrait d'un tableau du *Carpaccia* conservé dans l'académie des beaux arts à Venise. La toque est de velours violet enrichie de broderies et d'ornemens en or. La jaquette est de velours vert avec une petite bordure rouge dans le bas. Le pourpoint est noir et laisse voir la chemise. La chausse gauche est à raies blanches et noires avec soulier noir. La chausse droite est écarlate, ornée de deux palmes et d'une broderie de perles sur la cuisse. Les gants sont jaunes.

(1) *Jac. Morelli, Diss. Sulle pompe nuziali.* tom. I, pag. 139.



MCCCC. N.° 92.

MCCCC. — N° 92.

JEUNE VÉNITIEN DE LA CALZA.

Ce second costume achèvera de compléter les renseignemens qu'on pourrait désirer sur cette joyeuse association formée dans le seul but de se livrer aux plaisirs.

Ce jeune Vénitien, extrait du même tableau que le précédent, est coiffé d'une toque noire ornée de lacets de même couleur. Le manteau est écarlate et brodé en blanc sur le bord du capuchon, lequel est orné d'un gland blanc et par dessus de deux glands noirs. La doublure du manteau et du capuchon est blanche, et dans cette partie elle est ornée de fleurs vertes entremêlées d'une broderie noire. Un autre jeune homme de la même compagnie a dans cette partie de son manteau une syrène au lieu d'un chiffre, et le mot latin *memento*. Le pourpoint est de satin blanc, orné de broderies noires, de galons d'or et de garnitures de velours noir vers l'épaule, où l'on voit la chemise. Les boutons sont noirs et les lacets couleur de laque. La petite manche est jaune et bordée d'une broderie noire. Les gants sont jaunes en dehors et noirs en dedans.



MCCC. N.º 93.

MCCCC. — N° 93.

LA TORTURE.

Le magistrat, vu la faculté qui lui est accordée par les ordres du très illustre et révérendissime prélat, voulant pousser plus loin la recherche de la vérité, fit dépouiller le *Calcina* de ses vêtemens et le fit attacher à la corde avec les poids de fer et les cróchets aux pieds. Celui-ci étant dans cet état, le magistrat le somma de nouveau de dire la vérité, et n'ayant obtenu aucune réponse satisfaisante, il ordonna de tirer la corde. Le patient étant élevé en l'air, commença à crier : ahi ! ahi! Sainte Vierge aidez moi! miséricorde! je suis assassiné! Seigneur, je ne sais rien, je suis innocent! Sainte Madonne, aidez-moi; miséricorde! Sainte Vierge secourez-moi! Sainte Vierge secourez-moi, et il répéta plusieurs fois je suis innocent; sainte Vierge aidez-moi, je suis innocent, ahi! ahi! ahi! aide-toi mon innocence que je ne suis souillé de rien! ahi, ahi! ahi! miséricorde.

D. Avez-vous eu quelqu'entretien avec Jean-Pierre?—R. Seigneur Gérard, faites-moi délier, et je vous dirai la vérité sur tout ce que je sais.—D. Laissez ces subterfuges et dites la vérité.—R. Faites-moi délier et je vous dirai la vérité, faites-moi délier! de grâce faites-moi délier pour l'amour de Dieu! Et comme il continuait à dire toujours les mêmes paroles, il fut averti de se désister de ces sortes de prières, et de dire la vérité, ou au moins de commencer à la dire et qu'on le détacherait ensuite.—R. Faites-moi la grâce de me faire délier et je vous dirai la vérité du commencement à la fin sur tout ce que je sais.—D. Commencez à dire quelque chose.—R. Si vous ne voulez pas me faire délier je ne puis vous dire autre chose.—D. Répondez sur la déposition de Jean-Pierre.—R. Faites-moi délier et vous entendrez alors ce

que j'ai à vous dire pour la vérité.—D. Commencez par dire de quelle manière vous avez eu un colloque avec Jean-Pierre.—R. Faites-moi délier et je vous dirai la vérité! faites-le, seigneur Gérard, par l'amour de Christ! faites-le; que si je ne dis pas la vérité vous me ferez attacher de nouveau! Je vous dirai la vérité! ahi! ahi! miséricorde! Sainte Vierge, secourez-moi! etc., etc. (1).

La scène de torture qui fait le sujet de la planche suivante a été extraite des miniatures du Tite-Live de la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Quoique les couleurs n'y soient pas décrites, il est facile d'y suppléer par l'analogie que ces costumes ont avec ceux qui figurent déjà dans ce volume.

(1) Procès verbal, extrait d'une procédure criminelle du XV[e] siècle.



MCCC. N.° 94.

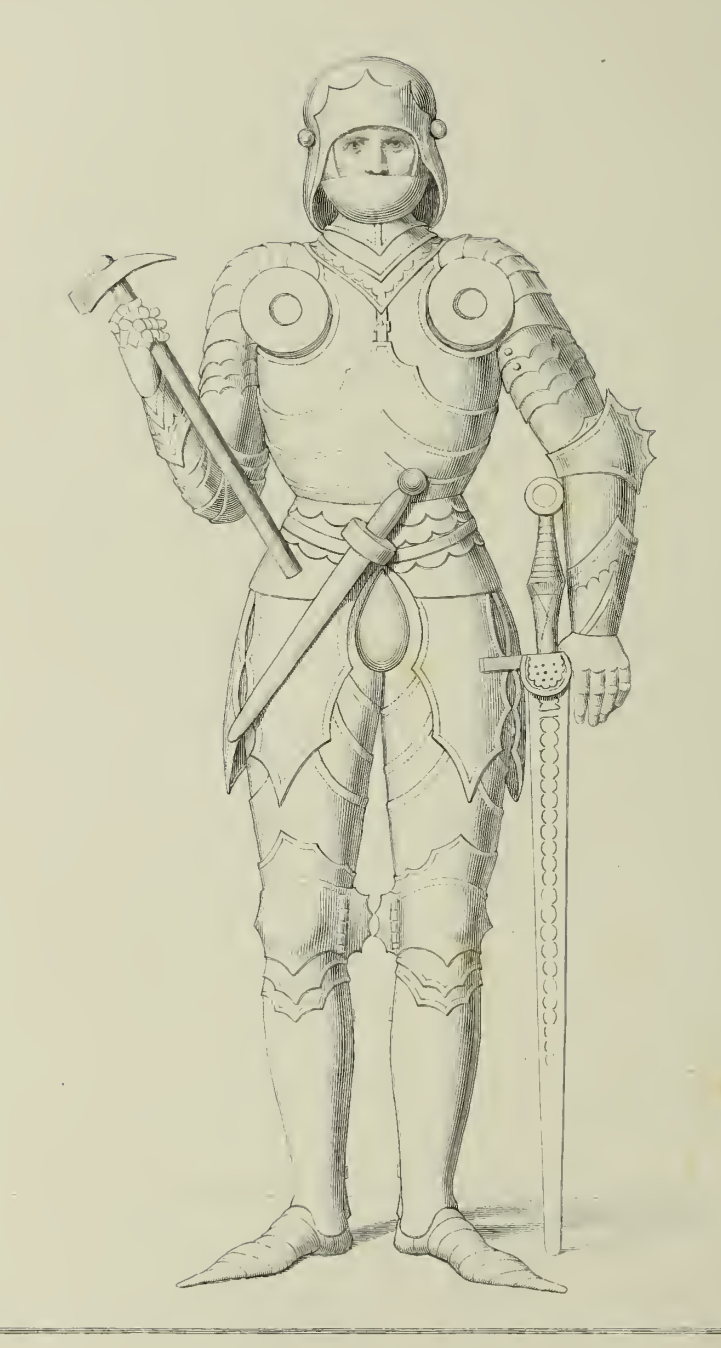
MCCC. – N° 94.

JEU DE PEAUME.

Il est extrêmement rare de rencontrer parmi les monumens des XIIIe et XIVe siècles des peintures qui représentent quelques scènes de la vie privée, et qui aient été entièrement consacrées à l'expression des mœurs et des usages. Il semblerait cependant que le goût général pour les nouvelles et les divertissemens aurait dû introduire, dans la décoration des appartemens, des peintures en harmonie avec les goûts de cette époque. La figure suivante a été extraite des tableaux à fresque qui décorent une salle du rez-de-chaussée du Palais Borromée à Milan, et dont la date remonte au XIVe siècle.

Dans cette peinture à laquelle j'ai emprunté la figure qui lance la peaume, il y a quatre autres femmes occupées à ce jeu. Elles sont dans la partie et tendent avec les deux mains un pan de leur robe pour y recevoir la peaume. Celle qui la lance est coiffée d'un turban blanc. La simarre est blanche ainsi que la ceinture, et elle est garnie aux épaules de longues bandes de la même étoffe, ornées d'une broderie découpée. Les manches de dessous sont noires. La chaussure est pointue et rouge.

Toutes ces femmes sont vêtues de simarres dont les queues sont d'une ampleur et d'une longueur qui semblent tout à fait incompatibles avec le jeu auquel elles se livrent.



MCCCC. N.° 95.

MCCCC. — No 95.

COSTUME MILITAIRE.

Le costume suivant est extrait du tombeau de Guillaume de Bibra dans l'église de St. Anastase à Vérone. Ce militaire fut ambassadeur de Frédéric III à Innocent VIII, et appartient par conséquent au XVe siècle. J'ai retrouvé dans cette église d'anciennes peintures qui m'ont offert de nombreuses répétitions des costumes militaires que j'ai donnés précédemment. Quelques uns portent par dessus la cuirasse une soubreveste blanche avec une croix rouge; d'autres un manteau ouvert sur les côtés, de drap écarlate, doublé d'hermine.

L'armure et les armes offensives de Guillaume de Bibra offrent de nouveaux détails sur les guerriers du XVe siècle. Les couleurs ne sont pas indiquées, mais il sera très facile d'y suppléer en le comparant aux autres costumes militaires avec lesquels cette figure a de l'analogie.



MCCCC. N.° 96.

MCCCC. — N° 96.

NOBLE MILANAISE.

Ce costume a été extrait d'un portrait conservé dans la galerie de Bréra à Milan, et dont je n'ai pu connaître le nom ni celui de son auteur; cependant cette peinture appartient évidemment au XVe siècle, et lors même que son exécution ne m'aurait pas donné la preuve évidente de l'époque à laquelle il faut l'attribuer, mon incertitude aurait cessé en la comparant avec les peintures du palais Borromée qui m'ont fourni le N° 94.

Cette noble Milanaise a les cheveux ajustés en guise de perruque ou de bonnet. Elle a une agrafe sur le front et des boucles d'oreille (chose fort rare dans le moyen âge). La chemisette est blanche à petites raies jaunes. La simarre est écarlate garnie d'un galon d'or autour de la poitrine, avec de larges manches qui arrivent jusqu'au dessous du coude, ornées de boutons et de nœuds en or. Les bouffantes sont blanches. La manche de dessous est blanche avec des bouffantes blanches et des nœuds noirs.



MCC. N.° 97.

CETTE PLANCHE ET CELLES DU MÊME GENRE ONT ÉTÉ DESSINÉES ET GRAVÉES PAR CAMILLE BONNARD.

MCC. — N° 97.

ÉGLISE DE SAINT-AMBROISE.

La cour, entourée de portiques, qui précède l'église de Saint-Ambroise à Milan, a été édifiée dans le IXe siècle par l'archevêque Anspert.

Cette église est si remarquable par son antiquité et le caractère de son architecture, que j'ai cru extrêmement important de donner ici une vue intérieure de la cour et du portique qui la précède. Il y avait autrefois dans le centre de cette cour un puits, auprès duquel était une vaste urne de porphyre que l'archevêque de Milan était obligé de faire remplir de vin le jour de la fête de l'ordination de Saint-Ambroise.

Les murailles de cet édifice sont ornées d'inscriptions antiques et de fragmens curieux d'architecture.

Les chapiteaux des colonnes et des pilastres sont surchargés de détails aussi remarquables que bizarres. Le père *Allegranza*, dominicain, qui a écrit plusieurs dissertations sur quelques monumens anciens de Milan, s'efforce d'en déduire un système qui transformerait les façades et les détails d'architecture des églises gothiques en compositions symboliques, dont l'interprétation deviendrait tout aussi difficile que celle des hiéroglyphes égyptiens.



MCCCC. Nº 98.

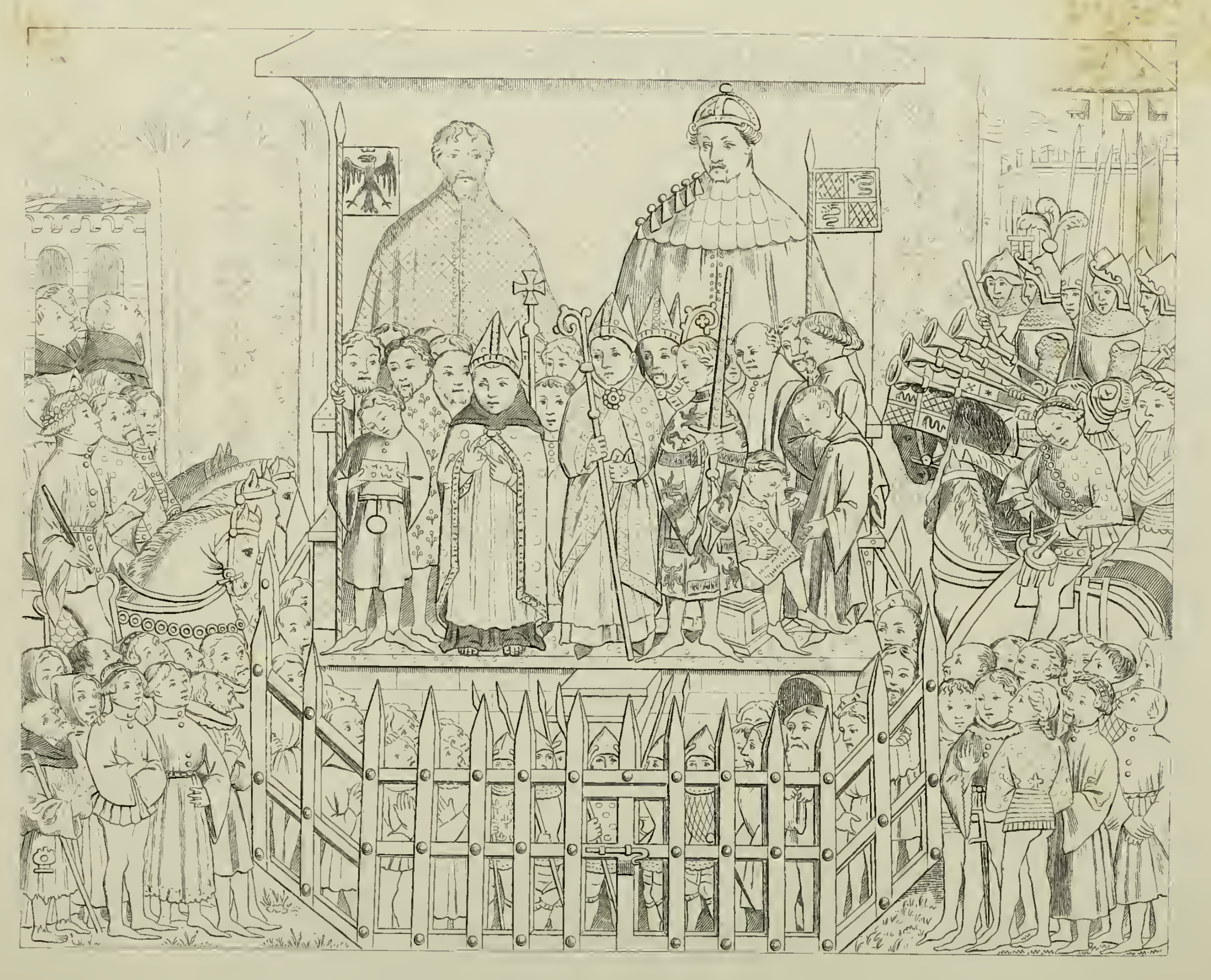
MCCCC. — N° 98.

JEUNE MILANAISE.

Cette jeune fille a été extraite des peintures à fresque qui décorent une chapelle de la cathédrale de Monza, et dans lesquelles le peintre a représenté les faits principaux de l'histoire de la reine Théodelinde. Ces peintures sont du milieu du XVe siècle, et ont tellement souffert, qu'une partie est devenue presque inintelligible. Cependant quoiqu'elles offrent une collection presque complète des costumes de cette époque, elles ne m'ont en général servi qu'à garantir encore l'authenticité de ceux que j'ai déjà donnés, et à confirmer l'analogie qui régnait dans les costumes des diverses parties de l'Italie.

Cette jeune fille fait partie d'un groupe de femmes qui entourent la reine Théodelinde. Elle a suspendu sa lecture pour écouter la princesse. Cette peinture, les miniatures du Tite-Live de la bibliothèque Ambroisienne et beaucoup d'autres monumens, prouvent que l'ameublement des appartemens était cause que les femmes, dans l'intérieur des maisons, s'asséyaient par terre. Cet usage est fréquemment indiqué dans les nouvelles de Bocace.

Une Sainte Vierge, de Carlo Crivelli, dans la galerie de Bréra à Milan, a une coiffure à peu près semblable à celle de cette jeune fille. Elle se compose d'un petit voile jaunâtre qui forme des anneaux sur le front et sur les côtés, et qui retombe sur le cou. La robe est de couleur de laque avec les manches doublées et garnies d'hermine. La ceinture est verte. Ce costume a beaucoup d'analogie avec ceux qu'on voit dans les anciennes peintures du palais Borromée à Milan.



MCCC. N° 99.

MCCC. — N° 99.

COURONNEMENT DE G. VISCONTI.

Galéas Visconti, connu en France sous le nom de comte de *Vertu*, après avoir réuni sous sa domination tout le duché de Milan, en acheta l'investiture de l'empereur Venceslas, pour le prix de 100,000 florins d'or. Le missel que l'on conserve dans les archives de l'église de Saint-Ambroise à Milan, et auquel j'ai déjà emprunté le n° 50, est enrichi de miniatures très curieuses qui accompagnent la relation de cette cérémonie écrite par G. Azzanelli. On y retrouve un tableau, si vrai des mœurs et des costumes du XIVe siècle, que j'ai cru ne pouvoir mieux terminer ce recueil, qu'en donnant ces peintures dont le fini et les détails ne laissent rien à désirer. Le récit que je reproduis servira également à expliquer les usages de cette époque.

« Le nouveau Duc sortit du château accompagné de plusieurs seigneurs de sa famille, d'une foule de grands personnages de diverses nations et des ambassadeurs des principales villes d'Italie. Ils étaient précédés d'un très grand nombre de musiciens qui exécutaient avec divers instrumens les plus agréables symphonies. Le cortége se rendit dans cet ordre à Saint-Ambroise, où l'on avait dressé sur la place un grand échafaud carré entouré d'une barrière circulaire, et recouvert dans le bas et jusque sur les degrés même d'une riche étoffe écarlate. Le dessus était garni de brocart d'or. C'est sous ce dais magnifique que le lieutenant impérial attendait le nouveau Duc pour lui donner l'investiture de ses états. Sur la gauche, cinq cents cavaliers étaient rangés en bataille sous les ordres de Paul Savelli et de Hugues *Biancardo*. Lorsque Jean Galéas arriva, le lieutenant impérial lui fit un

accueil plein de respect, et le plaça dans le lieu le plus élevé en le faisant asseoir à sa gauche. Les prélats, les seigneurs et les ambassadeurs prirent également place sur le même échafaud. A droite, un chevalier bohémien tenait la bannière impériale, tandis qu'à la gauche Othon de Mandello portait la bannière du duc aux armes des Visconti.

« Lorsque tout le monde eut pris place et que le calme fut rétabli, Jean Galéas se leva et fut se mettre à genoux devant le plénipotentiaire impérial, entre les mains duquel il prêta serment. Alors ce seigneur le revêtit du manteau ducal, et après lui avoir présenté la main pour le relever et lui aider à s'asseoir sur le trône, il lui posa sur la tête la couronne des ducs, toute enrichie de pierres précieuses évaluées à la somme de 200,000 florins.

Les hymnes religieux chantés par les prélats et les évêques, un panégyrique prononcé par l'évêque de Novare, et tout ce que l'adulation put imaginer pour flatter l'amour propre du nouveau duc, terminèrent cette brillante cérémonie. Galéas Visconti monta ensuite à cheval avec le lieutenant impérial et traversa la ville avec cette pompe et sa noble escorte pour se rendre au palais vieux. Le dais sous lequel il marchait était porté par huit chevaliers et autant d'écuyers. »



MCCC. N.º 100.

TOUS LES COSTUMES DE CET OUVRAGE ONT ÉTÉ DESSINÉS & GRAVÉS PAR PAUL MERCURI.

MCCC. — N° 100.

COURONNEMENT DE G. VISCONTI.

Cette seconde miniature, extraite du même missel que la précédente, offre la suite de la cérémonie du couronnement de Galéas Visconti.

Le trône et le baldaquin sont recouverts d'une étoffe écarlate brodée en or. Le lieutenant impérial porte un manteau écarlate doublé d'hermine et orné de broderies d'or. Sa chaussure est dorée. Il pose sur la tête du duc le bonnet ducal, qui est rouge, avec une couronne d'or enrichie de pierres précieuses. Le manteau est écarlate avec doublure et garniture d'hermine.

Du côté de la bannière impériale on voit d'abord un écrivain assis sur un tabouret blanc. Ses chausses sont rouges et la soubreveste couleur de minium. Celui qui lui parle est vêtu d'écarlate garnie d'hermine. Le jeune homme qui est derrière est vêtu de bleu garni d'hermine, et le troisième l'est d'écarlate. Le chevalier qui tient la bannière a une soubreveste de brocart à fleurs rouges, doublée et garnie d'hermine. Les chausses sont rouges. Enfin la figure placée derrière le trône porte une soubreveste bleue et des chausses verdâtres.

De l'autre côté, le premier a la soubreveste verte et les chausses rouges. Celui qui tient la bannière ducale est entièrement vêtu d'écarlate garnie d'hermine. L'autre ensuite, vers le trône, porte une soubreveste verte avec des chausses rougeâtres. Le chevalier qui tient l'épée est vêtu d'écarlate avec des broderies noires sur lesquelles il paraît qu'il y avait des devises. La soubreveste est doublée et garnie d'hermine. Le jeune homme placé derrière lui a la soubreveste blanche, la ceinture noire, une chausse bleue et l'autre blanche. Le suivant est vêtu d'écarlate, et enfin le dernier l'est de bleu avec

des chausses jaunes. L'autel et les figures qui l'entourent se détachent sur un fond vert brodé en or avec des fleurs rouges. Le devant de l'autel est doré et enrichi de pierres précieuses. La croix, le calice et les chandeliers sont en or. Les coussins sont violets.

L'évêque a la chasuble bleue avec des fleurs en or et le collet noir brodé en or. La mitre est blanche et enrichie de pierres précieuses. Près de l'autel est également un noble Milanais vêtu d'une soubreveste écarlate garnie d'hermine. Le capuchon et les manches de dessous sont verts, et les chausses sont rougeâtres.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

TABLE ANALYTIQUE

DU

RECUEIL DES COSTUMES

DES XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES.

J'ai signalé dans la préface de cet ouvrage, qui m'a coûté de si longues recherches, un défaut qui trouve sa cause et son excuse dans mon impatience de le produire, c'est d'avoir fait paraître successivement les divers costumes qui le composent, sans observer aucun ordre chronologique. Au moyen de la table analytique que je publie aujourd'hui, on aura une classification complète, non-seulement des costumes et de leurs époques, mais de tous les détails relatifs aux mœurs et aux usages des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles. J'ai donné quelque étendue à ce travail qui méritait toute mon attention, et, pour ne pas augmenter le volume du tome II au-delà des proportions du tome I, j'ai réparti dans les dernières livraisons les détails d'ornemens, meubles et armures dont j'aurais pu composer un supplément; j'ai même reproduit dans leur ensemble des miniatures très-rares dont je ne devais extraire que des parties, voulant faire assister le lecteur aux scènes curieuses qu'elles représentent, pour l'initier mieux encore aux secrets des mœurs du moyen-âge. M. Paul Mercurj, mon collaborateur et mon ami, au talent duquel est dû le succès de ce recueil, et dont le nom est aujourd'hui avantageusement cité dans le monde des arts, n'a pas hésité à consacrer à la gravure de nos costumes des momens que rendent tous les jours plus précieux les travaux importans dont il est chargé. Nous avons réuni nos efforts en nous imposant de communs sacrifices, heureux de répondre par nos soins consciencieux aux encouragemens que le public a bien voulu nous accorder pour soutenir notre zèle dans une entreprise aussi laborieuse que difficile, et dont il a su apprécier l'utilité.

Septembre 1835. C. BONNARD.

TABLE ANALYTIQUE

DU RECUEIL DES COSTUMES

DES XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES.

PREMIÈRE SÉRIE.

COSTUMES ECCLÉSIASTIQUES.

DEUXIÈME SÉRIE.

EMPEREURS, ROIS, PRINCES ET PRINCESSES.

TROISIÈME SÉRIE.

MAGISTRATS.

QUATRIÈME SÉRIE.

COSTUMES CIVILS.

COSTUMES D'HOMMES.

Numéros d'ordre.		Siècles.	Tomes.	Numéros des Costumes.	Pages.
109	. . . . d'après le même tableau.	MCCCC.	I.	21	49
110	MESSAGER, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican.	MCCCC.	II.	12	23
111	JUIF, d'après un tableau de *Sano di Pietro*, à Sienne.	MCCC.	I.	34	75
112	ARTISANS, d'après une peinture des archives de Sienne.	MCCC.	I.	49	105
113	MARCHANDS, d'après la même peinture.	MCCC.	I.	50	107
114	COSTUME PLÉBÉIEN, d'après un tableau de *Simon Memmi* à Florence.	MCCC.	I.	56	119
115	VALET, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale à Paris.	MCCC.	II.	14	27
116	MARCHAND VÉNITIEN, d'après un tableau de *Gentile Bellino*, à Venise	MCCCC.	II.	84	167
117	PAYSANS, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale.	MCCCC.	II.	22	43
118	SCÈNE DE MOEURS, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Ambroisienne, à Milan.	MCCCC.	II.	60	119
119	Intérieur de famille. . . . . d'après le même manuscrit. Scène de Carnaval.	MCCCC.	II.	63	125
120	GONDOLE VÉNITIENNE, d'après un tableau de *Gentile Bellino*, à Venise.	MCCC.	II.	90	119

PORTRAITS (1).

121	CIMABUE, d'après un portrait de *Simon Memmi*, à Florence.	MCCC.	I.	32	71
122	PÉTRARQUE, d'après le même peintre.	MCCC.	I.	44	95
123	VICTOR PISANI, d'après une statue dans l'arsenal de Venise.	MCCC.	II.	89	177
124	COME DE MÉDICIS, d'après les peintures de *Benozzo Gozzoli*, à Pise.	MCCCC.	I.	61	129
125	PLATINA, d'après un portrait de *Piero della Francesca*, au Vatican.	MCCGC.	I.	2	11

COSTUMES DE FEMMES.

126	NOBLE VÉNITIENNE, d'après les mosaïques de la porte de l'église St-Marc, à Venise.	MCC.	II.	72	143
127	. . . . d'après les mêmes mosaïques.	MCC.	II.	74	147
128	. . . . d'après le même monument.	MCC.	II.	76	151

(1) La plupart des costumes dont se compose ce recueil sont extraits d'anciens portraits de l'époque à laquelle ils appartiennent; mais le plus grand nombre, représentant des personnages peu connus, se trouve classé dans l'une des cinq séries.

PORTRAITS.

CINQUIÈME SÉRIE.

COSTUMES MILITAIRES.

TOURNOIS.

ERRATA.

Tom. Ier — page 33, homme d'armes, MCCCC. N° 12, *lisez* N° 13, page 93, chevalier de Rhodes MCCCC. N° 40, *lisez* 43.

Tom. II. — page 97, 4e ligne, j'en ait été, *lisez* j'en ai été.

FIN.